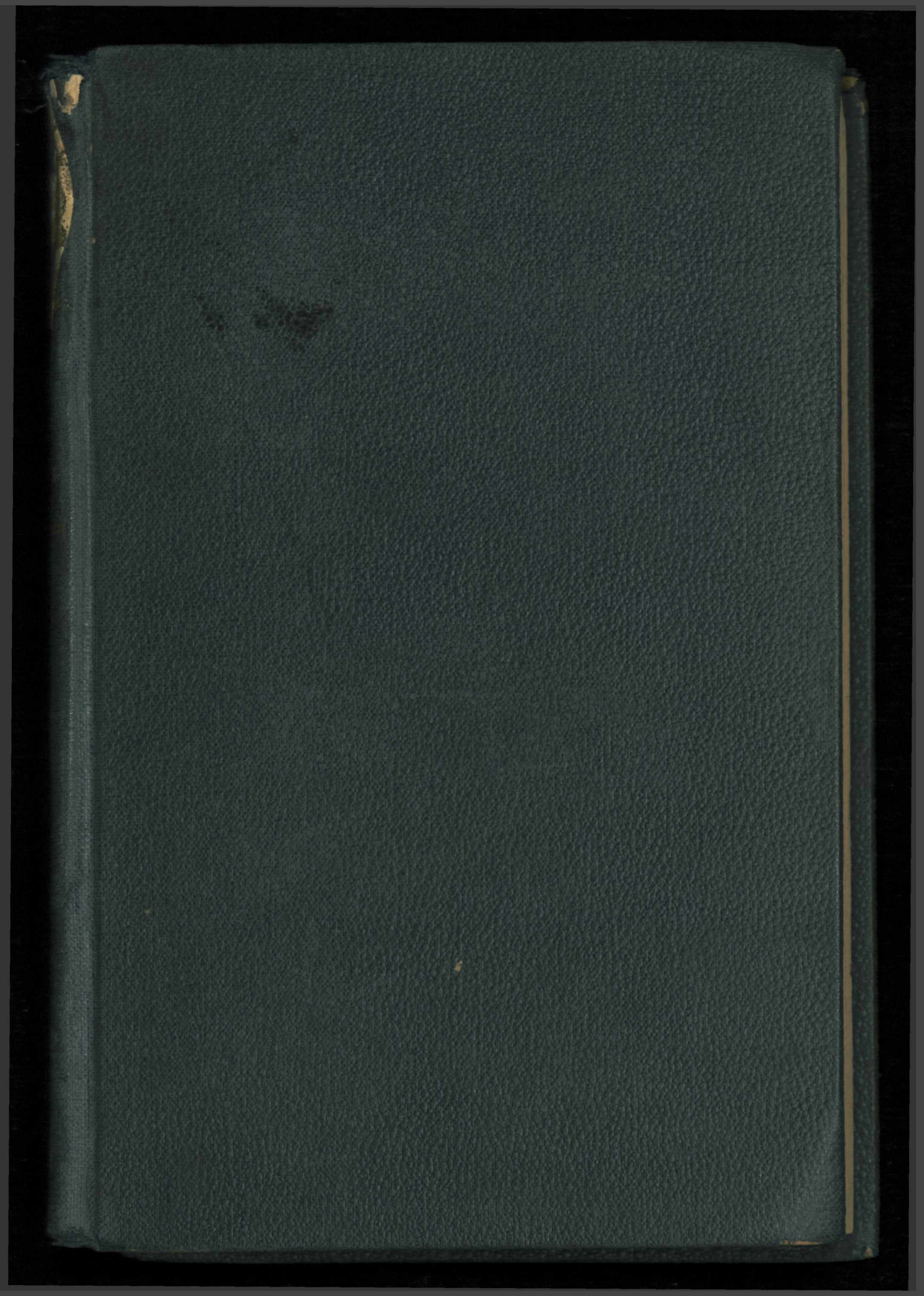
A. BABIN

LE PETIT CATÉCHISME



PIERSON





LE

PETIT CATÉCHISME



SAINT-GERMAIN. — IMPRIMERIE D. BARDIN.

LE PETIT CATÉCHISME
PSYCHOLOGIQUE ET MORAL

AVEC

UN SUPPLÉMENT

PAR

AUGUSTIN BABIN

(Hors la charité point de salut.)



QUATRIÈME ÉDITION
(Complète.)

Prix : 1 fr. 75 c., franco

PARIS
LIBRAIRIE SPIRITE
7, RUE DE LILLE, 7

1877

AVIS DES ÉDITEURS.

M. Augustin Babin, auteur de la *Trilogie spirite* et du *Petit Catéchisme psychologique et moral*, apporte toujours de nouvelles améliorations à son catéchisme. Après la troisième édition, il offre à nos lecteurs une quatrième édition considérablement augmentée, dans laquelle il a réuni de nouveaux documents qui doivent lui attirer les suffrages du monde spirite.

Comme bien des personnes possédant des rentes, M. A. Babin peut vivre en paix; à la vie inutile, il préfère l'existence active et utile; le résumé de ses méditations se transforme en volumes dont il fait toutes les améliorations, dont il couvre tous les frais d'impression. Il a une *paix agissante*.

Jusqu'à ce jour, l'auteur avait offert ses œuvres imprimées à la Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan Kardec, sans rien prélever sur le prix de vente; actuellement, M. Babin étant reçu actionnaire de ladite Société et membre de son conseil de surveil-

lance, c'est elle qui désormais doit faire face aux éditions nouvelles des deux ouvrages que le nouveau Sociétaire lui offre si libéralement.

Nous ajouterons ici, pour rendre hommage à la vérité et non pour présenter des paroles flatteuses à notre ami M. A. Babin, que nous l'avons toujours vu se mettre en avant, soit qu'il s'agisse de se dévouer personnellement, soit qu'une bonne œuvre remue en lui la fibre divine, celle de la charité.

Il pratique largement la solidarité ; il suit ce précepte préconisé par nos Guides de l'erraticité et par Allan Kardec : *Qu'un acte dicté par le cœur, par le dévouement à tous les incarnés, vaut mieux que toutes les paroles brillantes et pompeuses qui laissent après elles la désillusion.*

DÉDICACE.

À MESSIEURS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ANONYME
DE LA RUE DE LILLE, 7, À PARIS.

Chers messieurs et frères en croyance,

Ainsi que j'ai eu la douce satisfaction de pouvoir le faire pour ma précédente édition, permettez-moi de vous offrir la dédicace de celle-ci, comme marque de ma vive sympathie et de mon extrême reconnaissance pour la fraternelle obligeance que vous avez de vouloir bien vous intéresser à la propagation de mes deux humbles écrits (celui-ci et ma *Trilogie Spirite*, dont je suis heureux de vous abandonner l'intégrale propriété), qu'une pure philanthropie, complétement désintéressée, m'a *seule* engagé à composer, n'ayant, en effet, qu'un seul et unique désir : celui de me rendre utile à tous mes semblables, tout autant qu'il est en

mon bien modeste pouvoir. Cela, naturellement, par amitié pour eux tous et, avant tout, par amour pour DIEU, notre bon Père spirituel à tous et notre unique soutien.

Que sa suprême volonté soit faite! chers messieurs et frères en croyance.

Votre très-affectionné frère spirituel, qui vous prie d'agréer ses très-respectueuses et très-sympathiques salutations.

AUGUSTIN BABIN.

AVIS DE L'AUTEUR.

Persuadé d'avance que l'apparition de ce *Petit Catéchisme psychologique et moral* pourra, plus ou moins, contrarier la manière de voir d'un grand nombre de personnes, nous considérons comme un devoir de donner ici, *avec la plus entière franchise*, les explications suivantes : c'est que, en faisant paraître cet humble petit écrit, nous n'avons fait qu'accomplir un devoir sacré pour nous, lequel nous a été imposé par notre conscience la plus *intime*. Cet écrit n'est donc, nous le répétons, que l'expression *entière* et *complète*, *franche* et *sincère* de notre conscience la plus *intime*.

Quant aux personnes susceptibles de crier *au scandale*, sans vouloir prendre *sérieusement* connaissance du présent écrit, nous leur ferons cette simple et unique observation : c'est que, en agissant ainsi, elles ne feront exactement que ce qu'ont fait autrefois les *prêtres* et les *adeptes intransigeants* du paganisme, lors-

que l'admirable et sublime doctrine de Jésus-Christ est venue prendre sa place.

Quant aux autres personnes, *infiniment plus sérieuses*, qui seront susceptibles de nous reprocher de combattre les principes dogmatiques qui font la base des religions plus ou moins officielles de notre époque, nous leur ferons observer que, si nous avons agi ainsi, c'est uniquement dans le louable but d'y introduire la *lumière* en place de l'*obscurité* qui y domine. Cette lumière, d'après notre humble manière de voir, est certainement la *seule* qui soit digne de notre XIXe siècle, autrement dit, la *seule* qui se trouve en rapport avec nos connaissances actuelles, et par conséquent, la *seule* qui soit susceptible de nous rapprocher davantage de la pure vérité religieuse; *celle* qui, à toute époque, fut le partage des grands philosophes, et qui, certainement, est entièrement conforme à tous les sublimes préceptes de Jésus-Christ, ainsi que cela sera grandement prouvé dans ce *Petit Catéchisme psychologique et moral*.

AUGUSTIN BABIN.

PRÉAMBULE.

Une observation toute naturelle et des plus rationnelles, du moment qu'on porte son esprit sur les choses purement matérielles, nous a été adressée bien souvent par plusieurs personnes de notre connaissance plus *sensualistes* que *spiritualistes*, soit séparément ou collectivement. Dans le second cas, cette observation a été invariablement la suivante : « Nous ne comprenons pas que vous vous occupiez de science psychologique et morale qui, de tous les sujets littéraires, est celui dont l'esprit public est le moins occupé. » A cette observation, qui, malheureusement pour notre pauvre humanité actuelle, n'est que trop vraie, et peut-être plus en France que partout ailleurs, nous ferons la réponse suivante, qui, certainement, ne pourra être critiquée par nos bien-aimés lecteurs comme étant entachée d'orgueil et de cupidité : *C'est précisément ce motif qui nous a engagé à nous occuper tout spécialement d'un sujet semblable.* Sans doute, en faisant un

tel choix, on se prive de grands avantages. Un sujet est sûr d'être heureux, quand déjà il excite la curiosité générale ; l'auteur qui le saisit, obtient sans peine l'attention ; on recherche son livre, et si l'on y trouve les opinions du jour flattées avec esprit, son succès est brillant, et l'auteur et l'éditeur y trouvent une magnifique rétribution pécuniaire ; cette flatterie serait-elle même dépourvue d'esprit, il peut arriver encore que cette rétribution ne soit pas à dédaigner. Considéré sous ce point de vue, nous avouons que tout auteur spéculateur serait vraiment stupide de compter sur un résultat semblable, en s'occupant de science psychologique et morale, celle précisément que ce petit écrit a pour objectif. Certainement, en le publiant, nous n'avons pas la prétention d'éclairer les hommes vieillis avec de fausses idées sur leurs intérêts. Quand on a pris pour la réalité les chimères du monde, on ne voit que des illusions dans les vérités de la psychologie et de la morale. C'est pourquoi nous reconnaissons avec toute humilité que, en fait de croyances semblables, tout écrivain tant soit peu rationnel, ne peut pas avoir la prétention d'imposer sa conviction, même la plus intime, à ses lecteurs. Il doit se contenter de propager les principes qui font la base de sa conviction, toutes les fois qu'il les croit utiles et nécessaires pour le bonheur de ses semblables, tout en faisant ressortir, autant qu'il lui est possible, cette même utilité ; libre ensuite à ses lecteurs de partager

sa manière de voir ou de la repousser. En effet, pour ce qui a rapport à la valeur de ses instructions, tout naturellement, c'est aux lecteurs judicieux et sérieux, de chercher à les approfondir, toutes les fois qu'ils les jugent dignes de leur attention, afin de se les approprier et d'en retirer tous les avantages qu'elles sont susceptibles d'offrir. En faisant cela, ils ne feront qu'accomplir un devoir qui, pour eux, sera d'une importance extrême, puisqu'ils pourront en retirer de grands avantages, d'abord pour eux personnellement et pour les autres ensuite, pour peu qu'ils en aient le désir et la volonté. En effet, s'ils agissent ainsi, il leur sera alors permis de propager à leur tour, les connaissances qu'ils auront acquises, afin d'en faire profiter leurs semblables, ce qui sera, de leur part, une action des plus méritoires, qui, certainement, sera pour eux un sujet de bonheur et de félicité au sortir de cette vie toute d'expiation pour la très-grande majorité, et d'épreuves pour tous sans exception.

Si, dans le cas contraire, ils refusent d'en agir ainsi, soit par négligence ou autrement, remettant à plus tard les études sérieuses, ainsi que cela arrive à beaucoup de personnes de le dire et de le faire en même temps, nous leur ferons observer qu'en agissant de cette manière, ils commettront une grave imprudence qui ne pourra que leur être des plus nuisibles dans l'avenir, et que, en même temps, ils ne feront qu'imiter en cela, le chasseur présomptueux qui, dès le matin, en entrant

en chasse, a l'heureux privilége de voir passer devant lui une belle pièce de gibier, occasion dont il refuse de profiter, disant en lui-même : *J'ai bien le temps, il en passera bien d'autres* ; et qui, ensuite, s'en retourne bredouille chez lui, son espoir ayant été complétement déçu. Prenons garde, amis lecteurs, qu'il ne nous en arrive autant, c'est-à-dire d'avoir le malheur de nous en retourner, nous aussi, à vide dans le monde des Esprits, quand il nous faudra quitter la vie présente, ce qui peut nous arriver à tout instant. Alors, pour nous, ce serait une existence manquée, qu'il nous faudrait recommencer plus tard dans des conditions tout aussi pénibles et peut-être même plus pénibles encore. Et cela pour une raison toute simple : c'est que, en refusant de profiter de l'heureuse occasion qui s'offre à nous de nous instruire, nous commettons une faute excessivement grave, que, comme nous venons de le dire, il nous faudra forcément réparer par de nouvelles épreuves, presque toujours plus pénibles que les précédentes. Cette réparation *obligatoire* qui, naturellement, ne pourra occasionner que de vifs regrets à ceux d'entre nous qui auront eu le malheur de commettre volontairement une faute semblable, est certainement *juste* et *rationnelle*, du moment qu'elle est la conséquence de notre mauvais vouloir. *Règle générale :* on peut dire que les nouvelles épreuves à subir, pour ceux qui s'en rendent coupables, sont d'autant plus pénibles, que leur mauvais vouloir a été plus accentué, et *vice versa*.

Si vous doutez, chers lecteurs, de la grande et sublime vérité que nous venons d'émettre, lisez le présent petit écrit, que nous avons cru devoir intituler : *Le petit Catéchisme psychologique et moral*, et que, avec autant de raison, nous aurions pu intituler : *Le petit Catéchisme universel*, parce qu'en effet ses instructions, tout en étant celles d'un catéchisme, conviennent essentiellement à toutes croyances religieuses rationnelles et conformes à la conscience humaine. La raison en est simple : c'est parce que ses principes sont exactement ceux de la religion naturelle tant soit peu éclairée. Si vous suivez notre conseil, qui vous est tout fraternellement donné, vous verrez que, une fois que vous en aurez pris tant soit peu connaissance, votre manière de voir changera et que vous serez certainement de notre avis.

Sans aucun doute, nous reconnaissons qu'il arrive fort souvent que les idées personnelles du lecteur sont plus ou moins antipathiques aux sollicitations individuelles d'un auteur, principalement lorsqu'il est *inconnu*. Dans ce cas, le lecteur généralement, et cela le plus souvent sans prendre la peine de réfléchir, se contente de lui accorder quelques aménités comme celles-ci : C'est un rêveur, un halluciné, etc., quand il ne va jusqu'à le traiter d'*imbécile* et de *fou*, bon tout au plus à devenir le locataire de Charenton ou de tout autre établissement de ce genre. Si, cependant, avant de se prononcer, il avait eu la prudence de réfléchir

que les convictions de l'auteur qu'il a traité ainsi, sont fort souvent amenées par un enchaînement d'arguments qui les ont déterminées chez lui, et l'ont conduit à établir des principes qui semblent en découler *logiquement*, sans aucun doute, il ne serait pas tombé dans une semblable erreur, qui, malheureusement, n'est que trop commune dans notre société actuelle, plus adonnée aux pensées frivoles qu'aux pensées sérieuses, ou bien encore aux croyances anciennes, qui ont fait leur temps, qu'aux croyances nouvelles destinées à régénérer notre humanité terrestre. Actuellement, ces croyances nouvelles trouvent leur raison d'être dans les remarquables progrès de nos connaissances actuelles dans les sciences et dans les arts, comparativement à celles d'autrefois.

Dans la nature, chaque époque a sa croyance et, conformément à la loi du progrès, établie par DIEU de toute éternité, les plus nouvelles doivent forcément se rapprocher de plus en plus de la vérité absolue que, sans aucun doute, notre humanité terrestre ne connaîtra jamais, car DIEU *seul* peut là connaître. Seulement, il nous est permis d'espérer qu'elles s'en rapprocheront d'autant plus que notre humanité s'améliorera davantage, autrement dit, à mesure qu'elle progressera, conséquence inévitable de la loi naturelle sus-mentionnée. En effet, si nous sommes forcés de reconnaître que les aspirations personnelles à chacun de nous. sous les influences scientifiques, psychologiques et mo-

rales, sont soumises le plus souvent à un ensemble d'idées plus ou moins préconçues, qui nous font rejeter insensiblement et abandonner ensuite ce que nous ne comprenons pas, et qui, conséquemment, répugnent à notre raison, nous devons également reconnaître que très-souvent, et pour mieux dire, presque toujours, notre raison finit par s'éclairer en prenant connaissance des découvertes de la science et des démonstrations plus ou moins concluantes de l'auteur. De l'étude, en effet, découle l'instruction qui est destinée à rendre un jour notre raison plus saine, et par conséquent plus rationnelle dans ses appréciations des choses humaines et spirituelles, et, en même temps, plus conformes à nos connaissances actuelles en philosophie religieuse, psychologique et morale.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ne refusons donc jamais de chercher à approfondir la manière de voir *progressive* d'autrui, quelque antipathique qu'elle nous paraisse au premier abord, car elle peut être une étincelle pour la lumière à venir. Ne voit-on pas que cette lumière peut prendre un plus vif éclat à mesure que des éléments nouveaux viennent entretenir et activer son foyer. Les pensées diverses qui se croisent ne sont-elles pas susceptibles d'arriver à se rencontrer, et par suite à former un faisceau, dont la puissance, à un moment donné, détermine un résultat commun, autrement dit accepté par tous. En effet, les grandes choses ne se font-elles pas ordinairement par le concours

d'un grand nombre de personnes aidant à l'impulsion donnée primitivement par des supériorités intellectuelles plus ou moins dignes. Cette vérité, des plus élémentaires et des plus rationnelles, a d'autant plus sa raison d'être, que l'histoire intellectuelle de notre humanité terrestre nous apprend tous les jours que généralement les grandes découvertes ont été primitivement incomplètes, et qu'elles se sont améliorées et perfectionnées par le concours d'un grand nombre, aidant l'impulsion donnée par le concours individuel de celui qui a eu l'heureux privilége d'en être l'inventeur ou premier propagateur, et quelque fois le deuxième. Nous disons le deuxième, parce que, en effet, l'histoire de notre humanité terrestre nous apprend qu'un grand nombre de pensées sublimes et lumineuses dans l'antiquité, sont tombées dans l'oubli presque aussitôt leur apparition, et cela, parce qu'elles étaient venues trop tôt. Plus tard, ces mêmes pensées, lorsque leur époque a été arrivée, ont pris naissance sous l'impulsion d'un esprit plus ou moins éclairé, qui a eu la bonne idée de se les approprier, pour les répandre ensuite dans le public, sous l'impulsion duquel elles ne font que s'améliorer et se perfectionner de plus en plus, sauf de très-rares exceptions. Pour ce qui a rapport au perfectionnement des idées premières; nous ferons observer ici que *nous sommes à une époque ou phase, où les idées qui s'élaborent depuis des siècles prennent définitivement consistance, et où d'autres, au-*

trefois d'une grande puissance, méritée ou non méritée, s'affaiblissent et se perdent. Le temps, dans ce cas, est comme le sas à blé qui laisse passer, comme choses inutiles, la poussière et les mauvaises graines, pour ne conserver que le bon grain, le blé pur qui doit servir à la nourriture du corps, comme les pensées *purifiées* et *améliorées*, servent à la nourriture de l'esprit humain.

Comme il est important et même indispensable que la *lacune* entre les épuisements du passé et les aspirations de l'avenir ne reste pas indéfiniment un vide béant, qui deviendrait un *abîme* pour notre humanité terrestre, ce n'est plus une faculté qu'il faille laisser à chacun pour aider à combler ce vide, regrettable sous tous les rapports, *lorsqu'il se perpétue trop longtemps*, c'est un appel successif et chaleureux qu'il faut adresser à tous les hommes de bonne volonté, pour faire disparaître un semblable danger. Cet appel successif et chaleureux doit non-seulement s'adresser à ceux qui sont doués de capacités reconnues et des plus capables, mais encore à ceux-là même dont le plus grand mérite serait uniquement cette bonne volonté, *comme cela nous arrive à nous-mêmes*. Comme au moment d'un grand incendie, on requiert l'aide de tous, grands et petits, forts et faibles, pour combattre l'élément destructeur et réparer ses désastres, il nous faut également aujourd'hui, qu'un débordement immoral ose se produire, faire un appel général pour anéantir l'élé-

ment nuisible à la moralité de notre société actuelle, et le remplacer par un autre capable de l'améliorer et de l'éclairer, en la mettant sur une *voie nouvelle* qui permettra à l'esprit humain de se rapprocher, de plus en plus, du but qu'il s'est de tout temps proposé d'atteindre. Ce but, naturellement, n'est pas autre chose que la pure et véritable croyance religieuse, celle qui est la plus sympathique à la raison actuelle de notre humanité terrestre ; celle enfin qui se rapproche le plus de la religion naturelle dans toute sa pureté. C'est en effet, la *seule* qui soit en rapport avec nos connaissances actuelles. Malheureusement nous sommes forcé de reconnaître qu'il existe un contraste énorme entre elle et toutes les religions officielles existant sur notre globe terrestre. En effet, de toutes les religions officielles, quelle est celle qui est la plus importante, non comme ayant le plus grand nombre d'adeptes, mais comme étant l'institution la plus éclairée ? Certainement, avec vous, chers lecteurs, je reconnais que c'est le christianisme. Eh bien ! pouvons-nous dire que le christianisme actuel comprenant : le *catholicisme*, l'*église grecque* et le *protestantisme*, repose sur un principe fondamental véritablement rationnel et religieux, et par conséquent *inattaquable*. Malheureusement, non, nous sommes forcés, au contraire, de reconnaître que c'est l'opposé qui a lieu, ainsi que cela sera grandement prouvé dans le cours de cet écrit.

Mais alors, pourront peut-être bien se dire en eux-

mêmes, quelques-uns de nos lecteurs, quelles sont donc, d'après l'auteur, les croyances religieuses qui peuvent nous permettre d'obtenir un semblable résultat, c'est-à-dire, la connaissance de la véritable croyance religieuse, la plus capable de nous rapprocher de la religion naturelle, pure et éclairée, la *seule* qui soit en rapport avec nos connaissances actuelles ? Ces croyances religieuses, amis lecteurs, sont sans contredit celles que nous enseigne, non pas le christianisme actuel qui, à partir du concile de Nicée, l'an 325 de notre ère, a été complétement détérioré, ainsi que cela sera grandement prouvé dans cet écrit, mais bien le pur christianisme, celui qui a précédé ledit concile de Nicée, que la très-grande majorité de nos lecteurs considérera, c'est notre intime conviction, comme *funeste* et *regrettable*, une fois qu'ils auront pris connaissance de cet humble petit catéchisme psychologique et moral.

Une observation importante à faire ici : c'est que le *pur christianisme* a infiniment de rapport avec le *spiritisme*, l'un et l'autre étant à peu près identiques entre eux. — Pour s'en convaincre, prendre connaissance, en outre de ce petit écrit, de l'*Évangile selon le Spiritisme* d'Allan Kardec, lequel ouvrage forme, avec le *Livre des Esprits*, du même auteur, une bibliothèque psychologique et morale complète.

Du moment que nous reconnaissons que le pur christianisme et le spiritisme reposent, l'un et l'autre, sur

des principes à peu près identiques, naturellement, ainsi que nous l'enseigne le plus simple bon sens, conformément à la loi du progrès, établie par DIEU de toute éternité, la *dernière venue* de ces deux doctrines (la doctrine chrétienne et la doctrine spirite) doit forcément avoir une supériorité incontestable sur la *première*, en ce sens qu'elle nous enseigne, non-seulement ce que le Christ lui-même a enseigné de son temps, mais encore ce qu'il n'a pas jugé à propos d'enseigner en ce même temps, ainsi que le prouve le verset suivant: Ev. selon saint Jean, ch. XVI, v. 12: *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter présentement.* Ces paroles du Christ sont certainement trop explicites pour avoir besoin d'être commentées. De plus, elles prouvent d'une manière évidente, que Jésus-Christ admettait formellement, à cette époque, la progression dans les révélations, autrement dit la progression en matière religieuse. C'est donc se faire *anté-Christ* que de prétendre le contraire.

Nous ferons remarquer ici, que la manière de voir de Jésus-Christ s'accorde parfaitement avec l'opinion émise depuis par un Primat distingué de l'Eglise française, monseigneur Chatel, qui s'exprime ainsi: « La religion est l'ensemble des rapports de l'homme avec DIEU et des hommes entre eux, ou l'ensemble des devoirs de l'homme envers DIEU, envers ses semblables et envers lui-même. Elle est le phénomène de la puissance af-

fective de l'homme. Elle se développe, se perfectionne par la raison, et s'épure par le sentiment ; c'est non-seulement une flamme qui embrase, mais encore une lumière qui éclaire. C'est la grande synthèse de la vie, et, pour l'homme, la science de ses rapports avec la vie universelle. Il s'ensuit que la religion est essentiellement progressive. Toute religion établie sur des dogmes invariables est une religion d'étouffement et de compression. La religion a pour objets principaux : la connaissance, l'amour et l'adoration du grand ÊTRE ou DIEU, comme principe suprême de la vie universelle ; la reconnaissance, le respect et l'amour de l'homme, comme émanation dudit grand ÊTRE ou DIEU. Or, cette double connaissance de DIEU par l'homme et de l'homme par lui-même, se développant sans cesse, comment le dogme qui la formule resterait-il invariable ? Le dogme en religion est donc perfectible, et l'idée religieuse se perfectionne comme toute autre idée. L'âme affective de l'homme se produit dans des conditions plus ou moins élevées, selon le milieu qui lui est fait ; ses besoins s'accroissent proportionnellement à ses connaissances, à ses aspirations et aux rapports plus nombreux qui en résultent. La religion, par conséquent, qui n'est autre chose qu'un sentiment religieux, moral, qu'une aspiration de l'âme vers DIEU, comme aussi de l'homme vers l'homme, doit suivre dans ses développements les mêmes phases, la même loi de transformation, de progrès qu'ont subies la vie

de l'esprit et celle des sens. L'âme ne saurait rester stationnaire, tandis que tout marche autour d'elle. Nous tenons pour certain, aujourd'hui, que le dogme en religion est perfectible, et que la religion se développe, se perfectionne à l'instar de toutes les autres institutions. »

Après de telles autorités, sans doute, bien-aimés lecteurs, il ne nous est pas permis de douter un seul instant que l'idée religieuse est *perfectible*, comme le prétend Mgr Chatel, Primat distingué de l'Eglise française, qui, en cela, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'a fait que partager l'opinion personnelle de Jésus-Christ lui-même, opinion que le catholicisme rejette d'une manière absolue en admettant l'*immutabilité* pour ses dogmes. Cependant à plusieurs fois différentes, le catholicisme a été dans l'obligation d'y renoncer, à cause des progrès faits par la science. Ainsi, par exemple : Galilée ayant découvert le mouvement diurne de la terre et sa translation annuelle autour du soleil, le Saint-Siége n'eut rien de plus pressé que de le forcer d'abjurer à genoux et en chemise, dit l'histoire, sa belle et magnifique découverte, laquelle, plus tard, il lui a fallu reconnaître, quand le doute n'a plus été possible, tellement l'évidence était en sa faveur. Alors à cette époque, forcément, il lui a fallu renoncer aux deux dogmes suivants : le dogme de l'*immutabilité* de la terre et le dogme, non moins ridicule, de Josué arrêtant le soleil, etc., etc.

Maintenant que devons-nous conclure des rapprochements intimes que nous avons reconnu exister entre le pur christianisme et le spiritisme, et la conséquence que nous en avons tirée ? Naturellement, nous devons en conclure : que le spiritisme doit être le *complément* des enseignements du Christ. C'est effectivement ce qui arrive. La raison en est simple : c'est parce que cette admirable et sublime doctrine (la doctrine spirite), non-seulement donne tous les enseignements du Christ, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais encore parce qu'elle en donne un très-grand nombre d'autres qui les complètent, tout en éclaircissant ceux du Christ lui-même, lesquels ont été donnés autrefois, par lui, sous forme parabolique.

D'après cela, c'est donc la *Doctrine spirite* qui est appelée à combler la *lacune* dont nous avons parlé à la page 19 du présent écrit. Cette vérité est tellement évidente pour nous, que nous aimons à croire, amis lecteurs, que vous partagerez notre manière de voir, une fois que vous aurez pris connaissance de ce *Petit Catéchisme psychologique et moral*, qui, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, peut être considéré comme étant un *Petit Catéchisme universel*, ses principes étant ceux de toute religion digne de ce nom.

Chers et bien-aimés lecteurs, nous allons maintenant terminer ce préambule, que nous avons cru devoir mentionner ici, en vous disant, avec toute humilité, que si la lecture de cet humble petit écrit n'a pas pour

vous tout l'attrait que, de cœur et d'âme, nous désirons qu'il ait, vous ne devez en accuser que l'extrême faiblesse de notre humble talent d'écrivain, non le genre d'instruction que nous venons vous offrir, lequel genre d'instruction a pour but de vous faire connaître des principes religieux, psychologiques et moraux qui sont entièrement conformes à la raison la plus scrupuleuse et, en même temps, la plus sympathique à la conscience humaine, tant soit peu éclairée. S'il existe pour l'oreille une harmonie dont la musique fait éprouver des charmes, il existe également pour l'âme des jouissances délicieuses provenant de pensées *morales* et *religieuses*, les seules capables de procurer le vrai bonheur ici-bas...

INVOCATION.

O mon DIEU ! c'est avec la plus profonde humilité que j'entreprends la rédaction de ce faible écrit, dans le but d'être utile à mes semblables et d'obéir par conséquent à votre divine loi, par laquelle vous nous recommandez de nous aider les uns les autres, de faire à autrui ce que raisonnablement nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes ; enfin de nous aimer tous comme des frères, puisque nous sommes tous vos enfants. Loi adorable que JÉSUS-CHRIST, l'un de vos fils bien-aimés et notre bienfaiteur sur cette terre, enseigna aux hommes pendant son séjour parmi eux.

Ne pouvant rien sans vous, soutenez-moi, SEIGNEUR, dans mon humble entreprise, afin que mon travail puisse être utile à mes semblables, que j'aime comme moi-même, par amour pour vous, et à qui je désire de tout mon cœur et de toute mon âme, pouvoir offrir, également par amour pour vous, un écrit

qui puisse les soulager dans leurs peines, en leur inspirant toute confiance et tout espoir en vous, qui, *seul*, avez le pouvoir de donner à vos enfants gloire et félicité.

Que votre volonté soit faite, ô mon DIEU !

AVANT-PROPOS.

Un avant-propos est généralement cette partie d'un écrit où l'auteur explique la pensée et le motif qui l'ont engagé à composer son livre. Comme cette méthode nous paraît excellente et très-avantageuse pour le lecteur qui, par ce moyen, sait de suite à quoi s'en tenir sur les différents sujets qui vont occuper ses loisirs, nous allons donc nous y conformer entièrement.

Nous dirons donc de suite, à nos bien-aimés lecteurs, que le but que nous nous sommes proposé en composant ce *Petit Catéchisme psychologique et moral*, lequel est accompagné d'un supplément divisé en deux parties (la première partie fera mention de la *divinité* du Christ, et la deuxième de quelques-unes des propositions posées par le Saint-Siége dans son *Syllabus* et condamnées ensuite par lui dans son *Encyclique*, du 8 décembre 1864), que le but, disons-nous, que nous nous sommes proposé est triple et a pour

objectif : 1° de faire connaître, autant que possible, les admirables et sublimes principes de la consolante *doctrine spirite*. En cela consiste le principal objectif de cet humble écrit. C'est également sa partie la plus importante, car elle a pour but d'établir des principes religieux, pscychologiques et moraux indiscutables, tellement ils sont rationnels et conformes à la conscience humaine tant soit peu éclairée. Quant aux principes sus-mentionnés, les principaux sont les suivants : DIEU, seul créateur et seul dispensateur de toutes choses, et ses principaux attributs, du moins ceux qu'il est permis à notre faible intelligence de lui connaître ; les Esprits et leur origine ; la création générale et la création particulière ; l'incarnation et la réincarnation des Esprits et tout ce qui s'y rapporte ; la progression des Esprits et les différents ordres qui existent entre eux, conséquence naturelle de leur progression, qui n'est pas la même pour tous, ce qui est dû à leur libre arbitre ; des peines et des récompenses futures, toujours proportionnées aux actions bonnes ou mauvaises des Esprits incarnés, durant leur dernière existence corporelle ou vie humaine ; des lois morales comprenant les dix lois suivantes : loi d'adoration, de travail, de reproduction, de conservation, de destruction, d'égalité, de progrès, de liberté et enfin celle de justice et de charité par amour pour DIEU. — 2° De faire ressortir les principaux contrastes qui existent entre le catholicisme et le pur christianisme, et les

ressemblances remarquables et authentiques, au contraire, qui existent entre ce dernier et le spiritisme. Ces contrastes sont les suivants : D'abord l'énorme différence qui existe entre les deux maximes fondamentales des deux premières doctrines sus-mentionnées, celle du pur christianisme étant : *Hors la charité point de salut* ; tandis que celle du catholicisme dit : *Hors de l'Église catholique point de salut.* Ensuite, l'*unité* de DIEU et la *trinité divine*; le premier principe étant celui du pur christianisme et le deuxième celui du catholicisme qui l'a extrait de l'ancienne religion des brahmes indiens et qui, de plus, en a fait son principal dogme, lequel dogme n'a pas sa raison d'être, ainsi que cela sera grandement prouvé dans le cours de cet écrit. Puis, encore, la pluralité des existences corporelles reconnue par le Christ lui-même, qui a également reconnu la pluralité des mondes matériels, l'une et l'autre de ces deux importantes vérités étant niées par le catholicisme. Puis, enfin, l'immorale et monstrueuse doctrine des peines éternelles, adoptée dogmatiquement par le catholicisme et niée par le Christ, non pas peut-être d'une manière ostensible, mais implicitement du moins, du moment qu'il a reconnu l'existence de la pluralité des mondes et de la pluralité des existences corporelles. Tels sont les quatre principaux contrastes dont il sera fait mention dans le cours du présent écrit. Quant aux ressemblances remarquables et authentiques qui existent entre le pur christianisme et le spi-

ritisme, elles sont les suivantes : l'*unité* de DIEU, l'immortalité de l'âme humaine, la pluralité des existences corporelles, la pluralité des mondes, les peines et les récompenses futures, la progression en pensées religieuses, etc., etc. — 3° De combattre autant qu'il nous sera possible, la triste et regrettable influence que produisent sur notre société actuelle les deux impies et on ne peut plus blâmables doctrines (1), s'intitulant le *positivisme* et le *matérialisme*. Ces deux doctrines complétement immorales, spirituellement parlant, sont d'autant plus blâmables qu'elles portent insensiblement notre société actuelle vers les jouissances purement matérielles et, en même temps, ce qui en est la conséquence, vers l'*ambition*, l'*orgueil*, la *cupidité* et l'*égoïsme*, tous les quatre, vices des plus

(1) A notre point de vue, la meilleure manière de combattre ces deux doctrines étant de les définir, nous allons en donner une définition succincte en commençant par le positivisme, la dernière venue.

On appelle *positivisme* la doctrine d'un sieur Comte (Auguste), mort il y a quelques années, laquelle prétend qu'il n'existe pas de DIEU, que l'idée de son existence est une hypothèse qu'il importe de détruire comme étant *rétrograde, oppressive* et *perturbatrice*, pour lui substituer l'humanité, soit la collection des êtres passés, présents et futurs constituant le grand Être, etc.

Les *matérialistes*, eux, ont pour maxime : qu'il n'y a de réel que les corps, ils nient un DIEU personnel, *Créateur* et *Providence*. Pour eux DIEU est également une hypothèse ou supposition, et la cause première n'existe pas. Il n'existe qu'un Être unique dont chaque chose est une partie, etc.

Orgueil, *vanité*, *sacrilége* et *blasphème*, voilà les seuls titres de gloire de ces *deux immorales doctrines*, spirituellement parlant...

regrettables et ne pouvant que nuire d'une manière plus ou moins complète, à l'organisation de toute bonne société quelconque. Ce sont, en effet, les tristes et regrettables conséquences dont nous venons de faire mention, y compris les contrastes mentionnés précédemment, qui nous ont engagé à faire paraître le présent *Petit catéchisme*, dont le but est de faire comprendre à toutes les personnes qui sont chargées de l'instruction religieuse et morale de notre humanité terrestre, que si malheureusement elles ne se décident pas à prendre des mesures plus ou moins immédiates pour couper le mal dans sa racine, autrement dit pour *réformer* leur enseignement religieux et moral, afin de le mettre en rapport avec nos connaissances actuelles, il est fort à craindre, pour notre dite humanité, des désastres tout aussi effrayants et peut-être plus effrayants encore que ceux que nous avons subis tout dernièrement et dont les personnes en question seront, hélas ! les premières victimes et de plus seront certainement plus ou moins responsables devant la justice divine, au sortir de cette vie, toute de souffrances physiques et morales pour la très-grande majorité, d'expiations et d'épreuves pour tous, vu l'infériorité de notre globe, et enfin purement transitoire.

Pour obtenir le résultat que nous venons de mentionner, c'est-à-dire pour arrêter, d'une manière plus ou moins complète, le funeste courant qui nous entraîne inévitablement vers notre perte, ou du moins, ainsi

que nous l'avons déjà dit, vers des désastres encore plus épouvantables peut-être que ceux que nous avons subis tout dernièrement, *que faut-il faire* ?

Naturellement, il faut nous attacher à inculquer dans l'esprit public des croyances religieuses susceptibles de pouvoir modifier les mœurs de notre époque, c'est-à-dire des croyances religieuses rationnelles et se trouvant en rapport avec nos connaissances actuelles. En effet, si les croyances religieuses qui existent depuis quinze à seize cents ans, en un mot, depuis le concile de Nicée, n'ont pas pu arrêter un semblable courant qui n'a fait que grandir depuis un ou deux siècles, ne sommes-nous pas en droit d'en tirer la conclusion suivante : *C'est qu'il faut forcément avoir recours à d'autres principes religieux plus en rapport avec nos connaissances actuelles* ? Ce sont précisément les autres principes religieux, dont nous venons de faire mention, qui font le sujet principal de cet humble *Petit Catéchisme psychologique et moral*, que nous aurions pu, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, tout aussi bien intituler : *le Petit Catéchisme universel*, tellement ces principes conviennent à toute religion digne de porter ce nom, autrement dit suffisamment éclairée pour se trouver d'accord avec nos connaissances actuelles, qui sont par rapport aux connaissances des premiers siècles de notre ère, ce que l'âge viril est à l'enfance. Pour peu que nos lecteurs aient le désir de se convaincre de la vérité que nous venons d'émettre, concernant les

principes religieux, psychologiques et moraux qui font le sujet principal de cet humble écrit et que nous prétendons être complétement en rapport avec nos connaissances actuelles, qu'ils prennent connaissance de cedit écrit et nous avons l'intime conviction qu'ils seront ensuite pleinement convaincus de la véracité de notre dire. — *Avis aux incrédules.*

LE

PETIT CATÉCHISME

PSYCHOLOGIQUE ET MORAL (1)

---

1. — *Qui vous a créé et mis au monde ?*

C'est DIEU, spirituellement parlant.

2. — *Qu'est-ce que DIEU ?*

DIEU est l'intelligence suprême, cause première de toutes choses.

3. — *Donnez-nous une preuve de l'existence de DIEU ?*

Nous trouvons la preuve de l'existence de DIEU dans un axiome que nous appliquons à toutes les sciences : « Il n'y a pas d'effet sans cause ». Cherchons la

(1) Ce petit Catéchisme psychologique et moral est la *propriété intégrale* de la librairie spirite, rue de Lille, 7, à Paris; laquelle librairie, conformément au désir *formel* que nous avons exprimé, en autorise la traduction en toutes langues, *à la condition expresse cependant d'être entièrement conforme,* et moyennant la faible rétribution de vingt-cinq exemplaires pour chaque tirage.

cause de tout ce qui n'est pas l'œuvre de l'homme, et notre raison nous répondra. Quel est l'Être humain assez dépourvu de sens qui, en contemplant l'immensité des cieux, ne comprenne pas l'existence d'un ÊTRE SUPRÊME, de qui toutes choses tirent leur être et qui nous a faits pour Lui?

4. — *Donnez-nous en une deuxième preuve?*

Une deuxième preuve non moins concluante de l'existence de DIEU ; c'est le sentiment intuitif universel que portent en eux mêmes tous les hommes en général, instruits ou non instruits, civilisés ou sauvages, de l'existence d'un ÊTRE SUPRÊME ; c'est un témoignage irréfutable qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Au surplus, il existe une vérité indiscutable : c'est que tout dans la nature prouve l'existence de DIEU.

5. — *Faut-il à la créature humaine une intelligence hors ligne pour comprendre l'existence de DIEU?*

Certainement non. Nous pouvons même dire : que fort souvent les intelligences hors ligne, au point de vue humain, sont moins aptes que les autres à comprendre l'existence de DIEU et la raison en est simple : c'est parce que l'*orgueil*, l'un des vices les plus communs à notre humanité terrestre, fait le plus souvent déraisonner les hommes qui en sont doués, lorsqu'ils veulent s'occuper de choses extra-humaines. L'orgueil, en effet, engendre souvent l'incrédulité. L'homme orgueilleux ne veut rien admettre au-dessus de lui, c'est pourquoi il se qualifie lui-même d'esprit fort. Pauvre Être qu'un souffle de DIEU peut abattre

d'un moment à l'autre. — L'homme simple, au contraire, généralement humble, reconnaît sans difficulté et le plus souvent avec empressement et conviction, l'existence de DIEU. Pour lui, cette rationnelle et consolante croyance s'impose tout naturellement à son cœur et à sa conscience. Aussi pouvons-nous dire avec un poëte :

« DIEU se cache au savant, se révèle au cœur tendre,
« On peut mieux le sentir qu'on ne peut le comprendre.

6. — *D'après cela, il ne nous est donc pas permis de comprendre la nature intime de DIEU ?*

Sans aucun doute. L'infériorité des facultés de l'homme ne lui permet pas, en effet, de comprendre la nature intime de DIEU. Dans l'enfance de l'humanité, l'homme confond souvent DIEU avec la créature humaine dont il lui attribue les imperfections ; mais à mesure que le sens moral se développe en lui, sa pensée, pénétrant mieux le fond des choses, s'en fait une idée plus juste et plus conforme à la saine raison, quoique toujours incomplète.

7. — *Si nous ne pouvons pas connaître la nature intime de DIEU, pouvons-nous du moins avoir une idée de quelques-uns de ses attributs ?*

De quelques-uns seulement. Ainsi, nous reconnaissons que DIEU est *éternel*, *immuable*, *immatériel*, *unique*, *tout-puissant*, souverainement *juste* et *bon*.

8. — *Pourquoi dites-vous que DIEU est éternel ?*

Parce que s'il avait eu un commencement, il serait

sorti du néant, ou bien il aurait été créé lui-même par un Être antérieur. C'est ainsi que de proche en proche nous remontons à l'infini et à l'éternité.

9. — *Pourquoi DIEU est-il immuable ?*

Si DIEU était sujet à des changements, les lois qui régissent l'univers n'auraient aucune stabilité.

10. — *Qu'entendez-vous par DIEU immatériel ?*

J'entends que la nature de DIEU diffère de tout ce que nous appelons matière, autrement il ne serait pas immuable, puisqu'il serait sujet aux transformations de la matière.

11. — *Pourquoi DIEU est-il unique ?*

Parce que s'il y avait plusieurs dieux, il n'y aurait pas unité de vue, ni unité de puissance dans l'ordonnance de l'univers.

12. — *Nous comprenons votre observation ; mais ne pourrait-on pas, ainsi que le prétend le catholicisme, admettre DIEU en trois personnes et n'en formant qu'une en réalité ; d'autant mieux que c'est un des dogmes dudit catholicisme* (1) *?*

Je sais fort bien que cette croyance est un dogme du catholicisme, mais je sais également qu'il n'est

(1) A propos du dogme en question, nous nous faisons un devoir de mentionner ici le petit poëme suivant, extrait du *Poëme de la nature*, de Lebrun :

N'invente point ton DIEU, vain mortel, vil atome !
Cesse de te créer un auguste fantôme !

qu'un simple plagiat des croyances religieuses de l'Inde centrale, de l'extrême Orient et de l'Égypte. En effet, les religions des pays que nous venons de mentionner, ont eu également de tout temps et ont encore

Cesse de concevoir une triple unité,
Et de donner la mort à la DIVINITÉ.
Tu te fais un dédale où ta raison s'égare.
De cet ÊTRE infini, l'infini te sépare.
Du char glacé de l'Ourse aux feux de Sirius
Il règne : il règne encore où les cieux ne sont plus.
Dans ce gouffre sacré quel mortel peut descendre ?
L'immensité l'adore et ne peut le comprendre;
Et toi, songe de l'ÊTRE, atome d'un instant,
Égaré dans les airs sur ce globe flottant,
Des mondes et des cieux, spectateur invisible,
Ton orgueil pense atteindre à l'ÊTRE inaccessible?
Tu prétends lui donner tes ridicules traits?
Tu veux dans ton DIEU même adorer tes portraits !...
Ni l'aveugle hasard, ni l'aveugle matière
N'ont pu former mon âme, essence de lumière :
Je pense, et ma pensée atteste plus un DIEU
Que tout le firmament et ses globes de feu.
Voilé de sa splendeur dans ses gloires profondes,
D'un regard éternel il enfante les mondes.
Les siècles devant lui s'écoulent, et le temps
N'oserait mesurer un seul de ses instants.
Il est, tout est par lui, seul ÊTRE illimité,
En lui tout est vertu, puissance, éternité.
Au delà des soleils, au delà de l'espace,
Il n'est rien qu'il ne voie, il n'est rien qu'il n'embrasse;
Il est, seul, du grand tout le principe et la fin,
Et la nature entière respire par ses soins.
Puis-je être malheureux ? je lui dois la naissance.
Tout est bonté sans doute en qui tout est puissance.
Ce DIEU si différent du DIEU que nous formons,
N'a jamais contre l'homme armé de noirs démons,
Il n'a point confié sa vengeance au tonnerre;
Il n'a point dit aux cieux : Vous instruirez la terre;
Mais, de la conscience il a dicté la voix,

leur *trinité;* Brahma, Vischnou et Siva forment la *trinité* indienne, arbre de vie. Para-Brahma (l'ÊTRE SUPRÊME) reste éternellement immobile et se manifeste par cette *trinité* qui ne forme qu'un seul DIEU; Ormuzd, Ahrimane et Mithra forment la *trinité* des Perses; et Osiris, Isis et Horus forment *celle* des Égyptiens. Quant aux Chinois, leur *trinité* est clairement exprimée dans ce passage de leur livre sacré, le Tho-te King (la raison primordiale), ouvrage de Lao-Tseu, philosophe chinois, qui vivait six siècles avant Jésus Christ : *Le Tao a produit un, un a produit deux, deux a produit trois, et trois a produit tous les Etres.* En Grèce, Platon l'a également professée quatre siècles avant Jésus-Christ. Après Platon, Philon le Juif, né environ trente ans avant l'ère chrétienne, voulant concilier les doctrines juives avec la philosophie grecque et avec celle de Platon particulièrement, enseigna que DIEU est la lumière primitive, qu'en Lui résident les idées et toutes les choses. Il personnifiait ce monde idéal sous le nom de *logos* ou *verbe*, fils de DIEU, ainsi que l'avait fait Platon. Plotin, autre philosophe platonicien, au troisième siècle, voyait aussi dans la DIVINITÉ une trinité, laquelle est la suivante : Dieu, ou l'unité absolue, sans attributs; Dieu intelligence et Dieu puissance; trois entités morales ne faisant qu'un seul DIEU...

Mais, dans le cœur de l'homme il a gravé ses lois,
Mais il a fait rougir la timide innocence,
Mais il a fait pâlir la coupable licence,
Mais, au lieu des enfers il créa le remord
Et n'éternise point la douleur et la mort.

(LEBRUN, *Poëme de la nature.*)

13. — *Quelles sont les réflexions que vous inspirent les différentes trinités dont vous venez de nous faire mention ?*

Ce sont les suivantes : C'est que, dans toutes ces diverses théories sur la trinité, comme l'on voit, les mots changent, mais en somme l'idée reste toujours la même ; l'homme ne cesse d'attribuer à la DIVINITÉ les trois forces qu'il sent en lui-même, et qu'il trouve partout dans la nature, *puissance*, *intelligence*, *amour*. De plus, nous ferons observer que de toutes ces théories, celle à laquelle ressemble le mieux la *trinité* des Chrétiens, est sans contredit la trinité du philosophe chinois, Lao-Tseu.

14. — *Le plagiat dont vous nous avez parlé, concernant le dogme de la trinité divine, existe-t-il également pour le dogme de l'immaculée conception ?*

Oui, car la théorie de l'immaculée conception a été également au fond de toutes les religions primitives, conséquence naturelle de l'ignorance des peuples où cette théorie a pris naissance. Les livres de Brahma déclarent que lorsque DIEU s'incarne, c'est toujours dans le sein d'une vierge et sans union de sexe. Isis, chez les Égyptiens, était devenue mère sans perdre sa virginité. Chez les Chinois, mille ans environ avant Jésus-Christ, Boudha et Foé sont nés de vierges ; lesquelles sont représentées tenant chacune, entre leurs bras, un enfant ayant une auréole autour de la tête. Comme l'on voit, la ressemblance est la même.

15. — *Quelles sont maintenant les réflexions générales que vous inspire cette similitude de croyances ?*

Les suivantes : c'est que ces deux idées ont été un peu partout, par suite des efforts de l'esprit humain, soit pour s'élever à une origine céleste, soit parce que toute morale ou législation semblait aux peuples *primitifs* devoir nécessairement en descendre, et, pour que cela fût possible, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'admettre que la DIVINITÉ revêtit autrefois la forme humaine et parlât aux hommes.

16. — *Revenons aux attributs que vous avez attribués à DIEU et dites-nous pourquoi vous avez dit : DIEU tout-puissant ?*

Parce que s'il n'avait pas la souveraine puissance, il y aurait quelque chose de plus puissant que Lui ; il n'eût pas fait toutes choses, et celles qu'il n'aurait pas faites seraient l'œuvre d'un autre Dieu.

17. — *Donnez-nous une preuve générale que DIEU est souverainement juste et bon ?*

La sagesse providentielle des lois divines se révèle dans les plus petites choses, comme dans les plus grandes, et cette sagesse ne permet de douter ni de sa justice ni de sa bonté.

18. — *DIEU possède-t-il tous ces attributs au suprême degré ?*

Notre raison et notre conscience nous disent qu'il doit les posséder tous au suprême degré, car s'il en avait un seul de moins ou qui ne fût pas à un degré

infini, il ne serait pas DIEU. Pour être au-dessus de toutes choses, DIEU ne doit subir aucune vicissitude et n'avoir, en aucune manière, une seule des imperfections, tant infimes qu'elles soient, que l'imagination peut concevoir.

19. — *Lorsque, dans notre première question, nous vous avons demandé qui vous a créé et mis au monde, vous nous avez répondu : c'est DIEU, spirituellement parlant. Qu'entendez-vous par ces deux derniers mots ?*

J'entends que DIEU seul a créé l'Être spirituel qui est en nous et qui, d'après sa suprême volonté, est venu habiter le corps purement matériel qu'il occupe actuellement, et dont l'existence est due à nos père et mère terrestres.

20. — *Pourquoi DIEU vous a-t-il créé et mis au monde ?*

Pour l'aimer et le servir.

21. — *Que faut-il faire pour servir DIEU et lui prouver notre amour ?*

Nous servons DIEU et lui prouvons notre amour en accomplissant tous les devoirs qui incombent à chacun de nous ici-bas, et cela par amour pour DIEU.

22. — *Quels sont ces devoirs ?*

Ces devoirs sont de deux sortes : ils peuvent être *directs* ou *indirects*.

23. — *Quels sont les plus importants ?*

Sans aucun doute, ce sont les premiers, car les der-

niers n'en sont que la conséquence, du moment que leur accomplissement doit avoir pour objectif principal l'amour de DIEU, autrement dit, du moment qu'ils doivent tous être accomplis principalement par amour pour DIEU, et cela dans le but de Lui plaire et de ne jamais Lui déplaire, ce qui doit être le suprême désir de toute créature humaine un peu *sensée*.

24. — *Comme nous nous occuperons tout spécialement de nos devoirs les plus importants, c'est-à-dire de nos devoirs directs, faites-nous succinctement connaître auparavant quels sont les devoirs indirects que chacun de nous a à accomplir ici-bas ?*

Ces devoirs sont les suivants : honorer nos père et mère, leur être soumis en toutes choses durant notre jeune âge ; leur prouver, en tout temps, par des actes, une grande reconnaissance pour tous les soins qu'ils nous ont donnés dans notre enfance et les bons conseils que nous avons reçus d'eux. Puis, en tout temps et en toutes circonstances, chercher à nous rendre, autant que possible, utile et agréable à tous nos semblables que nous devons tous considérer comme de vrais frères, du moment que nous avons tous le même Père spirituel, qui est DIEU, et cela naturellement, par attachement pour eux tous et, avant tout, par amour pour DIEU, notre seul et unique soutien ici-bas et dans l'espace. Puis ensuite, soigner notre corps et notre esprit, toujours par amour pour DIEU, c'est-à-dire afin de pouvoir nous rapprocher de Lui, de plus en plus.

25. — *Dites-nous maintenant quels sont nos devoirs directs envers DIEU?*

Nos devoirs directs envers DIEU sont les suivants : crainte et confiance en DIEU ; toute humilité et résignation devant DIEU ; reconnaissance et amour de DIEU. Tels sont les devoirs directs envers DIEU qui doivent être gravés en traits ineffaçables dans le cœur de toute créature humaine un peu *sensée*, spirituellement parlant.

26. — *En quoi consistent la crainte et la confiance en DIEU?*

La crainte de DIEU, telle qu'on doit la comprendre, n'est pas celle qui est purement servile, c'est-à-dire qui craint la punition sans détester le péché, mais elle est cette crainte salutaire qui vient de DIEU ; elle nous éloigne du péché à la vue des peines dont la justice divine le punit, à la vue du malheur de ceux qui sont séparés de DIEU par le péché. Cette crainte des enfants de DIEU est principalement celle qui leur fait haïr le péché parce qu'il déplaît à DIEU, et aimer le bien parce qu'il lui plaît. Enfin nous devons craindre le SEIGNEUR et avoir confiance en Lui, parce qu'il est notre maître et notre juge, parce qu'il est notre Créateur et notre Père, parce qu'il est notre DIEU et notre souverain bien. S'il est notre maître, le plus grand de tous les maîtres et le plus terrible de tous les juges, craignons donc de l'irriter contre nous et de devenir ses ennemis. S'il est notre Créateur et le meilleur de tous les pères, sachons ne pas lui déplaire ni l'affliger.

S'il est notre DIEU et notre souverain bien, nous ne devons pas nous séparer de Lui. Or, il n'y a que le péché qui lui déplaise, l'irrite contre nous, et nous sépare de DIEU ; c'est donc le craindre que de craindre le péché. La crainte et la confiance en DIEU nous sont tellement nécessaires, que Jésus-Christ a dit : « Celui qui craint DIEU et a confiance en Lui, n'a rien à craindre. » Grande et sublime vérité qui doit avoir notre approbation tout entière.

27. — *Qu'est-ce que l'humilité?*

L'humilité devant DIEU est cette vertu qui nous donne le sentiment de notre faiblesse, qui réprime en nous le mouvement de notre orgueil. L'humilité devant DIEU est notre premier devoir, et doit aller jusqu'au mépris de nous-mêmes. C'est une des principales vertus que Jésus-Christ ne cesse de poser, comme condition essentielle de la félicité promise aux Élus du SEIGNEUR, et qu'il a formulée par ces paroles : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. » En disant que le royaume des cieux est aux pauvres d'esprit, c'est-à-dire aux simples, Jésus n'entend pas les hommes dépourvus d'intelligence, mais les humbles, c'est-à-dire que nul n'y est admis sans la simplicité du cœur et l'humilité de l'esprit ; que l'ignorant, qui possède ces qualités, sera préféré au savant qui croit plus en lui qu'en DIEU. En toutes circonstances, il place l'humilité au rang des vertus qui rapprochent de DIEU, l'orgueil parmi les vices qui en éloignent, et cela par une raison très-naturelle : c'est que l'humilité est un

acte de soumission à DIEU, tandis que l'orgueil est une révolte contre Lui. Mieux vaut donc pour le bonheur futur de l'homme être pauvre en esprit, dans le sens du monde, et riche en qualités morales, qui, en tout temps, font le principal ornement de tout homme vertueux.

28. — *En quoi consiste la résignation devant DIEU?*

Elle consiste dans une soumission entière et absolue à sa volonté. La résignation devant DIEU est de toute nécessité pour tout homme vertueux, sans elle nous ne pouvons lui plaire, car toutes les vicissitudes humaines doivent avoir une cause et en même temps un but, et comme l'ÉTERNEL est infiniment juste et infiniment bon, cette cause doit être juste et, en même temps, doit nécessairement avoir pour but notre propre intérêt. Voilà ce dont chacun doit se bien pénétrer afin de mieux comprendre la nécessité d'une entière résignation à la volonté de DIEU, si nous voulons mériter sa miséricorde. L'homme sans résignation, qui accuse la PROVIDENCE de son infortune, ressemble à l'enfant qui ne peut comprendre qu'une correction est une preuve de la bonté paternelle. Soyons donc toujours résignés dans toutes nos afflictions, quelque pénibles qu'elles puissent nous paraître; mais surtout soyons toujours d'une humilité absolue envers DIEU, en considération de sa Grandeur, devant laquelle nous sommes comme des riens. Humilions-nous à la vue de sa puissance et de sa Majesté souveraine qui fait trembler les Anges mêmes. Reconnaissons les offenses que nous avons commises contre cette Grandeur infinie,

les bienfaits sans nombre que nous avons reçus de sa bonté, l'abus que nous avons fait de ses dons, sans lesquels nous ne pouvons rien faire pour notre salut; le compte que nous devons en rendre dans l'autre vie, lorsque nous quitterons celle-ci, et le danger de condamnation auquel nous sommes continuellement exposés. Si nous faisons ces réflexions, nous ne trouverons que trop de sujets de nous humilier et de nous confondre devant Celui qui doit nous juger et qui seul est notre souverain juge.

29. — *Dites-nous maintenant en quoi consistent notre reconnaissance et notre amour de DIEU?*

Ils consistent à faire ce que nous recommande le Christ, lorsqu'il nous dit : « Souvenez-vous de votre CRÉATEUR dans les jours de votre jeunesse. » C'est-à-dire, par reconnaissance et par amour, consacrons à DIEU les premiers jours de notre vie et les premières affections de notre âme. Serait-il juste que l'esprit du mal s'emparât le premier de notre cœur, et que les beaux jours d'une vie qui doit être toute à DIEU, fussent employés à aimer les plaisirs et les vanités de ce monde?

De plus, nous ferons observer ici que tout ce que nous avons est à DIEU; il nous a faits ce que nous sommes, et il nous a donné tout ce que nous possédons. Il n'y a point de mère au monde qui ait fait pour son enfant ce que le CRÉATEUR a fait pour nous. Nous serions donc d'une ingratitude révoltante, si nous lui refusions tout notre amour et toute notre reconnaissance. Nous ferons également observer que nous

devons l'aimer, non-seulement pour les faveurs et pour les grâces qu'il nous a faites, pour les biens et pour la gloire qu'il nous promet, mais nous devons l'aimer encore pour ses infinies perfections, c'est-à-dire pour l'amour de lui même. Pouvons-nous avoir un objet plus grand et plus digne de notre amour absolu et sans bornes?

30. — *L'amour de DIEU peut-il être de deux sortes?*

L'amour de DIEU s'appelle charité; cette charité, cet amour de DIEU est, ou un amour effectif, ou un amour de préférence. Si nous n'avons pas cet amour effectif, c'est-à-dire si nous ne sentons pas pour Lui des mouvements de tendresse, il faut au moins que nous ayons pour Lui un amour de préférence, c'est-à-dire que nous préférions DIEU à toutes choses, que nous soyons disposés à renoncer à nos plaisirs plutôt que de renoncer à son amitié, de perdre tout ce que nous avons au monde plutôt que de perdre la grâce de DIEU; en un mot, être prêts à souffrir plutôt la mort que de nous séparer de Lui par une mauvaise action. Il faut que nous puissions dire comme saint Paul : « Qui est-ce qui me séparera de l'amour de DIEU? Sera-ce l'affliction, ou le chagrin, ou la faim, ou la pauvreté, ou les dangers, ou la violence? Non, je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les mauvais Esprits, ni les puissants de la terre, ni aucune créature, ne pourront jamais me séparer de DIEU, qui est ma seule consolation et mon unique espérance. »

« Sans la charité je ne suis rien, » dit saint Paul, c'est-à-dire que, sans l'amour de DIEU, on ne peut

ni mériter, ni acquérir le ciel. Si, au contraire, nous mourons dans ce divin amour, nous serons des prédestinés. Or, pour y mourir, il faut s'y exercer pendant la vie. Demandons donc souvent à DIEU la grâce inestimable de l'aimer ; désirons ardemment ce saint amour, et nous l'obtiendrons.

31. — *A quoi ont donné naissance la reconnaissance et l'amour de DIEU ?*

La reconnaissance et l'amour de DIEU ont donné naissance à la religion, au culte et à la piété.

32. — *Qu'est-ce que la religion et que doit-elle être ?*

La religion est un culte, avec plus ou moins de cérémonies, qu'on rend à la DIVINITÉ. — La vraie religion est tolérante et ne veut point de persécution ; elle respecte toutes les croyances et plaint ceux qui n'en ont pas, tandis que l'hypocrisie et la superstition sont seules fanatiques et intolérantes, et impriment la frayeur et la crainte ; de plus, la vraie religion est toujours bienfaisante, toujours conciliatrice, toujours prête à accueillir ceux qui, fatigués d'erreurs qui affligent, ont besoin des vérités qui consolent.

32 (1). — *La religion est-elle respectée dans notre société actuelle, et son utilité est-elle absolue ?* (*)

Respectée, hélas ! non, malheureusement. Peu de gens, en effet, comprennent combien la religion nous

(*) Ce qui va suivre a été extrait du très-important journal mensuel intitulé : *la Religion laïque*, organe de régénération sociale, sous la direction de M. Ch. Fauvety.

aide pour accomplir nos devoirs dans le cours ordinaire de la vie : combien elle fortifie nos sentiments d'honneur et de fraternité. Aussi pouvons-nous dire que la religion est d'une utilité absolue pour l'amélioration de toute société humaine. En effet, que serait la fraternité sans l'idée d'un Père infiniment bon ? Que serait la conscience sans la foi en un DIEU infiniment juste ? Si les idées d'un ÊTRE SUPRÊME, d'une autre vie et de la responsabilité de nos actes pouvaient sortir de nos cœurs, tout l'équilibre social s'écroulerait pour ne laisser que des ruines. Si les hommes croyaient qu'ils ne sont qu'un futile effet du hasard, qu'ils ne doivent rien à une *Souveraine intelligence*, qu'aucun but n'est assigné à la vie, que la sagesse et la vertu n'ont rien de méritoire, et qu'à la mort tout est fini pour toujours, c'est-à-dire s'ils rejetaient les principes de toute religion, rien ne peut faire imaginer l'excès des misères qui en résulteraient. Peut-être espère-t-on que les lois humaines *seules* pourraient sauver la société : autant s'imaginer que, le soleil éteint, nous pourrions, avec nos torches, éclairer la terre, avec nos feux lui conserver sa chaleur et sa fertilité.

32 (2). — *Nous approuvons entièrement votre manière de voir. Dites-nous maintenant à quoi nous devons attribuer la grande prévention qui existe de nos jours contre la religion ?*

Sans aucun doute, nous devons l'attribuer à l'extrême défectuosité, comme rationalité, des religions plus ou moins officielles de notre époque actuelle, défectuosité qui n'a pas sa raison d'être à notre dite époque actuelle... Aussi pouvons-nous dire que les gens du métier l'ont

si bien travestie et compromise, que le gros public ne veut plus en entendre parler. Il semble que *religion* veuille dire : *fiction* et *même songe*, *commerce des choses saintes*, *superstition*, *intolérance*, *fanatisme*, *oppression de la pensée*, *guerre au progrès*, au *bon sens*, à la *raison*, voire même à la *science*. Chez beaucoup de braves gens, cette haine tourne à la rage, à l'hydrophobie. Tout homme qui leur parle de la religion comme d'une chose bonne en soi et respectable, leur est suspect, c'est un jésuite. Si, avec cela, il fait acte de libre penseur, ils le regardent comme un fou.

32 (3) — ***D'après vous, sans aucun doute, une semblable appréciation de quelques personnes peu sensées et plutôt dignes de pitié que de blâme, ne doit pas détourner l'homme vraiment sage et prudent de ses devoirs religieux, tels que les comprennent sa conscience et son cœur ?***

Parfaitement, ainsi que vous venez de le dire, l'homme vraiment sage et prudent ne doit jamais renoncer à ses purs sentiments religieux, lesquels sont sympathiques à sa conscience et à son cœur, quelle que soit, du reste, la critique des infortunés incrédules qui l'entourent, critique qui certainement, ainsi que vous venez de le dire, inspire plutôt la pitié que le blâme. C'est pourquoi, tout en plaignant de tout notre cœur et de toute notre âme les incrédules en question, nous nous faisons un véritable honneur d'être l'homme dont nous avons fait mention en répondant à votre question précédente, fermement résolu à rester, en tout temps, libre penseur et religieux, et, dussions-nous rester *seul*, de résister au courant d'une opinion qui peut devenir générale et se répandre de plus en plus, sans

cesser, pour cela, d'être complétement *absurde* et *insensée.*

32 (4). — *Votre ferme et inébranlable résolution, en cette circonstance, nous paraît tout à fait digne d'éloges, et certainement, DIEU merci, nous sommes intimement convaincu que non-seulement vous ne serez pas seul, mais que vous serez au contraire en nombreuse compagnie.*

C'est également notre conviction, tellement est grande notre confiance en la bonté infinie de DIEU, qui sans aucun doute ne doit pas permettre que ses enfants restent continuellement dans l'erreur. Aussi aurons-nous avec nous, même en écartant ceux qui vivent d'un culte religieux, et dès lors à bon droit suspects, tous les libres penseurs (heureusement ils sont en grand nombre) qui ont le simple bon sens de comprendre que, en fait d'opinion religieuse, toute personne sage et prudente doit se fier à son cœur et à sa conscience, et non aux enseignements le plus souvent hypocrites et intéressés de gens ambitieux, cupides et orgueilleux.

32 (5). — *Ne pensez-vous pas, avec moi, que ces enseignements ont encore aujourd'hui une très grande influence sur notre société actuelle, et vu l'acharnement qu'y mettent ses faux instructeurs, franchement le désespoir n'est-il pas permis ?*

C'est une erreur, nous ne devons jamais désespérer, et la preuve en est simple : c'est parce que la religion est aussi vieille que le monde. En effet, aussi loin qu'il est possible de remonter dans l'histoire de l'humanité, nous trouvons partout et en tout temps les racines de la vraie et pure religion. Elle peut bien quelquefois être faussée et détériorée, comme cela malheureuse-

sement est arrivé trop souvent pour le bonheur de notre crédule humanité, mais anéantie, jamais. En effet, la pure religion est une plante qui peut bien se faner pendant un certain temps, mais qui toujours finit par reverdir et devient ensuite plus vigoureuse que jamais. Comment, en effet, pourrait-il en être autrement? N'avons-nous pas, inculqué en nous, le sentiment intuitif de l'existence de DIEU, dont la nature tout entière nous donne des preuves indiscutables (1), le sentiment de notre faiblesse et de notre dépendance, la distinc-

1. Les preuves, dont il est fait mention ici, sont tellement bien énumérées dans le petit poëme suivant, de Racine fils, que nous sommes heureux de pouvoir le mentionner ici, malgré son étendue, persuadés que, en agissant ainsi, nous ne pouvons qu'être agréable à nos bien-aimés lecteurs.

POEME

Oui, c'est un DIEU caché que le DIEU qu'il faut croire ;
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
Quels témoins éclatants devant moi rassemblés !
Répondez, cieux et mers ; et vous, terre, parlez.
Quel bras peut vous suspendre, innombrables étoiles ?
Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles.
O cieux ! que de grandeur, et quelle majesté !
J'y reconnais un *Maître* à qui rien n'a coûté,
Et qui dans nos déserts a semé la lumière,
Ainsi que dans nos champs il sème la poussière.
Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau,
Astre toujours le même, astre toujours nouveau,
Par quel ordre, ô soleil, viens-tu du sein de l'onde
Nous rendre les rayons de ta clarté féconde ?
Tous les jours je t'attends, tu reviens tous les jours :
Est-ce moi qui t'appelle et qui règle ton cours ?

tion du bien et du mal et l'espérance d'une vie meilleure qui, de tout temps, ont été pour la créature hu-

---

Et toi, dont le courroux veut engloutir la terre,
Mer terrible, en ton lit quelle main te resserre ?
Pour forcer ta prison tu fais de vains efforts ;
La rage de tes flots expire sur tes bords.
Fais sentir ta vengeance à ceux dont l'avarice
Sur ton perfide sein va chercher son supplice.
Hélas ! prêts à périr, t'adressent-ils leurs vœux ?
Ils regardent le ciel, secours des malheureux.
La nature qui parle en ce péril extrême
Leur fait lever les yeux vers l'asile suprême :
Hommage que toujours rend un cœur effrayé
Au DIEU que jusqu'alors il avait oublié.
La voix de l'univers à ce DIEU me rappelle :
La terre le publie : Est-ce moi, me dit-elle,
Est-ce moi qui produis mes riches ornements ?
C'est Celui dont la main posa mes fondements.
Si je sers tes besoins, c'est Lui qui me l'ordonne :
Les présents qu'il me fait, c'est à toi qu'il les donne.
Je me pare des fleurs qui tombent de sa main ;
Il ne fait que l'ouvrir et m'en remplit le sein.
Pour consoler l'espoir du laboureur avide,
C'est Lui qui dans l'Égypte, où je suis trop aride,
Veut qu'au moment prescrit, le Nil, loin de ses bords,
Répandu sur la plaine, y porte mes trésors...
Ainsi parle la terre, et charmé de l'entendre,
Quand je vois par ces nœuds, que je ne puis comprendre,
Tant d'Êtres différents l'un à l'autre enchaînés,
Vers une même fin constamment entraînés,
A l'ordre général conspirer tous ensemble,
Je reconnais partout la main qui les rassemble,
Et d'un dessein si grand j'admire l'unité,
Non moins que la sagesse et la simplicité...
Le roi pour qui sont faits tant de biens précieux,
L'homme élève un front noble et regarde les cieux.

maine, dépouillée de tout prestige superstitieux, un secours, une consolation, une espérance qui ne lui ont

---

Ce front, comme un théâtre où l'âme se déploie,
Est tantôt éclairé des rayons de la joie,
Tantôt enveloppé de chagrins ténébreux.
L'amitié tendre et vive y fait briller ses feux,
Qu'en vain veut imiter, dans son zèle perfide,
La trahison que suit l'envie au teint livide.
Un mot y fait rougir la timide pudeur,
Le modeste respect, l'imprudente colère,
La crainte et la pâleur, sa compagne ordinaire,
Qui, dans tous les périls funestes à nos jours,
Plus prompte que la voix, appelle du secours.
A me servir aussi cette voix empressée,
Loin de moi, quand je veux, va porter ma pensée :
Messagère de l'âme, interprète du cœur,
De la société je lui dois la douceur.
Que le foule d'objets l'œil réunit ensemble !
Que de rayons épars ce cercle étroit rassemble !
Tout s'y peint tour à tour. Le mobile tableau
Frappe un nerf qui l'élève et le porte au cerveau.
D'innombrables filets, ciel ! quel tissu fragile !
Cependant ma mémoire en a fait son asile,
Et tient dans un dépôt fidèle et précieux
Tout ce que m'ont appris mes oreilles, mes yeux...
Mais qui donne à mon sang cette ardeur salutaire ?
Sans mon ordre il nourrit ma chaleur nécessaire...
Est-ce moi qui préside au maintien de ses lois ?
Et pour les établir ai-je donné ma voix ?
Je les connais à peine, une attentive adresse
M'en apprend tous les jours et l'ordre et la sagesse.
De cet ordre secret reconnaissons l'Auteur,
Fut-il jamais des lois sans un législateur !...
Reconnaissons du moins Celui par qui nous sommes,
Celui qui fait tout vivre et qui fait tout mouvoir :
S'il donne l'Être à tous, l'a-t-il pu recevoir ?

jamais fait absolument défaut? Aussi est-ce avec une entière et absolue conviction que nous répétons ici : que jamais nous ne devons désespérer, et que c'est une grande erreur de craindre de voir la religion disparaître complètement parmi nous, car elle est comme un soleil radieux qui quelquefois peut bien être obscurci par le passage de quelques nuages plus ou moins sombres, mais dont la lumière resplendissante devient ensuite plus éclatante et plus pure qu'auparavant...

32[6]. — *Cette indestructibilité de la religion dans notre humanité terrestre, sans doute doit être providentielle d'après vous?*

Parfaitement, et cela par une raison toute simple : c'est qu'elle est la conséquence naturelle de la bonté infinie de DIEU En effet, quelle a été autrefois la mission de ces Esprits bienfaisants et tout à fait supérieurs qui, à différentes époques de l'histoire de notre humanité, sont venus s'incarner sur cette terre? Certainement cette mission a de tout temps eu pour but de rétablir les principes de la pure et véritable religion, la *seule* qui convienne à toutes les époques et à tous les peuples tant soit peu éclairés.

Il précède les temps, qui dira sa naissance?
Par Lui l'homme, le ciel, la terre, tout commence,
Et Lui *seul* infini n'a jamais commencé.
Quelle main. quel pinceau dans mon âme a tracé
D'un *divin Créateur* l'image incomparable?
Ce n'est point à mes sens que j'en suis redevable...
Et d'un ÊTRE SUPRÊME je me suis souvenu
Dès le premier instant que je me suis connu.

Racine fils.

32(7). — *Vous conviendrez cependant avec moi que la mission des Esprits, dont vous venez de nous parler, n'a pas pu être toujours exactement la même pour chacun, du moins pour ce qui a rapport à leurs instructions religieuses?*

Sans aucun doute leurs instructions religieuses ont dû, pour chacun, être appropriées à leur époque, c'est-à-dire au degré d'intelligence des peuples qu'ils ont eu pour mission de régénérer et d'instruire en même temps. Seulement, nous ferons remarquer que quelque inférieures qu'aient été autrefois leurs instructions religieuses et psychologiques par rapport à celles que nous a léguées tout dernièrement notre bien-aimé et très-regretté maître, Allan Kardec, elles ont cependant toutes eu pour but la propagation des consolants et rationnels principes, dont nous avons déjà fait mention, en répondant à votre question précédente.

32(8). — *Quels sont ces principes ?*

Ces principes sont naturellement les suivants : la croyance en un DIEU *créateur* et *dispensateur* de toutes choses, puis ensuite la croyance en l'immortalité de l'âme spirituelle qui est en nous, ainsi qu'aux peines et récompenses qui l'attendent au sortir de cette vie, suivant que nous aurons bien ou mal fait. Les détails ont pu changer, mais les principes fondamentaux jamais.

33. — *Dites-nous maintenant ce qu'est le culte et ce qu'il doit être?*

Le culte est l'ensemble des actes extérieurs qui sont le résultat des idées religieuses. Le véritable culte est celui qui est simple, et par conséquent exempt de faste ; sans quoi il devient défectueux.

34. — *Pourquoi?*

Parce qu'alors le culte devient plutôt théâtral que religieux. Le mondain, dans ce cas, l'emporte sur le spirituel.

35. — *Est-ce que ce n'est pas un défaut qui peut actuellement s'adresser au catholicisme?*

Oui, malheureusement, et même beaucoup trop, car le clergé catholique, aujourd'hui, cherche plutôt à frapper les yeux qu'à impressionner l'esprit. Il sent *instinctivement* que pour se soutenir, la parade est nécessairement indispensable, aussi, comme le fit jadis le clergé du Paganisme, en use-t-il avec outrance pour conserver sa prépondérance.

36. — *Quel en sera le résultat?*

Il sera naturellement ce qu'il a été autrefois pour le *Paganisme*, lorsque le *Christianisme* est venu prendre sa place. Seulement ce résultat sera probablement moins radical, et au lieu de la disparition totale du *Catholicisme*, nous aurons sans doute sa transformation plus ou moins entière. Certainement nous reconnaissons que l'ostentation peut fort bien, pendant quelque temps, produire l'effet qu'on en attend; mais il vient un temps, ensuite, où elle produit tout l'opposé, et devient alors une cause d'affaiblissement pour tout culte qui en fait usage.

37. — *C'est aussi notre avis. Seulement ne pensez-vous pas, comme nous, que ce qui se passe actuellement est providentiel?*

Oui, c'est également mon opinion, je dirai même

que c'est ma conviction. En effet, comment pouvoir mettre en doute que ce qui se passe actuellement soit l'avant-coureur d'une grande transformation religieuse qui se prépare ?

38. — *Cependant ce n'est pas la manière de voir du catholicisme, qui considère ses dogmes comme absolus et immuables.*

Rien n'est absolu et immuable sur notre globe terrestre : tout y est relatif et sujet à transformation. Aussi en sera-t-il de l'immutabilité des dogmes du *Catholicisme*, comme il en a été autrefois de ceux des religions qui l'ont précédé. Ils disparaîtront pour faire place à d'autres vérités religieuses plus en rapport avec les connaissances de notre époque.

39. — *Malgré cela, vous ne pouvez pas nier qu'une semblable prétention de sa part devra forcément nuire à la transformation dont vous nous parlez ?*

Nuire, oui ! empêcher, non. La raison en est toute simple : c'est que rien au monde ne peut s'opposer à la loi du progrès établie par DIEU de toute éternité. La partie scientifique, philosophique et morale de l'histoire de notre humanité en est une preuve convaincante ; laquelle ne peut être mise en doute que par *l'ignorance* et *l'orgueil*.

40. — *Alors le Clergé catholique, en admettant l'immutabilité pour ses dogmes, serait donc dans l'erreur ?*

Sans aucun doute, car forcément nous sommes

obligé de reconnaître que toute religion ici bas est perfectible, comme tout ce qui existe du reste.

41. — *Cependant la religion catholique étant une religion révélée, elle devrait d'après cela être immuable?*

Ainsi que je l'ai déjà dit, en répondant à l'une de vos précédentes questions, rien n'est immuable dans la nature, en dehors de DIEU et de ses lois divines qui, comme Lui, sont *éternelles* et *immuables*. Lui *seul* et les lois en question jouissent de cet attribut : autrement, tout y progresse, tout s'améliore et se transforme. Cette vérité absolue, reconnue aujourd'hui par toute personne instruite et faisant usage de son intelligence, est vraie pour le *Catholicisme*, comme pour toute autre religion quelle qu'elle soit. Puis, ensuite, nous sommes forcé de reconnaître que toutes les religions, en général, sont toujours en rapport avec les connaissances de l'époque à laquelle elles se produisent (1). Cette vérité est trop élémentaire pour pouvoir être combattue...

42. — *Vous nous avez dit, en répondant à notre avant-dernière question, que le catholicisme était dans l'erreur en admettant l'immutabilité pour ses dogmes. Est-ce qu'il n'est*

(1) A l'appui de cette vérité reconnue par le Christ lui-même, voir la citation évangélique qui est mentionnée dans le préambule, page 22, de cet humble petit écrit, ainsi que l'opinion de monseigneur Chatel, primat distingué de l'Église française, dont il est également fait mention à la suite de la citation évangélique sus-mentionnée.

pas également dans l'erreur en faisant revivre le péché originel?

Sans aucun doute, et la preuve, c'est que nous sommes forcé de reconnaître aujourd'hui que le parti qui, au quatrième siècle, s'intitula : *Catholique*, pour s'élever au-dessus de la simplicité chrétienne, a fait fausse route, dès son début, en faisant revivre la doctrine du péché originel et la malédiction qui en aurait été la suite. Ce dogme *monstrueux*, non-seulement ramène la fatalité sur la tête de l'homme, ce qui est contraire à la suprême justice et à la bonté infinie de DIEU, mais encore, il prouve, d'une manière évidente, que le parti en question ne sut alors qu'allier l'*inconséquence* à l'*aveuglement*, en cette délicate matière. En effet, du moment que ce parti admettait la rédemption comme accomplie dans le sens de la tradition messianique, naturellement le péché originel n'avait plus sa raison d'être! Malgré cela, cette grave inconséquence est encore maintenue dans l'enseignement et dans les pratiques de l'Église. Cependant, de deux choses l'une : ou le péché originel a été *racheté*, ou la rédemption est une *imposture*. Ce dilemme est radical et n'admet pas de subtilités.

43. — ***En répondant à notre trentième question, vous nous avez dit ce qu'est le culte et ce qu'il doit être. Dites-nous maintenant s'il existe plusieurs cultes, et faites-nous les connaître?***

Il en existe deux. En effet, le culte étant la manifestation morale et physique que les hommes mettent en pratique pour honorer la DIVINITÉ, il comprend donc,

d'après cela, le culte *intérieur* et le culte *extérieur*. Le premier consiste dans certains sentiments ; le deuxième consiste dans la manifestation privée ou publique de nos sentiments.

44. — *Le culte extérieur est-il toujours vrai?*

Malheureusement non : car il n'est qu'un mensonge souvent criminel, lorsqu'il n'est pas le signe réel de l'état de l'âme et du cœur. C'est au moyen de ce mensonge, le plus dangereux de tous, que tant de scélérats hypocrites ont pu réussir à tromper l'humanité et à l'accabler des plus grands maux. Aussi ceux qui s'en rendent coupables sont-ils réellement à plaindre.

45. — *Nous sommes entièrement de votre avis à cet égard. Dites-nous maintenant ce que c'est que la piété?*

La piété est un sentiment religieux, une disposition affectueuse de l'âme qui nous porte à remplir avec zèle et humilité tous nos devoirs envers DIEU. Elle est le meilleur garant qu'on puisse avoir des mœurs des hommes, car toutes les fois qu'elle est ardente et fervente, elle ramène toujours dans la bonne voie les malheureux qui s'en écartent. La véritable piété s'accorde avec tous les plaisirs raisonnables, non contraires à la loi de DIEU.

46. — *La piété est-elle toujours sincère?*

Malheureusement non, comme toutes les choses ici-bas, cette sublime qualité a quelquefois son revers de médaille.

47. — *Quel est ce revers de médaille?*

C'est de remplacer la véritable piété par une affectation de dévotion, et cela le plus souvent par *ostentation* ou *ambition*. Malheureux et à plaindre sont les personnes qui s'en rendent coupables, car, si l'hypocrisie civile est blâmable, certainement l'*hypocrisie religieuse* doit l'être infiniment davantage.

48. — *Ce que vous dites est parfaitement juste. Maintenant dites-nous si, en outre des devoirs directs dont nous avons fait mention jusqu'à présent, il en existe un autre qui soit également d'une importance extrême pour chacun de nous?*

Parfaitement, cela n'offre même aucun doute.

49. — *Faites-nous le connaître?*

Ce devoir, qui certainement nous est essentiellement indispensable, c'est la prière; nous devons forcément avoir recours à la prière, et cela par une raison bien simple : c'est que la prière est à l'âme ce que la rosée est aux plantes : elle soulage et vivifie.

50. — *C'est entièrement notre avis. Aussi, comme ce dernier devoir direct nous paraît excessivement important, nous allons nous en occuper d'une manière toute spéciale. Dites-nous, d'abord, ce que c'est que la prière?*

La prière est un acte d'adoration par lequel on s'adresse à DIEU pour reconnaître sa souveraineté sur toutes choses et lui demander la grâce non-seulement de ne jamais mal faire, mais encore de bien faire par

amour pour Lui ; elle est la respiration de l'âme ; de plus, elle est toujours agréable à l'ÉTERNEL, quand elle est dite avec foi, ferveur et sincérité. Il est peu touché par celle de l'homme vain, orgueilleux et égoïste, à moins que ce ne soit de sa part un acte de sincère repentir et de véritable humilité.

51. — *La prière date-t-elle des temps les plus reculés et quelles sont les différentes formes qu'on peut lui donner ?*

Oui, de tout temps la prière a été regardée comme un moyen puissant pour élever l'âme, l'affermir dans les bonnes résolutions et la consoler dans le malheur. En effet, elle apaise nos ressentiments, soulage nos douleurs et nous rend plus fermes contre les épreuves de la vie, qu'elle nous fait supporter avec patience et résignation ; de plus elle établit la seule communication possible entre l'homme ici-bas et DIEU ; aussi celui qui ne prie pas renonce-t-il à tout rapport avec cette source de toute espérance et consolation. Enfin, penser à l'ÉTERNEL, le remercier de tous ses bienfaits, avoir une confiance absolue en Lui, implorer son secours pour nous et pour les autres, incarnés ou non incarnés, lui offrir tous les jours de la vie, et cela à tout instant, nos biens, nos joies, nos actions, etc., etc., sont les différentes formes qu'on peut donner à la prière.

52. — *Savons-nous tous prier convenablement ?*

Malheureusement non ! Sans doute nous prions presque tous, mais combien peu savent prier ? Qu'importent au SEIGNEUR les phrases que nous relions les unes aux autres, machinalement, parce que nous en avons l'ha-

bitude ; que c'est un devoir que nous remplissons, et que, comme tout devoir, il nous pèse.

La prière du vrai chrétien, du vrai *spirite*, à quelque culte qu'il appartienne, doit être faite dès que l'Esprit a repris le joug de la chair ; elle doit s'élever vers DIEU avec humilité et ferveur, dans un élan de reconnaissance pour tous les bienfaits accordés jusqu'à ce jour, pour la nuit écoulée et pendant laquelle il nous a été permis, quoique à notre insu, de retourner près de nos amis, de nos guides, pour puiser dans leur contact plus de force et de persévérance. Elle doit s'élever humble vers le SEIGNEUR, pour lui recommander notre faiblesse, lui demander son appui, son indulgence, sa miséricorde. Elle doit être profonde, car c'est notre âme qui doit s'élever vers le CRÉATEUR, qui doit se tranfigurer comme Jésus-Christ au Thabor, et parvenir blanche et rayonnante d'espoir et d'amour.

53. — *Que doit renfermer notre prière ?*

Notre prière doit renfermer la demande des grâces dont nous avons besoin, mais un besoin réel. Inutile de demander au SEIGNEUR d'abréger nos épreuves, de nous donner les joies et la richesse ; demandons-lui de nous accorder les biens plus précieux de la patience, de la résignation et de la foi. Ne disons point, comme cela arrive à beaucoup d'entre nous : « Ce n'est pas la peine de prier, puisque DIEU ne m'exauce pas. » Que lui demandons-nous la plupart du temps ? Avons-nous souvent pensé à lui demander notre amélioration morale ? Oh ! non, très-peu ; mais nous avons songé plutôt à lui demander la réussite de nos entreprises terres-

tres, et nous nous sommes écriés : « DIEU ne s'occupe pas de nous; s'il s'en occupait, il n'y aurait pas tant d'injustices. » Insensés et ingrats que nous sommes, si nous descendions dans le fond de notre conscience, nous trouverions presque toujours en nous-mêmes le point de départ des maux dont nous nous plaignons. Demandons donc, avant toutes choses, notre amélioration, et nous verrons quel torrent de grâces et de consolations se répandra sur nous.

54. — *Quand et comment devons-nous prier?*

Nous devons prier sans cesse, sans pour cela nous retirer dans notre oratoire ou nous jeter à genoux sur les places publiques. La prière de la journée pour nous tous, c'est l'accomplissement de nos devoirs, de tous nos devoirs, sans exception, de quelque nature qu'ils soient. N'est-ce pas un acte d'amour envers le SEIGNEUR que d'assister ses semblables dans un besoin quelconque, soit moral ou physique? N'est-ce pas un acte de reconnaissance que d'élever notre pensée vers Lui, quand un bonheur nous arrive, qu'un accident est évité, qu'une contrariété même nous effleure seulement, si nous disons par la pensée : « *Merci, ô mon DIEU!* » N'est-ce pas un acte de contrition, que de nous humilier devant notre juge suprême, quand nous sentons que nous avons failli, ne fût-ce que par une pensée fugitive, et de lui dire : « *Pardonnez-moi, ô mon DIEU! car j'ai péché par orgueil, ou par égoïsme, ou par manque de charité ; donnez-moi, je vous prie, si je n'en suis pas trop indigne, la force de ne plus faillir et le courage de réparer !* »

Ceci est indépendant des prières du matin et du soir ; mais, comme nous pouvons le voir, la prière peut être de tous les instants, sans apporter aucune interruption à nos travaux; ainsi dite, elle les sanctifie, au contraire, et soyons convaincus qu'une seule de ces pensées partant du cœur, est plus écoutée de DIEU, notre Père *céleste*, que les longues prières dites par habitude, souvent sans cause déterminante, et auxquelles l'heure convenue nous rappelle machinalement.

55. — *Que se propose-t-on dans la prière et que peut-elle être?*

On se propose trois choses : *louer*, *demander*, et *remercier*. Elle peut être vocale ou mentale, isolée ou publique. Toutes sont bonnes lorsqu'elles sont sincères, c'est-à dire humbles, ardentes et ferventes. Seulement, nous ferons observer ici que les prières en commun, lorsqu'elles sont dites sans ostentation, ont fort souvent l'immense avantage de ramener dans la bonne voie les malheureux qui s'en écartent.

56. — *Peut-on prier les bons Esprits?*

Oui, on peut prier les bons Esprits, comme étant les messagers de DIEU et les exécuteurs de ses volontés ; mais leur pouvoir est en raison de leur supériorité, et toujours et en tout temps relève du Maître de toutes choses, sans la permission de qui rien ne se fait ; c'est pourquoi les prières qu'on leur adresse ne sont efficaces que si elles sont agréées par le CRÉATEUR.

57. — *N'est-ce pas offenser DIEU que de le croire plus sensible à la forme qu'au fond?*

Oui, et nous ajouterons même que c'est une vérité qui ne peut pas être mise en doute. En effet, la prière n'a de valeur que par la pensée qu'on y attache ; or, il est impossible d'attacher une pensée à ce qu'on ne comprend pas, car ce que l'on ne comprend pas, ne peut toucher le cœur. Pour l'immense majorité, les prières en une langue incomprise ne sont que des assemblages de mots qui ne disent rien à l'esprit. Pour que la prière touche, il faut que chaque mot réveille une idée, et si on ne la comprend pas, elle ne peut en réveiller aucune. On la répète comme une simple formule qui a plus ou moins de vertu selon le nombre de fois qu'elle est répétée. Beaucoup prient par devoir, quelques-uns même pour se conformer à l'usage ; c'est pourquoi ils se croient quittes, quand ils ont dit une prière un nombre de fois déterminé et dans tel ou tel ordre. DIEU lit au fond des cœurs, il voit la pensée et la sincérité, et, ainsi que vous venez de le dire, c'est l'offenser que de le croire plus sensible à la forme qu'au fond.

58. — *Il y a des gens qui contestent l'efficacité de la prière et ils se fondent sur ce principe que, DIEU connaissant nos besoins, il est inutile de les lui exposer. Ils ajoutent encore que, tout s'enchaînant dans l'univers par des lois éternelles, nos vœux ne peuvent changer les decrets de DIEU. Qu'en pensez-vous?*

Sans aucun doute, il y a des lois naturelles et immuables que DIEU ne peut pas consentir à abroger selon

le caprice de chacun, mais de là à croire que toutes les circonstances de la vie sont soumises à la fatalité, la distance est grande. S'il en était ainsi, l'homme ne serait qu'un instrument passif, sans libre arbitre et sans initiative. Dans cette hypothèse, il n'aurait qu'à courber la tête sous le coup de tous les événements, sans chercher à les éviter. Il n'aurait pas dû, à l'aide du paratonnerre, chercher à détourner la foudre, de même qu'il ne devrait rien faire pour éviter tout danger, ou encore pour porter secours à son semblable, suppositions tout à fait absurdes, car DIEU n'a pas donné à l'homme le jugement et l'intelligence pour ne pas s'en servir, la volonté pour ne pas vouloir, et l'activité pour rester dans l'inaction, etc.

L'homme étant libre d'agir dans un sens ou dans un autre, ses actes ont pour lui-même et pour autrui des conséquences subordonnées à ce qu'il fait ou ne fait pas; par son initiative, il y a donc des événements qui échappent forcément à la fatalité, et qui ne détruisent pas plus l'harmonie des lois universelles, que l'avance ou le retard de l'aiguille d'une pendule ne détruit la loi du mouvement sur laquelle est établi le mécanisme. DIEU peut donc accéder à certaines demandes, sans déroger à l'immutabilité de ses lois qui régissent l'ensemble, son accession restant toujours subordonnée à sa volonté; seulement il serait absurde de croire qu'il suffit de demander pour obtenir. De même, c'est être plus qu'injuste, et avoir la plus noire des ingratitudes que d'accuser la PROVIDENCE, si elle n'accède pas à toutes les demandes, car elle sait mieux que nous ce qui est pour notre bien. Ainsi en est-il d'un père sage

qui refuse à son enfant les choses qui peuvent lui être contraires.

59. — *Nous comprenons que Dieu le laisse souffrir, puisque c'est pour son bien; mais alors que lui accordera-t-il?*

Ce que DIEU lui accordera, s'il s'adresse à lui avec confiance, humilité et ferveur ; c'est le courage, la patience et la résignation. Ce qu'il lui accordera encore, ce sont les moyens de se tirer lui-même d'embarras, à l'aide des idées qu'il lui fait suggérer par les bons Esprits, lui en laissant ainsi le mérite. Il assiste ceux qui s'aident eux-mêmes, selon cette maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » et non ceux qui attendent tout d'un secours étranger, sans faire usage de leur propre faculté ; mais la plupart du temps on préférerait être secouru par un miracle, sans avoir rien à faire.

60. — *Donnez-nous un exemple à l'appui de ce que vous venez de dire?*

Rien n'est plus facile. Supposons, par exemple, qu'un homme qui s'est perdu dans un désert souffre horriblement de la soif, et que, se sentant défaillir, il se laisse tomber à terre. En cet état, il prie DIEU et attend, mais aucun Ange ne vient lui apporter à boire. Cependant un bon Esprit lui suggère la pensée de se lever, de suivre un des sentiers qui se présentent devant lui ; alors, par un mouvement machinal, rassemblant toutes ses forces, il se lève et marche à l'aventure. Arrivé sur une hauteur, il découvre au loin un ruisseau ; à cette vue, il reprend courage. S'il a la foi, il s'écriera : « *Merci, mon DIEU, de la pensée que vous m'avez ins-*

pirée, de la force que vous m'avez donnée ; » ce qui est un signe de piété, d'humilité et de reconnaissance envers DIEU, notre Père céleste à tous. S'il n'a pas la foi, il dira : « Quelle bonne pensée j'ai eue là ! Quelle bonne idée j'ai eue de prendre ce sentier plutôt qu'un autre ! Le hasard nous sert vraiment bien quelquefois. Combien je me félicite de mon courage, de ne pas m'être laissé abattre ! » ce qui, de sa part, est un signe d'orgueil absurde, tout en étant celui d'une extrême ingratitude envers DIEU, source de toute espérance et consolation et notre seul soutien.

61. — *Nous sommes de votre avis ; mais l'objection suivante ne pourrait-elle pas se faire : pourquoi le bon Esprit ne lui a-t-il pas dit clairement : « Suis ce sentier et au bout tu trouveras ce dont tu as besoin ? » Pourquoi ne s'est-il pas montré à lui pour le guider et le soutenir dans sa défaillance ? De cette manière, il l'aurait convaincu de l'intervention de la PROVIDENCE.*

Cette objection serait fausse et tout à fait défectueuse : car, si les choses ne se sont pas passées ainsi, c'était d'abord pour lui apprendre qu'il faut s'aider soi-même et faire usage de ses propres forces. Puis, par l'incertitude, DIEU met à l'épreuve sa confiance en Lui et sa soumission à sa volonté. Cet homme était dans la situation d'un enfant qui tombe, et qui, s'il aperçoit quelqu'un, crie et attend qu'on vienne le relever ; s'il ne voit personne, il fait des efforts et se relève tout seul.

62. — *La prière en faveur de celui qui souffre est-elle agréable à DIEU?*

Oui, elle est on ne peut plus agréable à DIEU, car, non-seulement elle prouve de la part de celui qui prie un cœur généreux et des sentiments élevés, mais encore elle a cela d'avantageux, que l'Être pour qui l'on prie en éprouve toujours un très-grand soulagement, parce que c'est un témoignage d'intérêt qu'on lui donne. D'un autre côté, par la prière, on l'excite au repentir et au désir de faire ce qu'il faut pour s'améliorer et progresser; dans ce cas, la prière se change en un acte d'extrême charité, qui est toujours ce qu'il y a de plus agréable à DIEU, car ce sont ces mêmes actes qui, dans les temps futurs, doivent amener la sympathie universelle entre toutes ses créatures, but final qu'il leur a destiné de toute éternité.

63. — *Quelle est la doctrine qui peut le mieux faire comprendre l'action de la prière et expliquer le mode de transmission de la pensée, soit que l'Être prié vienne à notre appel, soit que notre pensée lui parvienne?*

Sans contredit, c'est la Doctrine spirite, car *seule* elle nous en donne l'explication en nous représentant tous les. Êtres incarnés plongés dans le fluide universel qui occupe l'espace, comme ici-bas nous le sommes dans l'atmosphère. Ce fluide reçoit une impulsion de la volonté de l'Esprit; c'est le véhicule de la pensée, comme l'air est le véhicule du son, avec cette différence que les vibrations de l'air sont circonscrites, tandis que celles du fluide universel

s'étendent à l'infini. Lors donc que la pensée est dirigée vers un Être quelconque, sur la terre ou dans l'espace, c'est-à-dire d'incarné à incarné, ou bien d'incarné à désincarné, et *vice versa*, un courant fluidique s'établit de l'un à l'autre, transmettant la pensée comme l'air transmet le son.

L'énergie du courant est en raison de celle de la pensée et de la volonté. C'est ainsi que la prière est entendue des Esprits, à quelque endroit qu'ils se trouvent; que tous les Esprits communiquent entre eux, qu'ils nous transmettent leurs inspirations; que des rapports même s'établissent à distance, entre les habitants d'un monde matériel.

64. — *Afin de fixer nos idées sur les diverses prières que nous sommes susceptibles d'adresser à DIEU et aux bons Esprits, nous allons vous prier de nous en faire connaître quelques-unes. Ainsi, par exemple, dites-nous une prière ayant pour but de demander un secours à DIEU?*

Mon DIEU, vous connaissez ma faiblesse, je ne puis rien sans le secours de votre grâce. Ne me la refusez pas, ô mon DIEU, et proportionnez-la à mes besoins : donnez-moi assez de force pour éviter le mal que vous défendez, pour pratiquer tout le bien que vous attendez de moi, et pour souffrir avec toute humilité et toute résignation toutes les peines qu'il vous plaira de m'envoyer; mais avant tout, SEIGNEUR, que votre justice ait son cours et que votre volonté soit faite. Amen.

65. — *Faites-nous-en connaître une deuxième?*

DIEU infiniment puissant et infiniment bon, je vous en supplie très-humblement, augmentez en moi la sagesse, si toutefois vous ne m'en trouvez pas trop indigne, pour que je puisse connaître mes vrais intérêts; fortifiez mes résolutions pour exécuter ce qu'elle prescrit; agréez mes bons offices à l'égard de tous mes frères, vos autres enfants, comme le seul acte de reconnaissance qu'il soit en mon pouvoir de vous offrir, pour toutes les faveurs que vous m'accordez chaque jour, et pour lesquelles je vous remercie de tout mon cœur, de toute mon âme, désirant ardemment avoir le suprême bonheur de m'en rendre de plus en plus digne, dans ma conduite à venir.

Que votre divine volonté soit faite, ô mon DIEU!

66. — *Maintenant faites-nous-en connaître une troisième, adressée aux Anges gardiens et aux Esprits protecteurs comme messagers de DIEU?*

Esprits sages et bienveillants, messagers de DIEU, dont la mission est d'instruire les hommes et de les conduire dans la bonne voie, DIEU le permettant, soutenez-moi, bons Esprits, dans les épreuves de cette vie; donnez-moi la force de les subir sans murmure, et de plus avec une entière résignation, afin d'avoir le suprême bonheur de pouvoir être agréable à DIEU; détournez de moi les mauvaises pensées, et faites que je ne donne accès à aucun des mauvais Esprits qui tenteraient de me solliciter au

mal. Éclairez ma conscience sur mes défauts, et levez de dessus mes yeux le voile de l'orgueil qui pourrait m'empêcher de les apprécier et de me les avouer à moi-même. — Vous surtout, mon bon Ange gardien, qui veillez plus particulièrement sur moi, faites que je me rende digne de votre bienveillance et, par conséquent, de la divine miséricorde de DIEU.

Vous connaissez mes besoins, qu'il y soit satisfait selon la divine volonté du SEIGNEUR, notre bon Père céleste à tous.

Amen.

67. — ***Faites-nous connaître un acte de soumission et de résignation?***

Mon DIEU, vons êtes souverainement juste, toute souffrance ici-bas doit avoir sa cause et son utilité. J'accepte, avec humilité et reconnaissance, le sujet d'affliction que je viens d'éprouver, comme une expiation de mes fautes passées et une épreuve pour l'avenir.

Bon Ange gardien, Esprit bien-aimé, vous à qui DIEU, dans son infinie miséricorde, permet de veiller plus particulièrement sur moi, et vous tous, bons Esprits, qui me protégez, DIEU le permettant, donnez-moi la force de supporter sans murmure ce sujet d'affliction; faites qu'il soit pour moi un avertissement salutaire, accroisse mon expérience; qu'il combatte en moi l'orgueil, l'ambition, la sotte vanité et l'affreux égoïsme; qu'il contribue à mon amélioration; enfin, qu'il me rende meilleur par amour pour

DIEU; mais, avant tout, que la volonté de l'ÉTERNEL soit faite.

Amen.

68. — *Faites-nous-en connaître une autre?*

J'éprouve, ô mon DIEU! le besoin de vous prier, pour me donner la force de supporter les épreuves qu'il vous a plu de m'envoyer. Permettez, SEIGNEUR, que la lumière se fasse assez vive en mon esprit, pour que j'aie le bonheur de pouvoir apprécier toute l'étendue d'un amour paternel qui m'afflige, pour vouloir me sauver. Je me soumets avec humilité et résignation, ô mon DIEU! mais, hélas! la créature est si faible que, si vous ne me soutenez, je crains de succomber.

Secourez-moi, SEIGNEUR.

69. — *Dites-nous maintenant une prière pour ceux qui souffrent, incarnés ou non incarnés?*

DIEU tout-puissant, qui voyez nos misères, daignez écouter favorablement les vœux que je désire vous adresser en faveur de ceux qui souffrent, incarnés ou non incarnés, quels que soient leurs sentiments à mon égard, pardonnant d'avance, de tout mon cœur et de toute mon âme, par amour pour vous, à tous ceux qui peuvent me vouloir du mal, mais surtout en faveur de tous ceux qui, comme moi, ont le suprême désir de vous plaire et de ne jamais vous déplaire. Qu'ils aient le suprême bonheur de pouvoir réparer et expier leur passé, autant que je désire moi-même, de cœur et d'âme, ponvoir réparer

et expier le mien, afin de se rendre dignes de votre divine miséricorde, et de pouvoir jouir du bonheur que vous réservez aux Élus.

Si ma demande, SEIGNEUR, est inconsidérée, je vous en demande très-humblement pardon, et vous supplie très-humblement de me la pardonner. Si, au contraire, elle est juste et utile à vos yeux, que les bons Esprits, chargés d'exécuter vos divines volontés, leur viennent en aide pour l'accomplissement de mon désir le plus cher, après celui d'avoir le suprême bonheur de toujours vous plaire et de ne jamais vous déplaire.

Vous tous, Esprits errants qui m'entendez et qui souffrez, si mon désir n'est pas exaucé, c'est qu'il est dans les desseins de DIEU de nous éprouver, vous dans vos souffrances, moi dans mon affliction de vous savoir souffrants. Soumettons-nous donc sans murmure, ô mes amis, à sa divine volonté : mettons toute notre confiance et toutes nos espérances en son infinie miséricorde, et disons ensemble avec toute humilité et toute résignation :

Quelles que soient les peines et les punitions que votre bonté paternelle nous réserve, SEIGNEUR, que votre suprême justice ait son cours, et que votre divine volonté soit faite.

70. — *Faites-nous en connaître une autre adressée aux bons Esprits, comme étant les messagers de DIEU?*

Esprits bons et bienfaisants, messagers de DIEU, le SEIGNEUR le permettant, étendez votre douce et salutaire protection sur tous les malheureux : ceux

qui, ici-bas, sont en proie à l'indigence, à la maladie; ceux qui sont exposés à des dangers, à des séductions; ceux qui s'approchent de leur fin; ceux enfin qui, à l'état d'Esprits errants, souffrent dans leur vie spirituelle, pour les fautes qu'ils ont pu commettre dans leur dernière existence corporelle! A tous, bons et bienveillants Esprits, relevez leur courage abattu, soutenez leur foi chancelante, ranimez leurs espérances incertaines, calmez leurs inquiétudes, adoucissez leurs peines, aidez-les à surmonter les souffrances qu'ils éprouvent, et à n'y voir qu'une cause d'expiation et d'épreuves que DIEU, notre bon Père *céleste* à tous, leur inflige dans leur propre intérêt; donnez-leur toute confiance, tout espoir, et toute résignation par amour pour Lui; mais avant tout, bons Esprits, que la volonté de DIEU soit faite.

71. — ***Pour d'autres prières en tout genre, quel est l'ouvrage le plus important que nous puissions consulter?***

Sans contredit, c'est l'*Évangile selon le Spiritisme*, d'Allan Kardec; lequel forme, avec le *Livre des Esprits*, du même auteur, la bibliothèque psychologique et morale la plus complète possible. *Avis.*

72. — ***Revenant à notre première question et à l'explication que vous nous en avez donnée, en répondant à notre dix-huitième, vous reconnaissez donc en vous deux Êtres différents?***

Oui, et ces deux Êtres sont l'âme et le corps.

73. — *Faites-nous connaître ce que vous pensez de l'un et de l'autre* (1)?

Je pense que l'âme est le principe intelligent qui anime les Êtres qui composent l'espèce humaine et leur donne la pensée, la volonté et la liberté d'agir. Elle est immatérielle, individuelle et immortelle. Unie à l'enveloppe fluidique éthérée ou périsprit, elle constitue l'Être spirituel concret, défini et circonscrit appelé Esprit. L'Esprit uni au corps matériel par l'incarnation constitue l'homme; de sorte qu'en l'homme il y a trois choses: l'âme proprement dite ou principe intelligent; le périsprit ou enveloppe fluidique de l'âme; le corps ou enveloppe matérielle. L'âme est ainsi un Être simple; l'Esprit un Être double, composé de l'âme et du périsprit; l'homme un Être triple, composé de l'âme, du périsprit et du corps. Le corps séparé de l'Esprit est une matière inerte; le périsprit séparé de l'âme est une matière fluidique, sans vie et sans intelligence, mais pouvant cependant être douée de vie par son union avec le principe vital. L'âme est le principe de la vie intelligente, spirituelle et morale de l'homme; tandis que le principe vital est le principe de la vie matérielle, commun à tous les êtres animés de la création. C'est donc à tort que quelques personnes ont prétendu qu'en donnant à l'âme une enveloppe fluidique semi-matérielle, le Spiritisme en faisait un Être matériel.

(1) A cette occasion, nous ferons observer, ici, que l'historien Plutarque a dit, de son temps, en parlant de l'un et de l'autre: « Le corps est l'instrument de l'âme et l'âme l'instrument de DIEU. »

73 (1). — *Tout ce qui concerne l'âme humaine ayant rapport à son point de départ et au but que DIEU lui a destiné de toute éternité, étant du plus haut intérêt pour toute créature humaine, nous allons vous adresser quelques questions à cet égard. Ainsi, par exemple, dites-nous quels sont les éléments essentiels de l'âme humaine ?*

Ces éléments sont les suivants : la *mémoire*, l'*intelligence*, la *volonté* et le *pouvoir de perfectionner* tout ce que l'homme fait sous son impulsion.

73 (2). — *Est-ce que les trois premiers éléments ne sont pas également communs aux animaux ?*

Sans doute, certains animaux nous donnent tous les jours des preuves incontestables d'intelligence, de mémoire et de volonté. Nous sommes donc forcé de répondre : oui, à votre question. Seulement nous ferons remarquer ici que l'âme animale étant privée de la quatrième faculté (cela est à la connaissance de tout le monde), elle doit forcément être inférieure à l'âme humaine. Malgré cela, nous sommes forcé de reconnaître qu'elle en possède le principe, et ce que nous nommons *instinct* n'est autre chose que le commencement de la vie d'une âme destinée à devenir Esprit, de même que les incarnations animales précèdent les incarnations humaines, vérité que la science reconnaît aujourd'hui.

73 (3). — *Donnez-nous d'autres preuves à l'appui de la vérité que vous venez d'énoncer ?*

C'est facile. Ainsi, par exemple, nous savons tous que l'animal possède, à différents degrés, la faculté d'aimer et surtout l'attachement maternel, premier atome de l'amour parfait ; puisque aimer et souffrir se tiennent liés indissolublement, tant que l'amour n'est

pas un sentiment entièrement pur, pourquoi DIEU, justice inflexible, aurait-il créé des Êtres devant souffrir, sans qu'il leur soit ouvert, comme à ses autres créatures composant l'humanité, le grand avenir du progrès et du bonheur ? C'est que la souffrance est le moteur indispensable à l'ascension vers la vie spirituelle. Il est certain que l'animal souffre même dans cette intime et intellectuelle partie de son être, que j'appellerai son âme ; on a vu des chiens mourir de chagrin, le cas n'est pas rare... Cette manière d'avancer par les afflictions est, d'après mon humble manière de voir, une preuve de son progrès et par conséquent la preuve certaine qu'il existe en lui une étincelle spirituelle. — Même observation pour plusieurs autres espèces d'animaux.

73 (4). — *Mais alors vous admettez donc l'individualité pour les animaux en dehors de cette vie ?*

Votre question est réellement embarrassante et évidemment, d'après ce que nous venons de dire, nous serions pour ainsi dire forcé de répondre affirmativement, ainsi que le font un grand nombre de personnages qui, il faut en convenir, émettent de sérieuses raisons à l'appui de leur affirmation.

73 (5). — *Quelles sont ces raisons ?*

Elles sont les suivantes : C'est qu'en accordant la souffrance sans l'individualité, il faudrait, d'après elles, mettre en doute, ce qui est impossible, la suprême justice et la bonté infinie de DIEU, individualité et par conséquent responsabilité, disent-elles.

Individualité, puisqu'ils aiment, qu'ils souffrent et se souviennent, et que peu d'étapes leur sont nécessaires pour devenir Esprit. — Naturellement il est question ici

des animaux les plus élevés, hiérarchiquement parlant. Responsabilité, parce que quelques-uns d'entre eux commencent déjà la vie passionnée. Qu'est-ce que la haine, la méchanceté, la vengeance, la gourmandise, l'entêtement dont ils font preuve, sinon les premiers anneaux de la longue chaîne des passions, l'annonce par conséquent d'une parcelle spirituelle en eux ?

73 (6). — ***Dites-nous si ces raisons sont concluantes pour vous ?***

Oui et non ! Oui, si la justice de DIEU ne pouvait pas, dans le cas ci-dessus mentionné, se produire d'une toute autre manière, et non, dans le cas contraire. La raison en est simple : c'est que la grande difficulté alors serait de pouvoir dire à quel degré d'animalité pourrait commencer, pour l'animal, l'individualité en dehors de cette vie, du moment que nous voyons les trois éléments, dont nous avons fait mention, exister chez un très-grand nombre d'espèces animales, voire même jusque parmi les insectes. Nous le disons ici : est-il rationnel de supposer que ces mêmes insectes conservent, eux aussi, leur individualité en dehors de cette vie ? Certainement le nombre innombrable des insectes, par rapport au petit nombre des quadrumanes, suffit grandement pour nous convaincre du contraire...

73 (7). — ***Mais alors, dans ce cas, comment la justice divine peut-elle se produire ?***

Suivant notre humble manière de voir, naturellement elle peut et doit se produire de la manière suivante : c'est que, pour le règne animal, malgré que l'individualité, en dehors de cette vie, n'existe pas pour les différentes espèces qui le composent, cela n'em-

pêche pas que le progrès existe quand même pour tous les membres qui composent ces différentes espèces. En effet, n'est-il pas plus rationnel de supposer qu'il existe, dans la nature, un nombre considérable de fluides différents en pureté, ainsi que cela a été confirmé par un très-grand nombre de communications spirituelles? Alors, dans ce cas, la non-individualité des animaux, en dehors de cette vie, ne sera plus contraire à la justice infinie de DIEU, ainsi qu'il est facile de le comprendre...

73 (8). — *Quel est l'avantage que votre manière de voir offre sur celle des personnes dont vous nous avez fait mention, en répondant à notre avant-dernière question?*

Un très-grand : c'est qu'elle seule peut faire comprendre le point de départ, pour les Êtres vivants ici-bas, de l'individualité en dehors de cette vie, ce qui est impossible avec celle des personnes en question. Notre manière de voir éclaire ; la leur laisse dans l'obscurité. Nous ajouterons que l'individualité, en dehors de cette vie, ne peut exister qu'à la condition d'être entière...

73 (9) — *J'approuve votre manière de voir. Seulement ne pensez-vous pas avec moi qu'il existe, chez certains animaux, une somme de bonté et d'intelligence plus grande que chez certaines peuplades sauvages?*

Ce que vous dites est vrai. Seulement je vous ferai observer que la sensibilité est, règle générale, plus développée chez ces dernières que chez les premiers. Puis, en outre de cela, je vous ferai également observer que la quatrième faculté que possède l'homme et que l'animal, quelle que soit son élévation, hiérarchi-

quement parlant, ne possède en aucune manière, a dû primitivement engendrer parmi les hommes primitifs des besoins et des passions inconnues des animaux. Sans doute ce sont ces besoins et ces passions qui ont dû donner naissance, parmi ces mêmes hommes primitifs, au cas anormal que vous venez de nous mentionner.

73 (10) — *Le principe intelligent est-il divisé atomiquement à son origine, et est-ce en s'agglomérant qu'il forme des Êtres plus complets?*

La question que vous nous posez n'est pas encore parfaitement éclaircie. Seulement nous devons supposer que les animaux-plantes, qui sont le point de départ du règne animal, et les insectes microscopiques doivent les uns et les autres avoir un principe intelligent très-peu accentué, et se composant par conséquent de molécules intellectuelles très-infimes; lesquelles, à mesure que l'animal progresse, doivent probablement augmenter en nombre, et cela jusqu'à ce que ledit principe intellectuel soit devenu Esprit, conservant, à cette époque, son individualité en dehors de cette vie et destiné, à partir de cette même époque, à ne s'incarner que dans des corps humains seulement, tant qu'il ne sera pas arrivé à l'état d'Esprit pur.

73 (11) — *Ce que vous venez de dire pour l'animal peut-il également se dire pour l'homme ?*

Nous le répétons, nous ne pouvons émettre ici que des probabilités. Seulement, avec toute franchise, nous avouerons que ces probabilités nous paraissent très-rationnelles. C'est pourquoi nous ne balancerons pas pour

répondre, avec une certaine assurance : Oui ! l'agglomération moléculaire spirituelle se produit également dans l'homme à mesure qu'il progresse, et probablement cela doit être cette même agglomération qui doit rendre les Esprits de plus en plus lumineux (auréole chrétienne) à mesure qu'ils progressent, et cela naturellement quand ils sont arrivés à un certain degré de pureté. En effet, il est naturel de penser que plus un Esprit possède de molécules spirituelles en lui, plus il doit être lumineux, et *vice versâ*.

73 (12). — *Mais alors vous mettez en doute l'épuration des molécules intellectuelles et spirituelles à mesure que l'animal et l'homme progressent ?*

En aucune manière. J'admets parfaitement bien, au contraire, leur épuration à mesure que l'Être qu'elles animent progresse. Seulement j'admets également que c'est précisément leur épuration qui facilite leur agglomération, leur puissance attractive augmentant à mesure qu'augmente leur épuration même. Ce que nous disons ici nous paraît tout à fait rationnel et conforme, en même temps, aux lois de la chimie. En effet, d'après toutes nos expériences chimiques, nous sommes forcés de reconnaître que généralement deux ou plusieurs substances se combinent d'autant mieux entre elles qu'elles sont plus pures...

73 (13). — *Dites-nous maintenant quelle est, de toutes les doctrines philosophiques existantes, celle dont les principes s'accordent le plus avec ceux dont vous venez de faire mention, en répondant à nos questions précédentes ayant rapport à l'âme humaine ?*

Cette doctrine sans aucun doute est la doctrine spirite, autrement dit le *Spiritisme*.

74. -- *Qu'est-ce que le Spiritisme, et quelle est son utilité, et son but?*

Le Spiritisme est une Doctrine qui nous donne des connaissances sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de notre humanité. Naturellement son utilité est des plus importantes pour nous tous, sans exception.

Quant à son but, il est le suivant : c'est de combattre l'incrédulité et ses funestes conséquences, en donnant des preuves patentes de l'existence de l'âme et de la vie future ; il s'adresse donc à ceux qui ne croient à rien ou qui doutent, et le nombre en est grand malheureusement.

Ceux qui ont une foi religieuse, et à qui cette foi suffit, n'en ont pas besoin. A celui qui dit : « Je crois à l'autorité de l'Église et je m'en tiens à ce qu'elle enseigne, sans rien chercher au delà », le Spiritisme répond qu'il ne s'impose à personne et ne vient forcer aucune conviction.

La liberté de conscience est une conséquence de la liberté de penser, qui est un des attributs de l'homme ; le Spiritisme serait en contradiction avec ses principes de charité et de tolérance, s'il ne la respectait pas. C'est pourquoi le Spiritisme, respectant la liberté de conscience, ne s'impose pas. Il accepte en frère celui qui vient à lui comme un frère, et laisse en repos ceux qui le repoussent. Il sait, d'ailleurs, que toute croyance imposée est superficielle et ne donne que les apparences de la foi, mais non la foi sincère. Il expose ses

principes aux yeux de tous, de manière que chacun puisse se former une opinion en connaissance de cause. Ceux qui les acceptent, prêtres ou laïques, le font librement et parce qu'ils les trouvent rationnels; mais il n'en veut nullement à ceux qui ne sont pas de son avis. S'il y a lutte, aujourd'hui, entre l'Église et le Spiritisme, certainement ce n'est pas lui qui l'a provoquée, car ses principes sont absolument les mêmes que ceux du Christ. Seulement il rend clair et compréhensible, pour les masses, ce qui était obscur.

75. — *Le Spiritisme a-t-il rencontré des détracteurs ?*

Oui, de très-nombreux même.

76. — *Est-ce que leurs objections ont été réfutées ?*

Parfaitement, et cela même d'une manière entière et complète. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance de la très-importante brochure d'Allan Kardec, intitulée : *Qu'est-ce que le Spiritisme*.

77. — *Dites-nous maintenant quel est le principe fondamental de la doctrine spirite ?*

Le principe fondamental sur lequel repose la *doctrine spirite* est la maxime suivante : *Hors la charité point de salut.*

78. — *Mais ce principe fondamental est exactement le même que celui du christianisme ?*

Si vous voulez parler du pur christianisme, oui, il a lui aussi le même principe fondamental pour maxime.

Si, au contraire, vous voulez parler du Christianisme des papes, autrement dit du Catholicisme, nous répondrons, non ; car le Catholicisme l'a remplacé par la maxime suivante : *Hors de l'Église catholique point de salut ;* laquelle pour lui est un *dogme.*

79. — *Quelles sont les réflexions que vous inspirent ces deux maximes ; autrement dit, la maxime fondamentale du Spiritisme et le dogme des catholiques, dont vous venez de faire mention ?*

Ce sont les suivantes : c'est que l'une est on ne peut plus *humanitaire* et, de plus, résume complétement tous les devoirs que les hommes se doivent entre eux ; tandis que l'autre, au contraire, est tout ce qu'il y a de plus *anti-humanitaire.* En effet, tandis que la maxime : *Hors la charité point de salut*, s'appuie sur un principe universel, ouvre à tous les enfants de DIEU l'accès du bonheur suprême, le dogme : *Hors de l'Église catholique point de salut*, s'appuie, non pas sur la foi fondamentale en DIEU et en l'immortalité de l'âme, foi commune à toutes les religions, mais sur la foi spéciale en des dogmes particuliers ; il est exclusif et absolu ; au lieu d'unir les enfants de DIEU, il les divise ; au lieu de les exciter à l'amour de leurs frères, il entretient et sanctionne l'irritation entre les sectaires des différents cultes, qui se considèrent réciproquement comme maudits dans l'éternité, fussent-ils parents ou amis dans ce monde ; méconnaissant la grande loi de l'égalité devant la tombe, il les sépare même dans le champ du repos. La maxime : *Hors la charité point de salut*, est la consé-

cration du principe de l'égalité devant DIEU, et de la liberté de conscience; avec cette maxime pour règle, tous les hommes sont frères, et quelle que soit leur manière d'adorer le CRÉATEUR, ils se tendent la main et prient les uns pour les autres ; avec le dogme : *Hors de l'Église catholique point de salut*, ils se lancent l'anathème, se persécutent et vivent en ennemis ; le père ne prie pas pour le fils, ni le fils pour le père, ni l'ami pour l'ami, s'ils se croient réciproquement damnés sans retour. Ce dogme est donc essentiellement contraire aux enseignements du Christ, d'où la conséquence naturelle que c'est un dogme *anti-chrétien*?

80. — *D'après cela, le dogme* : **Hors de l'Église catholique point de salut,** *n'aurait pas sa raison d'être ?*

C'est notre conviction, non-seulement pour les raisons que nous venons d'émettre, mais encore pour la suivante, qui prouve qu'il est un non-sens. En effet, avec un semblable dogme, comment résoudre la question suivante : Un homme a mené toute sa vie la conduite la plus dépravée, la plus criminelle; il s'est souillé de tous les vices ; mais au moment de mourir, et durant quelques minutes, il accomplit scrupuleusement ses devoirs religieux et reçoit une absolution pleine et entière. Un autre a été toute sa vie un homme de bien, bon, charitable, mais il n'a pas pratiqué selon la foi ; il a été, si vous le voulez, *déiste*, *protestant*, *juif*, *musulman*, *etc.*, et volontairement ou involontairement n'a pas reçu la dernière absolution. Quel est leur sort réciproque dans la vie future ? Si le premier est sauvé, il n'a pas eu beaucoup de peine, si le se-

cond ne l'est pas, à quoi lui ont servi toutes ses vertus, si son sort est le même que s'il eût fait le mal. S'il peut être sauvé que devient le dogme : *Hors de l'Église catholique, point de salut*? Forcément il devient nul.

81. — *Maintenant dites-nous ce que c'est que le périsprit, dont vous nous avez parlé en répondant à notre soixante-treizième question?*

Le périsprit est une substance fluidique *semi-matérielle*, autrement dit possédant en lui le principe vital. Ce fluide, invisible pour nous à son état normal, tire sa source du fluide universel, dont il est un des composés.

82. — *Qu'est-ce que le fluide universel?*

Le fluide universel n'est pas autre chose que le fluide *cosmique*, *primordial*, lequel est universellement répandu dans l'immensité sans fin qui nous entoure de toutes parts. C'est l'élément ou principe élémentaire de toute la création, en dehors de notre âme qui nous vient de DIEU, que toute personne tant soit peu *sensée*, moralement parlant, doit considérer comme étant son Père spirituel.

83. — *Le fluide universel étant l'élément de toute la création en dehors de notre âme, que devons-nous en conclure?*

Nous devons en conclure que ce fluide, en se modifiant, devient *principe vital*, *lumière*, *feu*, *chaleur*, *électricité*, *gaz*, matière *organique* et *inorganique*; que

sur aucun monde matériel ce fluide ne se trouve à l'état de pureté absolue, état qu'il ne possède que dans les mondes divins, demeure des Esprits purs. Dans notre monde, le fluide qui s'en rapproche le plus est le fluide magnétique animal, principe de la vie purement matérielle sur les mondes matériels. D'où nous devons conclure que le fluide universel possède, en lui, le principe de la vie purement matérielle, et comme il se trouve répandu dans toutes les espaces sans fin, la vie est donc partout.

84. — *Quelle est l'utilité générale du fluide universel?*

L'utilité générale du fluide universel consiste non-seulement en ce qu'il est le principe de toute matière, possédant en lui-même le principe de la vie purement matérielle, ainsi que nous venons de le dire, mais encore en ce sens qu'il sert à relier tous les mondes matériels, ayant en lui toutes les forces qui président et qui ont présidé de tout temps, aux divers mouvements ainsi qu'à la formation et transformation des mondes matériels, et pour mieux dire de toute matière quelconque.

85. — *Quelles sont les forces dont vous venez de nous parler?*

Ces forces ne sont pas autre chose que quelques-unes des lois éternelles et immuables que DIEU a établies de toute éternité. Telles sont les lois d'*attraction*, de *cohésion*, de *répulsion*, de *rotation* et de *translation*, les seules qu'il nous soit permis de connaître. Au moyen de ces lois se produisent tous les phénomènes

que nous connaissons de la création matérielle, et cela par l'intermédiaire des Esprits purs chargés par DIEU, dont ils sont les messagers directs, d'en diriger l'exécution, et que les Esprits supérieurs sont chargés de faire exécuter par les Esprits inférieurs, tout en les surveillant en même temps.

86. — ***En nous définissant le périsprit, vous nous avez dit qu'il tire sa source du fluide universel. Dites-nous maintenant quelle est son utilité?***

L'utilité du périsprit est double et très-multiple dans ses conséquences. Ainsi, par exemple, pendant la vie corporelle de l'Esprit, il sert de trait d'union entre le corps proprement dit et l'Esprit. C'est lui qui sert d'intermédiaire à l'esprit de l'homme pour agir sur son corps purement matériel, ce dernier étant beaucoup trop grossier pour qu'il puisse agir directement sur lui. Dans ce cas, le périsprit est le *véhicule* de la pensée de l'homme, autrement dit de l'Esprit qui est incarné en lui, pour transmettre le mouvement aux différentes parties de son organisme, lesquelles agissent sous l'impulsion de sa volonté, et pour répercuter dans son esprit les sensations produites par les agents extérieurs. Le périsprit, dans ce cas, a pour fil conducteur les nerfs, comme dans le télégraphe, le fluide électrique a pour conducteur le fil métallique. Tel est le rôle important que le périsprit joue dans les phénomènes résultant de l'incarnation. Son utilité indispensable ne peut donc pas être mise en doute. En dehors de cette vie, c'est-à-dire dans le monde des

Esprits, c'est également lui qui sert d'enveloppe ou corps fluidique à l'Esprit.

87. — *Le degré d'épuration du périsprit est-il égal pour tous les Esprits?*

Probablement non. En effet, son degré d'épuration doit naturellement être toujours en rapport avec le plus ou moins de pureté de l'Esprit lui-même. D'où nous devons conclure que *règle générale :* le corps fluidique d'un Esprit est d'autant plus épuré que l'Esprit lui-même est plus pur et *vice-versa.*

88. — *Dites-nous maintenant quelle différence vous faites entre le monde des Esprits et le monde corporel?*

Une très-grande : c'est que le monde des Esprits, c'est-à-dire des intelligence extra-corporelles, est le monde normal, primitif, éternel, préexistant et survivant à tout ; tandis que le monde corporel, lui, n'est que *secondaire* et pourrait cesser d'exister ou n'avoir jamais existé, sans altérer en rien l'essence du monde des Esprits.

89. — *En répondant à notre quatre-vingt-sixième question, vous nous avez dit que le périsprit est très-multiple dans ses conséquences. Quelles sont ces conséquences?*

Ces conséquences sont celles qui résultent de tous les faits spirites, soit matériels ou spirituels.

90. — *En quoi consistent ces faits?*

Ils consistent en coups frappés, dans le mouvement des corps inertes, dans les apparitions, dans les com-

munications spirituelles, etc., etc. Naturellement tous ces faits offrent chacun différentes phases.

91. — *Tous ces faits étant étrangers à nos instructions, du moins celles que nous nous sommes proposées en composant ce petit catéchisme, c'est pourquoi nous ne nous en occuperons pas davantage. Seulement dites-nous si vous connaissez un ouvrage important qui soit susceptible de donner de nombreux renseignements à cet égard?*

Parfaitement. Cet ouvrage est le *Livre des médiums* d'Allan Kardec, l'illustre propagateur de la *doctrine spirite*. C'est même, on peut le dire, le seul qui existe en ce genre.

92. — *Les hommes devenant Esprit au sortir de cette vie, dites-nous dans quel endroit de l'espace ils se trouvent réunis, en dehors de leurs vies corporelles, et ce qu'ils deviennent alors?*

En dehors de leurs vies corporelles, les Esprits sont partout, les espaces infinis en sont peuplés à l'infini; il y en a sans cesse à nos côtés qui nous observent et agissent sur nous à notre insu, car les Esprits sont une des puissances de la nature et les instruments dont DIEU se sert pour l'accomplissement de ses vues providentielles, mais tous ne vont pas partout où ils auraient le désir d'aller, car il est des régions interdites aux moins avancés. — En quittant un monde corporel pour la vie spirituelle, les Esprits deviennent Esprits *errants*.

93. — *Que signifie le mot* errant *dont vous venez de vous servir ?*

Le mot *errant* désigne l'état d'un Esprit dégagé de son corps purement matériel et attendant une nouvelle incarnation pour avancer vers DIEU ; à l'état errant, commun à tous les désincarnés non encore esprits purs, l'Esprit peut bien trouver facilement les moyens de s'instruire, mais pour progresser, c'est-à-dire avancer vers DIEU, but final de tous les Esprits, les épreuves de l'incarnation lui sont indispensables; aussi tous aspirent-ils à s'incarner, ce qui peut leur être refusé pendant un temps plus ou moins long, s'ils méritent d'être punis.

94. — *Dites-nous maintenant ce que sont les Esprits?*

Les Esprits sont les Êtres intelligents et moraux de la création. Ils peuplent l'univers en dehors des mondes matériels, ainsi que nous l'avons déjà dit. Quant à leur nature intime, elle nous est inconnue; seulement nous devons penser qu'ils sont immatériels, en dehors de leur périsprit, car sans cela ils ne seraient pas immortels.

95. — *Qu'est-ce que la création dont vous venez de parler ?*

La création comprend tout ce qui existe dans les immensités sans fin. Elle peut se diviser en trois parties bien distinctes : la création *inorganique* et *organique* pour les mondes matériels, et la création *spirituelle* pour les mondes extra-matériels.

96. — *Qu'entendez-vous par la création inorganique?*

La création inorganique est celle qui comprend tout ce qui est purement et simplement matériel dans la création. Tels sont : les liquides, les solides, l'air, le feu, la lumière, la chaleur et tous les gaz en général.

97. — *Qu'est-ce que la création organique?*

C'est celle qui comprend tous les corps organisés et doués de vie plus ou moins active. Elle comprend les trois règnes suivants : règne végétal, règne animal, règne humain.

98. — *Une différence tranchée existe-t-elle entre les trois règnes dont vous venez de faire mention?*

Oui, pour le dernier règne seulement; non pour les deux autres règnes. En effet, entre les deux premiers règnes, il existe une liaison telle qu'il est pour ainsi dire impossible de pouvoir faire une différence réellement sensible entre eux deux, tellement le sujet le plus élevé du premier règne a de ressemblance avec le moins élevé du deuxième.

99. — *D'après vous, cette liaison n'existe donc pas dans les deux derniers règnes?*

Parfaitement, car, à cette époque, le fluide instinctif intelligent du règne animal (voir la page 79) subit une transformation entière et complète qui fait, du règne humain, un règne tout à fait à part.

100. — *Donnez-nous-en la preuve?*

C'est facile. Pour cela, il nous suffit de faire remar-

quer que l'intelligence animale est purement *instinctive*, *limitée* et *sans initiative*. Ce que nous disons est tellement vrai que, chez les animaux, toute création nouvelle et toute amélioration sont complétement nulles. En effet, quelque soit l'art que nous admirons dans leurs travaux, ce qu'ils faisaient jadis ils le font encore aujourd'hui, ni mieux ni plus mal, selon les formes et les proportions constantes et invariables qui les distinguent. Le petit, isolé de ceux de son espèce, n'en construit pas moins son nid sur le même modèle sans avoir reçu d'enseignements.

101. — *Cependant vous ne pouvez pas nier que quelques-uns sont susceptibles d'une certaine éducation ?*

Certainement. Seulement, dans ce cas, leur développement intellectuel, toujours renfermé dans des bornes étroites, est forcément dû à l'action de l'homme sur une nature flexible, car il n'est aucun progrès qui leur soit propre. — Pour l'Être humain, au contraire, non-seulement il possède tout ce que possède l'animal, mais encore il possède en outre une intelligence *spéciale*, *indéfinie* et *morale* qui lui donne la volonté et le pouvoir de perfectionner tout ce qu'il fait, et, en même temps, la conscience de son avenir, la perception des choses extra-matérielles et enfin la conscience de l'existence d'un ÊTRE SUPRÊME, seul créateur et seul dispensateur de toutes choses.

102. — *Dites-nous maintenant si la création a eu un commencement ?*

Non et oui. Non, si l'on considère la création primi-

tive au point de vue général; oui, si on la considère au point de vue particulier. Dans le premier cas, la création primitive ne peut être qu'un mythe, car ce serait admettre que DIEU, avant elle, serait resté éternellement inactif, ce qui est purement et simplement un non-sens. Nous sommes donc forcés de reconnaître que la création générale est *éternelle* comme DIEU même, ce qui certainement ne nuit en rien à sa *puissance absolue* sur toutes choses. Il est vrai que notre intelligence ne peut pas se rendre compte d'une vérité semblable. Est-ce une raison pour cela, pour la mettre en doute? Non certainement, car si nous ne la comprenons pas, nous ne comprenons pas non plus l'éternité du temps et l'infini de l'espace. Nous dirons même que nous comprendrions encore moins un commencement et une fin attribués au temps ou bien encore à l'espace qui nous environne de toutes parts. En effet, dans ces deux cas, *qu'est-ce qu'il y aurait au-delà ?*

103. — *D'après vous, la création particulière aurait donc un commencement?*

Parfaitement.

104. — *Qu'est-ce qui vous le prouve?*

Ce sont d'abord et avant tout notre raison et notre conscience qui nous disent que DIEU certainement ne doit pas rester inactif un seul instant, il doit créer continuellement. Puis, ensuite, ce sont également nos connaissances actuelles en géologie, chimie, physique et astronomie.

105. — *Si la création particulière a un commencement, a-t-elle également une fin?*

Naturellement. Seulement cette fin, pour les mondes matériels, n'est qu'une transformation qu'ils subissent lorsqu'ils sont arrivés à maturité, c'est-à-dire à un degré de pureté voulue pour cela. L'étude géologique de notre globe nous donne des preuves convaincantes de ce que nous venons de dire et de ce que nous avons dit précédemment.

106. — *Comment cela?*

Par la raison toute simple qu'elle nous enseigne que la terre primitivement a dû être un soleil dans le genre de celui qui nous éclaire, du moment que la chaleur intérieure de la croûte terrestre, d'après toutes les expériences qui se sont faites à cet égard, paraît augmenter *d'un degré centigrade par vingt-cinq mètres de profondeur* (terme moyen), passé trente mètres environ de profondeur (à cette profondeur de trente mètres, la chaleur est toujours égale à la chaleur moyenne de la surface). D'après cela, la chaleur moyenne en France étant de 10 degrés centigrades environ, nous aurons 20 degrés à 280 mètres de profondeur, 1010 degrés à 25030 mètres de profondeur, 2010 degrés à 50030 mètres dito, etc., etc. — *Conséquences à en déduire.* — Quant à son refroidissement, bien reconnu aujourd'hui, il nous prouve jusqu'à l'évidence, qu'il viendra un temps où tous les volcans, qui existent actuellement à sa surface, viendront à s'éteindre, ce qui est déjà arrivé pour un très-grand

nombre. Alors, à cette époque, l'ébullition intérieure du globe ne trouvant plus de débouché de dégagement, comme cela arrive actuellement, tout fait présumer qu'au bout d'un certain temps une explosion épouvantable viendra à se produire. Alors, à cette dernière époque, notre globe terrestre volera en éclats plus ou moins nombreux dans l'espace qui l'entoure, et sa partie fluidique intérieure ira occuper naturellement l'espace qui lui sera assignée. Peut-être ira-t-elle s'unir à notre globe solaire. C'est en effet ce qui nous paraît le plus rationnel.

107. — *Parmi nos découvertes astronomiques, en trouvez-une qui soit à l'appui de votre dire?*

Parfaitement.

108. — *Quelle est-elle?*

C'est celle qui nous fait connaître une quantité innombrable de petits corps planétaires qui entourent le soleil et qui fort souvent ont une très-grande influence sur la température de notre atmosphère qui, pour nous, se refroidit d'autant plus qu'ils sont plus nombreux entre le soleil et nous. Ces petits corps portent généralement le nom d'*aréolithes* ou *étoiles filantes*, dont quelques-uns tombent quelquefois sur notre globe terrestre, ainsi que cela est à la connaissance de tout le monde.

109. — *Pour que votre dire eût sa raison d'être, il faudrait alors que la composition chimique de ceux qui sont tombés et qui tombent également de temps en temps sur no-*

tre globe, fût reconnue semblable à celle de notre globe lui-même.

C'est effectivement ce qui arrive. Ainsi d'après toutes les analyses chimiques qu'on a pu faire de ces corps, l'on reconnaît aujourd'hui qu'ils sont tous composés de substances connues à la surface de la terre. Les corps simples, par exemple, dont ils sont composés, sont les suivants : oxygène, soufre, carbone, silicium, aluminium, magnésium, calcium, potassium, sodium, fer, nikel, cobalt, chrome, manganèse, cuivre, étain et titane, nombre total dix-sept.

110. — *Maintenant donnez-nous une idée de l'origine et du mode de création des Esprits ?*

DIEU seul connaît l'origine et le mode de création des Esprits ; seulement, comme nous reconnaissons deux éléments dans l'univers, en dehors de DIEU et créés par Lui : l'élément intelligent ou fluide universel animalisé et l'élément purement matériel, notre raison nous dit que les Esprits doivent être l'individualisation du principe intelligent, en dehors de la vie matérielle (ce principe intelligent a probablement dû être spiritualisé par DIEU, une fois arrivé à un degré de pureté voulue pour pouvoir subir une telle transformation), comme les corps sont l'individualisation du principe matériel, dans les mondes matériels. Vouloir aller au-delà, c'est vouloir approfondir une chose qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître.

111. — *D'après vous, ainsi que le prétendent également plusieurs personnes, le principe intelligent le plus épuré du*

règne animal, serait donc destiné à animer la créature humaine, dans son existence corporelle primitive?

Parfaitement, à la condition cependant d'admettre, en même temps, ainsi que nous l'avons déjà dit, que le principe animal le plus épuré subit, avant de devenir Esprit en dehors de cette vie, une transformation entière et complète qui lui permet, une fois incarné sur un monde matériel, de pouvoir perfectionner tout ce qu'il fait, et, en même temps, lui donne la conscience de son avenir, la perception des choses extra-matérielles, la conscience de l'existence de DIEU, et enfin lui permet de conserver son individualité en dehors de cette vie, ce qui n'existe pas pour l'espèce animale, par la raison toute simple que l'individualité pour elle n'existe que sur les mondes matériels seulement, et nullement en dehors de ces mondes.

112. — *Mais alors que devient, en dehors de cette vie, le principe intelligent que nous sommes forcés de reconnaître aux animaux?*

Il doit probablement se confondre dans le principe intelligent universel approprié à sa nature, autrement dit égal au sien en pureté. D'où la conséquence naturelle qu'il doit exister, dans la nature, un nombre innombrable de principes intelligents universels qui tous sont à des degrés différents de pureté. Telle est du moins l'opinion que nous croyons la plus rationnelle et la plus probable par conséquent.

113. — *Vous nous avez dit, en répondant à notre quatre-*

vingt-quatorzième question, que les Esprits sont immortels. Sont-ils également progressifs?

Parfaitement, comme tout ce qui existe du reste dans la nature, en dehors de DIEU et de ses lois *éternelles* et *immuables*. Leur progression est, en effet, la conséquence forcée de l'une des lois naturelles établies par DIEU de toute éternité, la loi du progrès.

114. — *En quoi consiste la progression des Esprits?*

La progression des Esprits peut être *intellectuelle* et *morale*. La première consiste dans le développement de leur intelligence spirituelle qui doit se perfectionner en toutes choses, et la deuxième dans leur épuration qui doit augmenter jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à l'état de pureté complète. Nous ferons ohserver ici que l'Esprit peut acquérir la première de ces deux progressions, aussi bien et même peut-être mieux, pendant sa vie spirite que durant sa vie corporelle; tandis que, pour acquérir la deuxième, il faut forcément qu'il s'incarne, car la vie humaine *seule* peut lui en faciliter les moyens.

115. — *Quel est le but de la progression des Esprits?*

La progression des Esprits a pour but de les rapprocher du Créateur et Dispensateur de toutes choses, de DIEU, notre bon Père spirituel à tous, source de toute espérance et consolation et *notre seul soutien.*

116. — *Quelle est celle des deux progressions qui sert le plus à nous rapprocher dc DIEU?*

Sans nul doute, c'est la dernière, sans laquelle tout

rapprochement vers DIEU nous est impossible, c'est-à-dire sans laquelle toute progression, hiérarchiquement parlant, nous est impossible.

117. — *Pour obtenir cette progression, que leur faut-il faire?*

Ainsi que nous l'avons déjà dit, forcément il leur faut subir l'incarnation.

118. — *Qu'est-ce que l'incarnation?*

L'incarnation est l'assimilation d'un Être spirituel dans un corps humain en voie de formation.

119. — *Comment se produit l'incarnation?*

Elle doit probablement se produire de la manière suivante, ainsi que nous l'enseigne *la Genèse* d'Allan Kardec, page 233 et suivantes : Lorsque l'Esprit doit s'incarner dans un corps humain en voie de formation, dit cet auteur, un lien fluidique, qui n'est autre chose qu'une expansion de son périsprit, le rattache au germe vers lequel il se trouve attiré par une force irrésistible, dès le commencement de la conception. A mesure que le germe se développe, le lien se resserre; sous l'influence du *principe vital matériel du germe*, le périsprit, qui possède certaines propriétés de la matière, s'unit *molécule à molécule* avec le corps qui se forme : d'où l'on peut dire que l'Esprit, par l'intermédiaire de son périsprit, prend en quelque sorte *racine* dans ce germe, comme une plante dans la terre. Quand le germe est entièrement développé, l'union est complète et alors il naît à la vie extérieure.

120. — ***D'après cela, pour l'Esprit incarné, la mort matérielle ne serait donc qu'une désincarnation?***

Parfaitement.

121. — ***Dites-nous comment la désincarnation peut se produire?***

Naturellement elle doit se produire par un effet contraire. Ainsi, par exemple, l'union du périsprit de l'incarné avec sa matière purement charnelle, qui s'était accompli sous l'influence du principe vital du germe, doit forcément cesser d'exister par suite de la désorganisation du corps purement matériel, occasionnée par la cessation de la force agissante. Alors le périsprit se dégage, *molécule à molécule*, comme il s'était uni, et l'Esprit est rendu à la liberté. Ainsi, *ce n'est pas le départ de l'Esprit qui cause la mort du corps, mais bien la mort du corps qui cause le départ de l'Esprit*. D'où nous pouvons conclure que le principe vital et le principe spirituel sont deux choses différentes.

122. — *Le départ est-il immédiat pour l'Esprit?*

Oui. Seulement après la mort matérielle, l'Esprit peut tenir encore plus ou moins longtemps à son ex-corps purement matériel, par son périsprit, dont le dégagement est plus ou moins lent pendant l'agonie et généralement incomplet aussitôt la mort matérielle du corps.

123. — ***Le dégagement complet du périsprit, après la mort du corps purement matériel, est-il longtemps à se produire?***

Il peut se produire presque aussitôt la mort du corps,

si la vie humaine de l'Esprit incarné a été beaucoup plus spirituelle que matérielle et, dans le cas contraire, peut être plus ou moins longtemps à se produire, suivant que son genre de vie aura été plus ou moins *sensuel* et *matériel*.

124. — *Le dégagement de l'Esprit, après la mort du corps, est-il pénible pour l'Esprit?*

Oui, et cela d'autant plus que son dégagement est moins complet aussitôt la mort du corps purement matériel, lequel dégagement est alors d'autant plus lent à se produire qu'il est moins complet à cette époque.

125. — *Pourquoi cela?*

Parce que l'Esprit, quoique délivré, reste sous l'influence de la matière tout le temps que le dégagement de son périsprit n'est pas complet. Dans ce cas, il éprouve à peu près les mêmes souffrances qu'il éprouvait pendant l'agonie de son corps matériel, lesquelles souffrances vont en diminuant de plus en plus jusqu'au dégagement complet du périsprit, époque à laquelle l'Esprit en est complétement délivré et jouit alors de toute sa lucidité, dont il est par conséquent de moins en moins privé, tout le temps que dure le dégagement.

126. — *Combien de temps peut durer l'accomplissement du dégagement complet?*

Ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, cela dépend du genre de vie plus ou moins *sensuel* et *matériel* de l'Esprit durant sa dernière existence corporelle, et, en même temps, de son plus ou moins d'atta-

chement à la matière durant cette même existence. Il peut alors durer des *minutes*, des *heures*, des *jours*, des *mois* et même des *années*. Dans ces trois derniers cas, surtout les deux derniers, l'Esprit, quoique délivré et non encore complétement dégagé, a à subir alors l'horreur de la décomposition de son corps matériel, se sentant comme rongé par les vers, et cette souffrance, pour lui, dure tout le temps que le dégagement de son périsprit n'est pas complet, etc.

127. — *En répondant à l'une de nos questions précédentes, vous nous avez dit que l'incarnation est indispensable à l'Esprit pour qu'il puisse progresser. Pourquoi cela?*

Parce que l'incarnation *seule* peut permettre à l'Esprit de purifier son périsprit, laquelle purification ne peut se produire qu'à la condition de s'améliorer lui-même. C'est en effet ce que nous enseigne la *doctrine spirite*, qui dit : Que le fluide périsprital est constamment dans un état de pureté proportionné au degré d'avancement de l'Esprit auquel il sert d'instrument pendant sa vie humaine, et d'enveloppe ou corps fluidique pendant sa vie spirituelle, autrement dit à l'état d'Esprit dans le monde des Esprits.

128. — *Comment l'Esprit peut-il s'améliorer et, par contre, purifier son périsprit?*

L'Esprit, durant son incarnation, peut s'améliorer non pas seulement en évitant de mal faire, mais encore en faisant le bien tout autant qu'il est en son pouvoir, et, en même temps, en ayant une existence humaine plutôt spirituelle et morale que sensuelle et matérielle.

En effet, le fluide périsprital de l'Esprit incarné doit forcément se modifier selon le genre de vie de ce dernier, et c'est par son union avec le corps matériel que l'Esprit incarné réussit à purifier la matière qui compose son périsprit et à la réduire en particules de plus en plus épurées, afin qu'elles obéissent plus facilement à sa volonté. Naturellement cette obéissance doit être d'autant plus grande que ladite matière est plus épurée, et par suite lui permet de s'élever plus facilement dans la hiérarchie spirite.

129. — *Que devons-nous conclure de tout ce que vous nous avez dit concernant l'incarnation?*

Nous devons en conclure que l'obligation imposée à l'Esprit de s'incarner pour pouvoir s'améliorer est toute providentielle, dans l'intérêt de l'amélioration des mondes matériels d'abord, et puis, ensuite, pour que l'Esprit qui progresse ait la satisfaction de pouvoir se dire que c'est à lui-même qu'il doit sa progression, du moment que DIEU, notre bon Père spirituel à tous, a de tout temps donné le *libre arbitre* à chacune de ses créatures spirituelles au moment de leur création.

130. — *Ne devons-nous pas en conclure également que la progression des Esprits, conséquence naturelle de leurs diverses incarnations, engendre parmi eux des ordres différents?*

Oui, et qui sont même très-distincts entre eux.

131. — *Faites-nous les connaitre?*

Le nombre de ces ordres est illimité ; comme pour

tout ce qui existe dans la nature, il n'y a pas de limite de démarcation entre ceux qui se suivent ; cependant, par rapport à leurs caractères généraux, on peut les diviser en cinq ordres principaux.

132. — *Faites-nous connaître le premier ordre?*

Le premier ordre comprend tous les Esprits qui sont arrivés à la perfection et qui, par conséquent, n'ont plus d'incarnation à subir, soit pour expier, soit pour s'améliorer. On peut les appeler Esprits extra-supérieurs ou Esprits purs. Ces Esprits jouissent pour l'éternité de la vie purement spirituelle et morale, et habitent les *mondes divins* dont l'essence doit être tellement éthérée, qu'ils ne doivent avoir aucun rapport avec les mondes matériels, et cela d'autant moins que ces derniers sont moins élevés dans la hiérarchie des mondes. Pour eux, le comble du bonheur, c'est d'aimer, de voir et de comprendre DIEU, dont ils sont les messagers directs et, en même temps, les ministres chargés d'exécuter et de faire exécuter ses ordres suprêmes pour le maintien de l'harmonie universelle.

133. — *Quels sont les Esprits compris dans le deuxième ordre ?*

Ce sont les Esprits arrivés au plus haut degré d'épuration auquel toute créature humaine soit susceptible d'atteindre comme Esprit humain. Ce sont les Esprits supérieurs destinés à devenir purs Esprits, lorsque, pour eux, le moment de progresser sera rendu. Les mondes habités par les Esprits supérieurs, pendant leur incarnation, sont naturellement les moins

matériels de tous ceux qui sont destinés à servir d'habitation aux différentes humanités de l'espèce humaine, et la matière qui les compose doit être infiniment différente sous tous les rapports, de celle que nous connaissons et dont notre globe est composé. Les Esprits supérieurs, dépouillés de toutes les impuretés de la matière, et destinés à acquérir, dans les *mondes supérieurs* qui leur servent d'habitation, la somme de perfection dont est susceptible la nature humaine, n'ont plus sans doute d'expiation à subir; seulement, pour eux, les épreuves existent encôre, et c'est par elles qu'ils doivent devenir purs Esprits; mais ces épreuves n'ont rien de pénible et sont, au contraire, pour eux une cause de jouissance et de bonheur. Leur vie humaine, toute spirituelle et morale, n'est nullement sujette à aucune de nos vicissitudes terrestres et se passe entièrement dans une heureuse félicité et des jouissances continuelles. Si pour eux ce n'est pas encore le parfait bonheur, c'en est, du moins, l'aurore. Parmi eux, les connaissances scientifiques, spirituelles et morales sont portées au plus haut degré auquel puisse atteindre l'esprit humain, et ce sont eux qui, à l'état d'Esprits, sont chargés par les Esprits purs de faire exécuter, dans tout l'univers, les volontés suprêmes que ces derniers reçoivent directement de DIEU même.

134. — *Quels sont maintenant ceux compris dans le troisième ordre ?*

Ce sont les Esprits non encore Esprits supérieurs, dont les caractères généraux sont : prédominance de

l'esprit sur la matière, désir insatiable de bien faire par amour pour DIEU, qu'ils comprennent infiniment mieux que nous ; connaissances industrielles, scientifiques, spirituelles et morales infiniment plus développées que chez nous. Entre eux, il existe un amour et une sympathie générale nullement altérés par aucun remords, ni par l'orgueil, la cupidité, la haine et enfin toutes les passions qui font le tourment de notre faible humanité. Vivant, comme nous, de la vie matérielle, ils ont bien à subir la plupart des vicissitudes attachées à cette vie, mais infiniment moins que sur notre terre ; puis, comme nous l'avons dit, leur vie étant plus spirituelle que matérielle, leurs pensées sont toujours portées sur les choses purement spirituelles ; d'où il résulte, que, pour eux, ces vicissitudes sont de véritables misères auxquelles ils attachent une importance tout à fait secondaire. Les mondes sur lesquels ces Esprits s'incarnent, appelés *mondes régénérateurs*, quoique encore bien matériels par rapport aux mondes supérieurs, le sont cependant infiniment moins que ne l'est notre terre, qui est un monde du quatrième ordre. Règle générale, on peut dire que les mondes matériels ont tous leur partie purement matérielle toujours en rapport avec les Êtres humains qui doivent les habiter.

135. — *Faites-nous connaître ceux qui sont compris dans le quatrième ordre ?*

Le quatrième ordre comprend tous les Esprits chez lesquels il y a mélange du bien et du mal. Ce sont ces Esprits qui en s'incarnant sur notre terre, ont composé

notre humanité. D'après cela nous faisons donc partie du quatrième ordre, et, comme nous le voyons, il est un des plus arriérés, puisque, après lui, nous ne reconnaissons qu'un seul ordre, le cinquième, celui des Esprits primitifs, qui sont à leur début dans la vie humaine et chez qui la matière et la sensualité dominent en souveraines. La vie humaine des Esprits du quatrième ordre étant une vie de misères et de souffrances pour la très-grande majorité, ce dont nous avons des preuves malheureusement trop nombreuses et trop convaincantes parmi nous, nous pouvons dire que c'est une vie d'expiations et d'épreuves. Telle est la vie humaine de notre globe, qui, d'après cela, peut s'appeler *monde d'expiation et d'épreuves.*

136. — *Ceux maintenant qui sont compris dans le cinquième et dernier ordre?*

Ainsi que nous l'avons dit en parlant du quatrième ordre, ce sont les Esprits primitifs, c'est-à-dire ceux qui sont à leur début dans la vie humaine, qui composent cet ordre.

Naturellement, ces Esprits étant à leur début dans la vie humaine, pour eux la vie matérielle doit être une vie d'essais et d'épreuves seulement ; n'ayant encore rien à expier elle doit s'accomplir sur les *mondes primitifs*, c'est-à-dire les mondes où la vie humaine n'est encore qu'à son début, mais où la vie végétale et animale, la première d'abord et la deuxième ensuite, doit exister depuis longtemps. Comme nous l'avons dit plus haut, les premières existences humaines de ces Esprits sont purement sensuelles et matérielles. Chez

eux, la forme humaine, qui est la forme type de toute humanité, est sans beauté ; les instincts n'y sont tempérés par aucun sentiment de délicatesse, de bienveillance, ni par les notions du juste et de l'injuste; la force brutale y fait seule la loi. Sans industrie et sans inventions, ils dépensent leur vie à la conquête de leur nourriture. Cependant, quelque arriérée que soit l'existence de ces Esprits, au fond des ténèbres de leur intelligence gît, latente, la vague intuition d'un ÊTRE SUPRÊME, et cet instinct suffit pour les rendre supérieurs les uns aux autres et préparer pour eux un avenir plus heureux (1).

137. — *D'après ce que vous venez de nous dire concernant les différents ordres des Esprits, vous reconnaissez donc qu'il y a, dans l'immensité, des mondes divins et des mondes matériels, et cela en grand nombre?*

Oui ! nous ajoutons même que tous ces mondes sont en nombre innombrable dans l'immensité et que les ordres principaux, dont nous avons parlé, peuvent se diviser en sous ordres plus ou moins nombreux.

138. — *Est-ce que la pluralité des mondes matériels ne serait pas une preuve convaincante de la pluralité des existences corporelles ?*

Sans aucun doute, car naturellement l'une doit être la conséquence de l'autre.

(1) Pour des renseignements très-nombreux sur les différentes classes des Esprits comprises dans chaque ordre différent, voir le sublime *Livre des Esprits* d'Allan Kardec (pages 43 et suivantes), où l'immortel et inimitable auteur donne, d'après les Esprits, une infinité de détails des plus intéressants sous tous les rapports.

139. — *Plus tard nous tâcherons d'approfondir cette importante question. Pour le moment revenons à ce que nous avons dit en parlant du quatrième ordre des Esprits qui est le nôtre. Par exemple, dites-nous si, notre monde étant, ainsi que vous nous l'avez dit, un monde d'expiation et d'épreuves, il s'ensuit que le parfait bonheur, ici-bas, ne soit pas fait pour l'homme ?*

Hélas ! oui. Cette conséquence, malheureusement, n'existe que trop pour notre pauvre humanité qui, en effet, est loin de jouir du parfait bonheur dont vous nous parlez, lequel ne peut exister que sur les mondes supérieurs, ainsi que nous l'avons déjà dit. Mais si le parfait bonheur n'est pas fait pour l'homme ici-bas, il existe cependant une mesure de bonheur commune à tous les hommes ; pour la vie purement matérielle, c'est la possession du nécessaire ; pour la vie morale, la bonne conscience et la foi en l'avenir. De plus, il existe encore trois moyens sûrs pour eux de se rendre heureux : c'est de ne jamais se laisser aller aux tentations de l'*orgueil*, de l'*ambition*, de l'*avarice*, de l'*envie*, de la *jalousie*, véritables vers rongeurs qui torturent ceux qui en sont atteints, les deux dernières *surtout*, l'envie et la jalousie, avec lesquelles il n'y a pas de calme ni de repos possible ; pour l'homme qui en est affligé, les objets de sa convoitise, de sa haine, de son dépit se dressent devant lui comme des fantômes qui ne lui laissent aucune trève et le poursuivent jusque dans son sommeil, c'est pour lui un état de fièvre continuel, un véritable enfer. Le deuxième moyen, c'est de ne jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-

dessous, car la vue de ceux qui souffrent encore plus que nous porte à nous estimer heureux de ne pas souffrir autant qu'eux, tout en les plaignant et nous apitoyant sur leur sort encore plus malheureux que le nôtre. Enfin, le troisième moyen, et le meilleur de tous, c'est de n'attacher que peu d'importance aux choses d'ici-bas, d'élever nos pensées au-dessus du cercle étroit de la vie matérielle, de faire du bien autant que nous le pouvons à tous nos semblables, quels qu'ils soient, même à nos ennemis, et cela par amour pour DIEU, notre bon Père céleste, seul créateur et dispensateur de toutes choses, et source unique de toute espérance et de toute consolation.

140. — *Leshommes étant en expiation sur la terre, DIEU les a-t-il livrés à eux-mêmes sans guide?*

Non, car ce serait contraire à l'infinie bonté de DIEU. Aussi ont-ils chacun leur Esprit protecteur, Ange gardien ou bon Génie, lequel Esprit leur est supérieur en tout genre et qui a pour mission de suivre l'homme dans la vie, afin de l'aider à progresser par les bonnes pensées qu'il lui inspire.

Pour l'Ange gardien, cette mission peut quelquefois se continuer, après la mort matérielle de son protégé, dans la vie spirite et même dans plusieurs de ses existences corporelles, car ces existences sont des phases bien courtes par rapport à la vie de l'Esprit; elle peut aussi ne pas se continuer pendant la vie entière de son protégé, s'il est appelé ailleurs pour remplir une autre mission. Dans ce cas il est toujours remplacé par un autre.

Quand un Esprit protecteur voit ses conseils inutiles et que la volonté de subir l'influence des Esprits inférieurs est la plus forte dans son protégé, il s'éloigne, mais il ne l'abandonne jamais complétement et se fait toujours entendre, prêt à revenir quand on l'appelle ; pour nous, ils sont des amis plus fidèles, plus sûrs et plus dévoués que les plus intimes liaisons que nous puissions contracter sur terre.

141. — *Les Anges gardiens sont-ils les seuls protecteurs que DIEU a donnés aux hommes pour les guider dans la vie?*

Non, il leur a encore donné, tant pour les soutenir que pour les éprouver : 1° les Esprits familiers qui s'attachent à certaines personnes par des liens plus ou moins durables, en vue de leur être utiles dans la limite de leur pouvoir, souvent assez borné; ils sont bons, quelquefois peu avancés et même un peu légers; ils s'occupent volontiers des détails de la vie intime et n'agissent que par l'ordre ou avec la permission des Esprits protecteurs; 2° les Esprits sympathiques, qu'attirent à nous des affections particulières et une similitude de goûts et de sentiments dans le bien comme dans le mal; la durée de leurs relations est presque toujours subordonnée aux circonstances ; 3° les Esprits malfaisants ou mauvais Génies sont des Esprits imparfaits ou pervers qui s'attachent à l'homme en vue de le détourner du bien; mais ils agissent toujours de leur propre mouvement et non en vertu d'une mission. Leur ténacité est en raison de l'accès plus ou moins facile qu'ils

trouvent dans leurs frères incarnés, mais ces derniers sont toujours libres de les écouter ou de les repousser.

142. — *Pourquoi les Esprits inférieurs cherchent-ils à nous nuire?*

Les Esprits inférieurs cherchent à nous nuire, quelquefois dans le but de satisfaire une vengeance pour des reproches qu'ils peuvent avoir à nous faire ; d'autres fois, et ce sont les plus pervers, ils n'agissent que dans le but de faire le mal pour le mal, et pour contenter leurs mauvais penchants qui les portent toujours à mal faire.

143. — *Que devons-nous conclure de tout ce que vous venez de nous dire concernant les Esprits?*

Nous devons en conclure que, dans tous les collectifs, c'est-à-dire dans les sociétés plus ou moins nombreuses, les familles, les peuples, les nations, etc., la généralité des Esprits sympathiques est toujours en rapport avec la généralité des individus composant ces sociétés, ces familles, etc. ; que les Esprits étrangers y sont attirés par l'identité des goûts et des pensées ; en un mot, que ces réunions d'individus sont plus ou moins bien entourées, assistées, influencées, selon la nature des pensées des individus qui les composent.

D'après cela, en étudiant les mœurs de toute réunion d'hommes, il est donc aisé de se faire une idée de la population occulte qui s'immisce dans leurs pensées et leurs actions. Exemple : les hommes qui font règner la justice entre eux combattent l'influence des mauvais Esprits. Cette influence, au contraire, est prédominante

toutes les fois que leurs lois consacrent des choses injustes, etc. — Nous devons également en conclure que les Esprits n'appartiennent pas toujours au même ordre, et que, en s'améliorant, ils passent d'un ordre inférieur à un ordre qui lui est immédiatement supérieur, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à l'état d'Esprits purs, époque à laquelle ils n'ont plus d'incarnation à subir sur les mondes matériels; cette progression doit cependant exister encore pour eux sur les mondes divins, jusqu'à ce que leur pureté soit assez complète pour les rendre dignes de communiquer directement avec DIEU, dont la bonté pour toutes ses créatures est infinie; mais dont la justice est également infinie, c'est-à-dire inflexible pour nous, tant que nous n'avons pas réparé nos fautes passées.

145. — *D'après cela, il existe donc au sortir de cette vie, des punitions et des récompenses?*

Oui, et ce sont elles qui rendent notre âme heureuse ou malheureuse dans le monde des Esprits, suivant qu'elle a bien ou mal fait dans la vie corporelle qu'elle vient de subir.

146. — *Avant de vous demander votre opinion sur les punitions et les récompenses qui nous attendent au sortir de cette vie, faites-nous connaître celle du clergé catholique?*

L'opinion du clergé catholique est qu'il existe un *enfer*, un *paradis*, et un *purgatoire*. Dans l'enfer, les damnés brûlent éternellement; dans le paradis, les élus du SEIGNEUR jouissent de la béatitude éternelle,

enfin, dans le purgatoire, lieu de purification, les moins coupables expient leurs fautes passées avant de pouvoir aller en paradis.

147. — *Ces trois institutions sont-elles anciennes et furent-elles autrefois très-répandues ?*

Oui, ainsi que vous le dites, ces institutions sont très-anciennes et furent autrefois très-répandues, conséquence naturelle de l'ignorance des peuples et de la crainte qu'inspire généralement toute croyance religieuse.

148. — *Faites-nous connaître le motif qui donna naissance a l'existence de l'enfer, du paradis et du purgatoire ?*

Ce motif fut double. D'abord pour les deux premiers, l'enfer et le paradis, leur institution eut pour but d'enseigner aux hommes l'avantage immense qu'il y avait pour eux de fuir le vice, quel qu'il fût, pour pouvoir jouir du bonheur éternel, du moment que, dans le cas contraire, ils devaient être condamnés aux peines éternelles de l'enfer, lesquelles étaient présentées sous le jour le plus lugubre et le plus effrayant, il faut en convenir. Ce premier but fut donc purement *législatif* et *moralisateur*. —Quant au deuxième motif, ayant rapport à l'institution du purgatoire, il a été purement intéressé. En effet, son principal mobile fut en tout temps et pour tous les clergés qui l'ont admis, celui de s'enrichir aux dépens des gens crédules et par suite de leur famille, quand ils en avaient, car rarement un motif semblable fut un empêchement à leur cupidité.

149. — *Quelle est la raison que vous pouvez nous donner qui soit à l'appui de votre dire?*

Celle-ci qui est toute simple : c'est qu'en instituant le purgatoire les clergés qui l'admirent eurent la subtilité frauduleuse d'admettre, en même temps, qu'on pouvait en sortir pour aller dans le paradis, en faisant des sacrifices matériels en faveur de la religion et de ses ministres. Naturellement, une fois ce principe admis, voici comment il raisonnèrent avec leurs ouailles pour arriver à leurs fins cupides et intéressées : Qui condamne aux peines du purgatoire? DIEU. Pourquoi condamne-t-il? Pour expier des fautes. Qui est offensé par ces fautes? DIEU.

Donc c'est Lui qu'il faut fléchir, d'après le dogme mystagogique, qui suppose que celui qui est détenu pour un temps dans les prisons souterraines, n'en peut sortir qu'autant qu'il a obtenu sa grâce de l'offensé. Mais si c'est Lui qu'il faut fléchir, qui le peut mieux que ses ministres, qui sont les dépositaires de sa puissance, de ses secrets, qui ont toute sa confiance, et qui, sont chargés par état de Lui adresser de nombreuses prières pour en obtenir des grâces? Vous voyez donc que nous seuls nous pouvons Lui adresser des prières ayant de la valeur. En effet, les vôtres ne peuvent en avoir, du moment que vous êtes coupables. Naturellement il en est ainsi de celles de vos parents, qui probablement sont aussi coupables que vous. Il n'appartient donc qu'à nous seuls de lever des mains pures et innocentes vers le ciel, et de sacrifier sur ses autels la victime sans tache, qui doit effacer tous les pé-

chés. Nous consentons volontiers à adresser pour vous nos prières, afin d'abréger la durée et d'adoucir la rigueur du supplice. Mais la chose vaut bien la peine d'être payée. Vos biens vous deviendront inutiles après la mort ; vous n'emporterez point avec vous vos richesses; disposez-en par testament en notre faveur, et nous nous chargeons de prier pour vous. Tous ceux qui nous remplaceront, et entre les mains desquels ces biens passeront dans la suite des siècles, s'acquitteront du même devoir ; et quelle que soit la durée de votre séjour dans le purgatoire, il y aura toujours pour vous sur la terre des sacrifices et des prières adressés à la DIVINITÉ, pour apaiser sa justice et abréger vos souffrances. Vos biens, qui seraient perdus pour vous à la mort, continueront de vous être utiles, et serviront à faire oublier les crimes qui vous les ont procurés, ou qui en ont accompagné la jouissance. En nous les donnant, vous les sanctifiez, et DIEU vous tiendra compte des offrandes faites à ses prêtres et à son Église...

150. — *Quelle est la réflexion que vous inspire ce que vous venez de dire?*

La suivante : c'est qu'un semblable raisonnement, tout en étant des plus déplorables dans ses conséquences, a dû nécessairement avoir le même résultat à toutes les époques, c'est-à-dire l'accomplissement d'un marché facile et inévitable entre le prêtre armé des terreurs de l'enfer, et fort de l'ascendant d'un ministère sacré, et le moribond dont l'âme crédule et tourmentée de remords allait paraître devant le tribunal

redoutable du grand Juge, entre les mains duquel on enseignait qu'il était terrible de tomber.

151. — *Quelles en furent les conséquences?*

Elles furent inévitablement les suivantes : c'est que les prêtres et les églises se sont enrichis outre mesure ; les donations et les institutions monastiques se sont multipliées d'une manière effrayante aux dépens de familles dépouillées par la pieuse imbécilité d'un parent, et par la religieuse friponnerie des prêtres et des moines.

152. — *La vérité toute entière sur un sujet semblable ne pouvant pas se dire sans un certain inconvénient, c'est pourquoi nous n'en parlerons pas davantage. Seulement dites-nous si, à l'exemple du clergé catholique, vous admettez, vous aussi, l'enfer, le paradis et le purgatoire pour punir et récompenser la créature humaine en dehors de cette vie?*

En aucune manière ; car certainement ma croyance intime est que les peines et les jouissances, en dehors de cette vie, sont purement morales.

153, — *D'après cela, en quoi peut consister le bonheur des bons Esprits en dehors de cette vie?*

Le bonheur des bons Esprits consiste dans la connaissance plus ou moins étendue de toutes choses, selon leur épuration. Ils n'ont ni haine, ni jalousie, ni envie, ni ambition, ni aucune des passions qui font le malheur des hommes. L'amour qui les unit est pour eux une source de suprême félicité. Ils n'éprouvent ni

les besoins, ni les souffrances, ni les angoisses de la vie matérielle ; ils sont tous heureux du bien qu'ils font. Du reste le bonheur des Esprits est toujours proportionné à leur élévation. Ainsi les purs Esprits jouissent seuls du bonheur suprême ; comme on le dit allégoriquement, « eux seuls sont réunis dans le sein de DIEU, et occu-cupés à chanter ses louanges, » c'est-à-dire qu'eux seuls jouissent du bonheur suprême de voir DIEU, de pouvoir comprendre ses perfections, de recevoir directement ses ordres, qu'ils font exécuter dans tout l'univers, ce qui, pour eux, est une jouissance infinie.

Pour tous les autres bons Esprits comprenant tous ceux qui ne sont pas encore Esprits purs, il y a entre eux une infinité de degrés où les jouissances sont relatives à l'état moral. Ceux qui sont assez avancés comprennent le bonheur de ceux qui sont arrivés avant eux ; ils y aspirent. Mais c'est pour eux un sujet d'émulation et non de jalousie ; ils savent qu'il dépend d'eux d'y atteindre et travaillent à cette fin, mais avec le calme de la bonne conscience. Ils sont heureux de n'avoir pas à souffrir ce qu'endurent les Esprits coupables.

154. — *Quelles sont les souffrances des Esprits coupables ?*

Les souffrances des Esprits coupables sont aussi variées que les causes qui les ont produites et proportionnées au degré d'infériorité, comme les jouissances le sont au degré de supériorité. Elles peuvent se résumer ainsi : envier tout ce qui leur manque pour être heureux et ne pouvoir l'obtenir ; voir le bonheur et n'y

pouvoir atteindre. Regret, jalousie, rage, désespoir, remords, anxiété morale indéfinissable, tels sont leurs tourments; enfin, avoir le désir de toutes les jouissances et ne pouvoir en satisfaire aucune, c'est ce qui les torture. Mais la plus cruelle de toutes les souffrances pour l'Esprit, celle qui n'est infligée qu'aux plus coupables, c'est de se croire condamné sans retour. De là est venue, dès la plus haute antiquité, la croyance au feu éternel de l'enfer, croyance qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui n'est qu'une image figurée pour exprimer les douleurs atroces de celui qui se croit condamné sans retour.

155. — *Vos deux dernières réponses comprennent sans doute toutes les punitions et récompenses que sont susceptibles d'éprouver les Esprits au sortir de cette vie?*

Non, il y en a encore d'autres qui ne sont pas moins pénibles ou moins heureuses pour eux. Elles consistent en ce que tout le passé de leurs dernières existences corporelles est à découvert; il s'ensuit que le bien et le mal qu'ils ont pu faire sur terre est connu de tous.

C'est en vain que celui qui a fait le mal veut échapper à la vue de ses victimes, à qui rien n'est caché de ses actes les plus secrets, ainsi que de ses pensées les plus secrètes et les plus hypocrites; leur inévitable présence est pour lui un châtiment et un remords incessants, jusqu'à ce qu'il ait expié ses torts; tandis que l'homme de bien, au contraire, ne rencontre partout que des regards amis et bienveillants. Enfin, l'âme de l'homme pervers est en proie à la honte, aux regrets et aux remords; celle du juste jouit d'une sérénité parfaite.

156. — *Existe-t-il pour l'homme coupable d'autres souffrances que celles dont vous avez fait mention jusqu'à présent?*

Oui, ce sont les peines corporelles futures ; il les subira lorsqu'il lui faudra quitter le monde des Esprits pour se réincarner de nouveau ; alors, il aura à endurer ce qu'il aura fait endurer aux autres pendant sa dernière incarnation. S'il a été dur et inhumain, il pourra à son tour être traité durement et avec inhumanité ; s'il a été orgueilleux, il pourra naître dans une condition humiliante, soit comme position sociale ou infirmité de naissance ; s'il a été égoïste, ou s'il a fait un mauvais usage de sa fortune, il pourra être privé du nécessaire ; s'il a été mauvais fils, il pourra souffrir dans ses enfants, etc.

157. — *D'après ce que vous venez de dire, il s'ensuivrait donc que toutes les souffrances endurées ici-bas seraient l'indice d'une faute déterminée?*

Non, car ce sont souvent de simples épreuves choisies par l'Esprit pour achever son épuration et hâter son avancement. Ainsi, l'expiation sert toujours d'épreuves, mais l'épreuve n'est pas toujours une expiation, seulement épreuves ou expiations, ce sont toujours des signes d'une infériorité relative, car ce qui est parfait n'a plus besoin d'être éprouvé.

158. — *Pouvez-vous nous dire quelle peut être la durée des souffrances futures pour le coupable?*

La durée des peines futures du coupable est toujours basée sur le temps nécessaire à son amélioration. L'é-

tat de souffrance et de bonheur étant proportionné au degré d'épuration de l'Esprit, la durée et la nature de ses peines et souffrances dépendent du temps qu'il met à s'améliorer. A mesure qu'il progresse et que ses sentiments s'épurent, ses souffrances diminuent et changent de nature, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'état de pur Esprit, lequel est le terme de toutes souffrances pour l'âme de toute créature humaine ; alors seulement il est destiné à jouir du bonheur éternel.

159. — *Que pensez-vous de la doctrine des peines éternelles?*

Je pense qu'elle est contraire à l'infinie bonté de DIEU et à sa suprême justice, et je dirai même que je suis intimement convaincu qu'elle est, en même temps, *illogique* (1) et *blasphématoire*. En effet, la doctrine de l'éternité des peines, dans le sens absolu, fait de DIEU un Être Suprême implacable. Serait-il logique de dire d'un souverain qu'il est très-bon, très-bienveillant, très-

(1) A l'appui de ce que nous disons ici, nous ferons remarquer que, de son temps, Fénelon exprimait dans une lettre adressée à l'un de ses confrères, sa crainte quand il exprimait certains points de la doctrine catholique, qu'on se demandât, s'il ne voulait pas se moquer des gens auxquels il s'adressait. Un grand nombre de prédicateurs catholiques, frappés comme lui de ce qu'il y a de dur pour le cœur et de choquant pour la raison dans le catholicisme, n'ont rien négligé pour en adoucir les différenls dogmes et pour en rendre la morale facile. Leurs efforts ont-ils été couronnés de succès? Oui, pour les femmes et les enfants, créatures légères, à impressions vives mais peu profondes; non, pour les hommes sérieux et tant soit peu clairvoyants. Tels sont les seuls résultats obtenus jusqu'à ce jour, c'est-à-dire après plus de quinze siècles d'existence. De semblables résultats sont-ils suffisants? Qu'en pensez-vous, amis lecteurs?

indulgent, qu'il ne veut que le bonheur de ceux qui l'entourent, mais qu'en même temps il est jaloux, vindicatif, inflexible dans sa rigueur, et qu'il punit du dernier supplice les trois quarts de ses sujets pour une offense ou une infraction à ses lois, ceux mêmes qui ont failli pour ne les avoir pas connues? Ne serait-ce pas là une contradiction? Or, DIEU peut-il être moins bon que ne le serait un homme? Une autre contradiction se présente ici. Puisque DIEU sait tout, il savait donc en créant une âme qu'elle faillirait; elle a donc été, dès sa formation, vouée au malheur éternel! Cela est-il possible, rationnel? Avec la doctrine des peines relatives, tout est justifié. DIEU savait, sans doute, qu'elle faillirait, mais il lui donne les moyens de s'éclairer par sa propre expérience, par ses fautes mêmes; il est nécessaire qu'elle expie ses erreurs pour être mieux affermie dans le bien, mais la porte de l'espérance ne lui est pas fermée à tout jamais, et DIEU fait dépendre le moment de sa délivrance des efforts qu'elle fait pour y arriver. Voilà ce que tout le monde peut comprendre, ce que la logique la plus méticuleuse peut admettre. Si les peines futures eussent été présentées sous ce point de vue, il y aurait bien moins de sceptiques.

160. — ***Quelles sont maintenant les réflexions que vous inspirent les peines et les jouissances futures, conséquences du vice et de la vertu?***

Ce sont les suivantes : c'est que, certainement dans le tourbillon des affaires ou des plaisirs, dans les entraînements de la passion, dans les proportions colossales que l'heure présente prend aux dépens de l'heure

à venir, dans les sophismes habiles que nos désirs savent si bien inventer pour parer nos vices des couleurs de la vertu, ou nous faire croire que tout finit avec cette vie, les remords s'émoussent et finissent par disparaître ; nous savons les étouffer. Mais à l'heure du réveil, quand toutes les voiles tombent, que l'inexorable vérité brille, que l'illusion n'est plus possible, comme nos sentiments doivent changer ! comme les remords doivent ressusciter puissants et terribles ! Que de regrets de n'avoir pas voulu écouter cette voix qui nous disait que nous lâchions la proie pour l'ombre ! Nous reconnaissons alors, avec désespoir, la faute de ne nous être occupés que de l'homme, Être éphémère, simple étape dans la vie de l'Esprit, et d'avoir négligé l'Être immortel. Pour quelques joies passagères, nous avons perdu une existence et nous nous sommes préparé de longues douleurs. Nous subirons longtemps l'humiliation de nous trouver bas dans la hiérarchie spirite et de voir au-dessus de nous les honnêtes gens que, dans nos triomphes d'un jour, obtenus en foulant aux pieds les prescriptions de la loi morale, nous avions couverts de nos mépris insensés.

La satisfaction de nos passions nous procure des jouissances vives, mais grossières ; les plaisirs des sens nous enivrent, et nous ne nous apercevons pas que leur répétition fréquente fait contracter à notre âme les habitudes qui l'enchaînent à la matière et les rendent indispensables. Ce que nous lions dans ce monde sera lié dans l'autre, et ce que nous délions sera délié. Si nous lions notre âme aux plaisirs des sens, quand elle aura perdu le corps, ces plaisirs se changeront inévi-

tablement en douleurs, parce qu'elle n'aura plus l'organe nécessaire à leur satisfaction.

161. — *En quoi alors consisteront ses souffrances?*

Ses souffrances alors seront excessives : car, pour elle, les objets de sa convoitise seront toujours là, présents et pleins d'irrésistibles attraits. Ainsi, par exemple, l'âme de l'avare s'arrachera des cheveux imaginaires et éprouvera les plus grands déchirements en voyant qu'on se partage ses trésors ou qu'on les dissipe sans qu'elle puisse l'empêcher. L'âme du gourmand, entraînée par sa passion, visitera les tables splendidement servies, et dévorée de toutes les ardeurs de la gourmandise, elle ne pourra les satisfaire. L'âme du débauché verra des orgies auxquelles elle ne pourra prendre part. L'âme de l'orgueilleux verra des honneurs qu'elle enviera et dont elle ne pourra jouir, etc. Enfin, la plus coupable, l'âme du scélérat, qui comptait sur le néant, se sentira tout à coup saisie d'épouvante en se voyant survivre. Plongée dans les profondes ténèbres qu'elle aura amassées sur elles pendant sa vie corporelle, son imagination effrayée les peuplera de fantômes affreux, ministres de la suprême justice d'un DIEU justement irrité, dont elle croira entendre la voix prononcer, avec le retentissement du tonnerre, la sentence de sa réprobation éternelle. Et qui sait combien de temps cet état pourra durer pour elle?

162. — *Dans le cas contraire, qu'arrivera-t-il?*

Si, au contraire, loin de nous rendre les esclaves

du corps, nous ne lui accordons que ce qu'il lui faut pour l'entretenir dans l'état de santé et de vigueur nécessaire à en faire un instrument utile à l'accomplissement de notre tâche ; si nous le maîtrisons ; si nous ne recherchons que les jouissances élevées de l'intelligence ; si nous nous efforçons d'étouffer en nous la brute et de développer l'Ange, autrement dit notre âme, comme alors son sort devra être différent quand elle rentrera dans le monde des Esprits!... D'abord, elle éprouvera la satisfaction indicible de se trouver grandie, et grandie par ses propres efforts! puis, comme elle n'aura plus à traîner le poids lourd de la matière et qu'elle n'en sera plus aveuglée, elle pourra s'élever plus haut dans les régions de la lumière, et pourra ainsi s'abreuver plus largement aux sources des vérités éternelles. Son bonheur sera d'autant plus grand qu'il sera multiplié par celui de ses amies heureuses de l'avoir vue sortir triomphante de l'épreuve, et qu'il ne sera aucunement troublé par des souvenirs purement matériels. Pour elle enfin ce sera le commencement de la félicité suprême, réservée seulement aux Esprits purs, les Élus du SEIGNEUR.

163. — *Dans l'une de nos questions précédentes, la 117e, autant que je puis me le rappeler, vous nous avez répondu qu'il existe pour l'homme coupable des souffrances corporelles futures. D'après cela, l'homme aurait donc plusieurs existences corporelles?*

Oui! c'est en cela que consiste la réincarnation.

164. — *Cependant plusieurs personnes refusent d'admet-*

tre le principe de la réincarnation, parce que, disent-elles, c'est une doublure de la métempsycose. Que pouvez-vous nous répondre à une semblable objection?

Je puis répondre que les personnes en question sont complétement dans l'erreur, car il existe entre les deux une différence *entière* et *complète*. En effet, par la métempsycose les anciens admettaient la transmigration directe d'un Être d'un règne quelconque dans un autre Être d'un autre règne quel qu'il fût; tandis que, par la réincarnation, cette transmigration n'existe en aucune manière, du moment que, d'après sa loi fondamentale, elle n'a lieu que dans l'espèce humaine. D'après cela, ainsi que nous l'avons déjà dit, les personnes en question sont donc complétement dans l'erreur.

165. — *La réincarnation était-elle connue des Indiens, et depuis combien de temps.*

De tout temps ces peuples ont admis la réincarnation, ainsi que le prouve la religion des Brahmanes et celle des Boudhistes. Ainsi, par exemple, chez les Brahmanes, *Vischnou* s'est déjà incarné neuf fois pour renouveler la révélation des vérités saintes. Dans la religion des Boudhistes, qui est celle du plus grand nombre d'hommes et de peuples, *Boudha*, personnification de la raison parfaite et de la raison absolue, s'est incarné quatre fois. Il s'appelle en dernier lieu *Chakiamonie* et vivait six siècles avant notre ère. Son successeur prévu apparaîtra cinq mille ans après lui sous le nom de *Maitréya*, etc.

166. — *Pouvez-vous nous donner quelques preuves mora-*

les de l'existence de la réincarnation ou autrement dit de la pluralité des existences corporelles, ce qui est la même chose?

Oui, et de très-nombreuses même.

167. — *Faites-nous les connaître?*

D'abord nous ferons observer que la réincarnation est une vérité qui nous paraît des plus rationnelles et qui, en même temps, s'accorde le plus avec la raison humaine. En effet, si l'homme n'avait qu'une seule existence, et si, après cette existence, son sort futur était fixé pour l'éternité, quel serait le mérite de la moitié de l'espèce humaine qui meurt en bas âge, pour jouir sans efforts du bonheur éternel, et de quel droit serait-elle affranchie des conditions souvent si dures imposées à l'autre moitié? Un tel ordre de choses ne saurait être selon la justice de DIEU. Par la réincarnation, l'égalité est pour tous; l'avenir appartient à tous sans exception et sans faveur pour aucun; ceux qui arrivent les derniers ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. L'homme doit avoir le mérite de ses actes, comme il en a la responsabilité. D'après cela, l'âme qui n'a point atteint la perfection pendant sa dernière existence corporelle, ce qui n'est pas possible sur notre terre, vu son infériorité dans la hiérarchie des mondes, continue son épuration par de nouvelles existences dans de nouveaux mondes de plus en plus élevés hiérarchiquement, jusqu'à ce qu'elle se soit complétement purifiée et soit par conséquent parvenue à l'état de pur Esprit.

Puis, ensuite, nous ajouterons, ici, que la doctrine

de la réincarnation est la seule qui réponde à l'idée que nous nous faisons de la justice infinie de DIEU; la seule qui puisse nous expliquer l'avenir et asseoir nos espérances, puisqu'elle nous permet de racheter nos erreurs passées par de nouvelles épreuves. Notre raison et notre conscience nous disent qu'il ne peut pas en être autrement.

168. — *Nous sommes de votre avis. Seulement vous avez prétendu pouvoir nous donner de nombreuses preuves à l'appui de la réincarnation ou, ce qui est la même chose, de la pluralité des existences corporelles. Quelles sont les autres?*

Les autres preuves consistent dans les questions suivantes, que chacun de nous peut se poser, et que l'admirable et consolante Doctrine spirite peut *seule* résoudre :

1° — Pourquoi l'âme montre-t-elle des aptitudes si diverses et si indépendantes des idées acquises par l'éducation?

2° — D'où vient l'aptitude extra-normale de certains enfants en bas âge pour tel art ou telle science, tandis que d'autres restent inférieurs ou médiocres toute leur vie?

3° — D'où viennent, chez les uns, les idées innées ou intuitives qui n'existent pas chez d'autres?

4° — D'où viennent, chez certains enfants, ces instincts précoces de vices et de vertus, ces sentiments innés de dignité et de bassesse qui contrastent avec le milieu dans lequel ils sont nés?

5° — Pourquoi certains hommes, abstraction faite

de l'éducation, sont-ils plus avancés les uns que les autres?...

169. — *Quelles sont maintenant les réflexions que vous inspirent les cinq questions dont vous venez de faire mention?*

Ce sont les suivantes : Ou les âmes, à leur naissance, sont égales, ou elles sont inégales, cela n'est pas douteux. Si elles sont égales, pourquoi ces aptitudes diverses? Dira-t-on que cela dépend de l'organisme? Mais alors c'est la Doctrine la plus *monstrueuse* et la plus *immorale*. L'homme n'est plus qu'une machine, le jouet de la matière, il n'a plus la responsabilité de ses actes; il peut tout rejeter sur ses imperfections physiques. Si elles sont inégales, c'est que DIEU les a créées ainsi; mais alors pourquoi cette supériorité innée accordée à quelques-uns? Cette partialité est-elle conforme à sa justice et à l'égal amour qu'il porte à toutes ses créatures?

Admettons, au contraire, une succession d'existences progressives, et tout est expliqué. Les hommes apportent en naissant l'intuition de ce qu'ils ont acquis ; ils sont plus ou moins avancés, selon les nombres d'existences qu'ils ont parcourues, selon qu'ils sont plus ou moins éloignés du point de départ : absolument comme dans une réunion d'individus de tous les âges, chacun aura un développement proportionné aux nombres d'années qu'il aura vécu ; les existences successives seront, pour la vie de l'âme, ce que les années sont pour la vie du corps.

170. — *Votre raisonnement nous paraît fort juste et on ne peut plus rationnel. Seulement, dans les cinq questions précédentes, vous nous avez montré l'âme dans son passé et dans son présent, si vous la considérez dans son avenir, ne trouvez-vous pas des difficultés d'un autre genre?*

Parfaitement.

171. — *Quelles sont ces difficultés?*

Elles sont les suivantes :

1° — Si notre existence actuelle doit seule décider de notre sort à venir, quelle est, dans la vie future, la position respective du sauvage et de l'homme civilisé ? Sont-ils au même niveau, ou sont-ils distancés dans la somme du bonheur éternel ?

2° — L'homme qui a travaillé toute sa vie à s'améliorer, est-il au même rang que celui qui est resté inférieur, non par sa faute, mais parce qu'il n'a eu ni le temps ni la possibilité de s'améliorer?

3° — L'homme qui fait le mal, parce qu'il n'a pu s'éclairer, est-il passible d'un état de choses qui n'a pas dépendu de lui ?

4° — On travaille à éclairer les hommes, à les moraliser, à les civiliser ; mais pour un que l'on éclaire, il y en a des milliers qui meurent chaque jour avant que la lumière soit parvenue jusqu'à eux ; quel est le sort de ceux-ci? Sont-ils traités comme des réprouvés ? Dans le cas contraire, qu'ont-ils fait pour mériter d'être sur le même rang que les autres?

5° — Quel est le sort des enfants qui meurent en bas âge avant d'avoir pu faire ni bien ni mal ? S'ils sont parmi les Élus, pourquoi cette faveur sans avoir

rien fait pour la mériter? Par quel privilége sont-ils affranchis des tribulations, souvent si dures, de la vie terrestre ?

Telles sont les cinq principales difficultés qui se présentent à nous, si nous considérons l'âme dans son avenir, après l'avoir considérée dans son passé et dans son présent.

172. — *Quelle est votre opinion sur les cinq dernières questions, dont vous venez de nous faire mention?*

Notre opinion est la suivante : c'est que, sans aucun doute, les difficultés mentionnées dans ces cinq dernières questions sont pour le moins aussi insolubles que celles dont il a été fait mention dans les cinq premières, si l'on refuse d'avoir recours à la pluralité des existences corporelles; tandis que si on y a recours, tout s'explique avec la plus grande clarté. Cela, pour nous, est une conviction que la pluralité des existences corporelles doit *forcément* exister.

173. — *C'est également notre avis. Seulement est-ce également l'avis du catholicisme?*

Non! car il est d'un avis contraire.

174. — *En cela, le catholicisme est-il d'accord avec le Christ?*

Non! il est, au contraire, complétement en désaccord avec le Christ lui-même, et certainement ce n'est pas la seule anomalie qu'on ait à lui reprocher.

175. — *Les autres qu'on peut lui reprocher sont-elles nombreuses ?*

Oui, très-nombreuses même.

176. — *Faites-nous connaître succinctement les principales.*

Les principales anomalies qui existent entre le clergé catholique et le Christ sont les suivantes :

1° — *Mon royaume n'est pas de ce monde,* a dit Jésus. — Le pouvoir temporel des Papes.

2° — Jésus a chassé les marchands du temple. — Le clergé catholique se fait lui-même marchand de cierges, de messes, de dispenses, etc., et loueur de chaises, dont le loyer est d'autant plus cher que la cérémonie est plus importante.

3° — *On ne peut servir DIEU et Mammon,* a dit Jésus. — Le clergé catholique cherche la fortune par tous les moyens possibles.

4° — Jésus a dit : *Aimez vos ennemis.* — Le clergé catholique anathématise tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

177. — *Quelles sont les reflexions que vous inspirent la première des anomalies dont vous venez de nous faire mention ?*

Ce sont les suivantes : c'est que le pouvoir temporel des papes, dont la plupart ont plus ou moins indignement abusé, ainsi que le prouve l'histoire, est certainement complétement opposé au précepte du Christ qui, vous en conviendrez avec moi, a été on ne peut plus explicite en disant : *mon royaume n'est*

pas de ce monde. Cependant, à la connaissance de tout le monde, cela n'empêche pas le pape actuel et tout son clergé, du moins la très-grande majorité du dit clergé, de vouloir maintenir avec une opiniâtreté sans égale l'anomalie en question. Qu'est-ce que cela prouve? Naturellement cela prouve une très-grande vérité : c'est que le pape actuel et son clergé, sauf quelques exceptions, n'ont pas tout à fait en horreur la manière de voir de messieurs les *positivistes* et, si vous le préférez, celle de messieurs les *matérialistes.* En cela, au contraire, leur manière de voir est parfaitement d'accord avec celle de ces messieurs, dont les maximes favorites sont celles-ci : *abandonnons l'incertain pour le certain*, ou bien, *jouissons pendant que nous y sommes*, ou bien encore, *chacun pour soi*, etc. Conséquemment, jugez vous-même qu'elle est la conclusion qu'on peut en tirer ?...

178. — ***Nous avouons qu'elle ne peut être que regrettable. Quellessont maintenant celles que vous inspire la deuxième anomalie ?***

La deuxième des anomalies dont nous avons fait mention, sans avoir l'importance de la première, peut cependant être considérée comme étant sa sœur jumelle. En effet, ne sommes-nous pas forcé de reconnaître que le clergé catholique, apostolique et romain se trouve dans le plus complet désaccord avec le Christ *qui a chassé les marchands du temple*, en se faisant lui-même marchand de *cierges*, de *messes*, de *dispenses* et *loueur de chaises*, dont le loyer est d'autant plus cher que la cérémonie est plus importante ; absolu-

ment comme au théâtre (nous ferons observer ici que les cérémonies religieuses du catholicisme sont malheureusement beaucoup trop théâtrales, ainsi que cela est à la connaissance de tout le monde). Après cela, nous le demandons avec toute franchise : ne sont-ce pas là les principes du plus pur positivisme et de son confrère le matérialisme, et ne sommes-nous pas en droit d'en tirer la conclusion suivante : c'est que l'attrait de la matière *sous forme de monnaie*, l'emporte de beaucoup sur le spirituel, au point de vue du clergé catholique, apostolique et romain...

179. — ***Sont-ce là tous les moyens employés par le clergé pour s'enrichir ?***

Oh ! certainement non. Ceux que nous venons de citer ne sont que les petits moyens journaliers. Quant aux grands moyens, infiniment plus lucratifs, ils consistent dans les quêtes diverses. Seulement, de toutes ces quêtes diverses, nous ne ferons mention ici que d'une *seule*, la plus importante pour le Saint Siége, en faveur duquel elle est spécialement faite. Cette quête est celle qui a rapport au fameux *denier* de Saint-Pierre, lequel denier est comme le grain de sable qui devient montagne.

180. — ***Est ce que votre comparaison ne vous paraît pas exagérée ?***

En aucune manière, et la preuve en est simple : c'est que tous les ans, le fameux denier en question produit non des *centaines de mille francs*, ni des *millions*, voire même des *dizaines de millions*, mais bien des

centaines de millions, ainsi que cela est à la connaissance de tout le monde.

181. — ***Je reconnais, avec vous, que votre comparaison a sa raison d'être. Dites-nous maintenant quelles sont les réflexions que vous inspire un semblable résultat?***

Ces réflexions sont les suivantes : c'est qu'une telle somme pécuniaire nous paraît bien élevée pour un humble serviteur du Christ, qui, autrefois, recommandait à ses apôtres de ne pas ramasser de trésors pour pourvoir à leurs vêtements et à leur nourriture : *Cherchez avant tout*, leur disait-il (év. selon saint Mathieu, ch. VI, v. 33) *le royaume de DIEU et toutes ces choses arriveront par surcroit*. Tel, sans doute, n'est pas l'avis de la papauté. *Mieux vaut jouir que courir*, telle doit être sa maxime favorite, si nous nous en rapportons à ce que nous venons de dire. En agissant ainsi, le pape et tous les membres de son clergé, qui pensent comme lui, ont-ils tort? A cette question, nous répondrons sans hésiter : oui et mille fois oui. Un tort considérable même, car, dans ce cas, ils prouvent que leur confiance en DIEU n'est pas entière et complète ; tandis que c'est là précisément ce qui a élevé si haut le Christ qui, en cela, a montré une extrême sagesse et une absolue piété.

182. — ***Faites-nous connaître maintenant les réflexions que vous inspire la troisième des anomalies dont vous avez fait mention?***

Ces réflexions sont malheureusement les mêmes que celles que nous avons émises pour la deuxième, l'une

et l'autre ayant de très-grands rapports d'identité entre elles.

183. — *Quelles sont celles que vous inspire la quatrième, qui est la dernière de celles dont vous nous avez fait mention ?*

Ces réflexions, sans être les mêmes que celles dont nous avons fait mention, sont cependant tout aussi affligeantes que les précédentes. En effet, ici encore la maxime du catholicisme : *Hors de l'Église catholique point de salut*, est complétement opposée à celle du Christ : *Hors la charité point de salut ;* laquelle cependant est acceptée, *en partie seulement*, par le positivisme et le matérialisme qui, l'un et l'autre, recommandent la *bienveillance* et la *fraternité* (à la condition, bien entendu, qu'elles n'exigent pas de sacrifice de la part de leurs adeptes). Après cela, que sommes-nous en droit de conclure ? Sans aucun doute nous sommes en droit de conclure : que le catholicisme, dans ce cas, a tout naturellement le triste avantage de se trouver inférieur, en moralité, à ces deux doctrines *impies* et *immorales* (spirituellement parlant), lesquelles, en cette circonstance, ont le mérite de se conformer, du moins en partie, ainsi que nous l'avons déjà dit, à la sublime maxime de Jésus-Christ : *hors la charité point de salut ;* laquelle maxime fait la base fondamentale du pur christianisme, comme elle fait également la base fondamentale du spiritisme, que nous devons considérer comme étant le complément dudit christianisme. La preuve en est simple : c'est parce que ses principes contiennent non-seule-

ment ceux du Christ, mais encore ceux que le Christ lui-même n'a pas jugé à propos de donner de son temps (voir la page 22 de cet écrit).

184. — *En répondant à notre cent soixante-treizième question, vous nous avez dit que le catholicisme est en complet désaccord avec le Christ, en niant la pluralité des existences. Pouvez-vous nous en donner des preuves convaincantes ?*

C'est facile. Pour cela, nous n'avons qu'à citer les paroles mêmes de Jésus-Christ, lesquelles certainement ne laissent aucun doute à cet égard.

185. — *Quelles sont ces paroles ?*

Elles sont les suivantes, extraites de l'Évangile selon saint Jean, ch. III, v. 3 à 8.

v. 3. — Jésus répondant à Nicodème dit : *En vérité, en vérité, je vous le dis, personne ne peut voir le royaume de DIEU, s'il ne naît de nouveau.*

4. — Nicodème lui dit : Comment peut naître un homme qui est déjà vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère, pour naître une seconde fois ?

5. — Jésus lui répondit : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut voir le royaume de DIEU.*

6. — *Ce qui est né de la chair, est chair ; et ce qui est né de l'Esprit est Esprit.*

7. — *Ne vous étonnez point de ce que je vous ai dit qu'il faut que vous naissiez de nouveau.*

8. — *L'Esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez d'où il vient, ni où il va ;*

il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit.

186. — *Les paroles de Jésus-Christ nous paraissent, en effet, des plus concluantes, et son insistance nous prouve qu'il était intimement convaincu de ce qu'il disait. Certainement, après une telle autorité, il faudrait réellement être un* antechrist *pour mettre en doute la réalité de la pluralité des existences corporelles. N'est-ce pas également votre avis ?*

Parfaitement, et cela même de la manière la plus complète. Seulement nous ferons remarquer qu'une observation importante peut-être faite sur le verset 5 des citations qui précèdent. Cette observation est la suivante : c'est que, d'après ce verset, il s'ensuit que tous les hommes naissent du Saint-Esprit. D'après cela, tous viennent donc au monde dans les mêmes conditions que le Christ lui-même. D'où la conclusion naturelle *de sa non-divinité.*

187. — *Votre observation est on ne peut plus rationnelle. Dites-nous maintenant si Jésus-Christ a également admis la pluralité des mondes ?*

Parfaitement.

188. — *Qu'est-ce qui vous le prouve ?*

Les paroles même de Jésus, lorsqu'il dit, Ev. selon saint Jean, ch. XIV, v. 2 : *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était je vous l'aurais déjà dit, car je m'en vais vous préparer le lieu.* Naturellement Jésus-Christ, par ses paroles, a

voulu dire qu'il y a plusieurs mondes dans l'immensité, car *la maison de mon Père* ne peut être que cette immensité même. En effet, cette manière de voir est la conséquence naturelle de la pluralité des existences corporelles qu'il a formellement reconnue, ainsi que nous en avons fait mention en répondant à votre 184e question.

189. — *Est-ce que le catholicisme a accepté lui aussi la pluralité des mondes ?*

En aucune manière. Cette vérité, au contraire, est formellement niée par le catholicisme qui n'admet, dans l'immensité, qu'un seul monde habité, le nôtre, et par suite qu'une seule existence corporelle, avec une résurrection générale à la fin de notre monde, époque à laquelle *toutes les créatures humaines* qui auront vécu précédemment, depuis le commencement de notre dit monde, reprendront *chacune*, le corps qu'elles auront eu durant leur unique vie humaine, et cela sans qu'un *seul* atome s'en soit perdu.

190. — *Mais ce que vous dites là est une absurdité ?*

Je suis complétement de votre avis. Seulement telle a été autrefois la décision prise par le Saint-Siége et, vous le savez comme moi, ses décisions sont *irrévocables*, conséquence naturelle de son *infaillibilité*.

191. — *Cette décision et beaucoup d'autres de la même valeur, ne sont-elles pas la cause principale qu'il recommande la foi aveugle à tous ses disciples?*

Parfaitement, c'est même cette recommandation qui,

à juste titre, a fait dire à Diderot, dans l'un de ses écrits, en parlant de la raison qui nous a été donnée pour nous diriger dans la vie : « Je suis dans un bois sombre. J'ai pour me guider une petite lampe. Un théologien vient à moi et me dit : *Mon ami, éteignez votre lampe, vous y verrez plus clair.* » N'écoutons pas ce théologien. N'éteignons pas notre lampe. Laissons les ténèbres à ceux qui ont besoin de faire croire, et à ceux qui veulent absolument croire que c'est la nuit qui mène au jour, autrement dit qui le produit.

192. — ***La manière de voir de cet auteur nous paraît, en effet, on ne peut plus rationnelle. Dites-nous, maintenant, si vous pensez que le nombre des incarnations est déterminé?***

Non, ce nombre probablement doit être indéterminé et dépendre uniquement des progrès que nous faisons pour nous dépouiller de toutes nos impuretés. Toutefois ces incarnations successives sont certainement toujours très-nombreuses, car le progrès moral est presque infini.

193. — ***Quel est l'intervalle qui existe entre les diverses incarnations des Esprits?***

Cet intervalle peut être plus ou moins long, cela dépend toujours de la volonté de DIEU, qui seul en est le juge ; cependant, lorsque l'Esprit veut sincèrement s'améliorer, il peut considérablement abréger cet intervalle, en lui demandant, avec toute humilité et toute résignation, de lui permettre de recommencer

une nouvelle existence, c'est-à-dire de se réincarner de nouveau dans un corps matériel.

194. — *L'Esprit, en se réincarnant, a-t-il toujours le choix de ses épreuves ?*

Oui, toutes les fois qu'il n'a pas été trop coupable dans sa vie antérieure, c'est toujours lui qui choisit le genre d'épreuves qu'il veut subir ; en cela surtout consiste son libre arbitre. Mais alors il peut arriver que pour vouloir avancer trop vite, il fasse un choix au-dessus de ses forces ; dans ce cas, il succombe, et pour lui c'est à recommencer ; de même il peut aussi, par insouciance, faire un choix inutile à son avancement, par exemple choisir une vie oisive et inutile aux autres. Revenu dans le monde des Esprits, il s'aperçoit qu'il n'a rien gagné, ce qui généralement l'engage à demander à réparer le temps perdu, faveur qui ne lui est pas toujours accordée aussi vite qu'il le désire. Il peut encore se faire qu'un Esprit trop présomptueux vienne à se fourvoyer en voulant monter trop haut ; alors il est complétement déplacé, parce qu'il a des mœurs et des instincts qui jurent avec ceux qui l'entourent. C'est ce que nous voyons assez souvent parmi nous.

195. — *Quand il a été coupable, qu'arrive-t-il ?*

Quand l'Esprit a été plus ou moins coupable dans sa dernière incarnation, et qu'il est incapable, pour cause d'infériorité et de mauvais vouloir, de faire par lui-même un choix qui puisse lui être avantageux, alors DIEU, la bonté même, dans son intérêt, lui im-

pose une existence capable de servir à son avancement et à sa purification, en même temps qu'il y trouve une expiation.

196. — *Quelques personnes prétendent que les liens de famille sont détruits par la réincarnation. Qu'en pensez-vous?*

Je pense que les liens de famille ne sont pas détruits par la réincarnation, ainsi que le prétendent certaines personnes; ils sont, au contraire, fortifiés et resserrés. C'est le principe contraire qui les détruit.

197. — *Pourquoi cela?*

Parce que les Esprits forment dans l'espace des groupes ou familles unis par l'affection, la sympathie et la similitude des inclinations. Ces Esprits, heureux d'être ensemble, se recherchent; l'incarnation ne les sépare que momentanément, car après leur entrée dans l'erraticité, ils se retrouvent comme des amis au retour d'un long voyage. Souvent même ils se suivent dans l'incarnation, pour être réunis dans une même famille ou dans un même cercle, travaillant ensemble à leur mutuel avancement; les plus avancés cherchent à faire avancer les retardataires. Si les uns sont incarnés et que les autres ne le soient pas, ils n'en sont pas moins unis par la pensée; ceux qui sont libres veillent sur ceux qui sont en captivité, et tâchent de leur faciliter les moyens de pouvoir progresser. Après chaque existence, s'ils ont fait un pas dans la voie de la perfection, alors, de moins en moins attachés à la matière, leur affection est plus vivace par cela même

qu'elle est plus épurée, qu'elle n'est plus troublée par l'égoïsme ni par les nuages des passions. Ils peuvent donc ainsi parcourir un nombre illimité d'existences corporelles sans qu'aucune atteinte soit portée à leur mutuelle affection spirituelle.

198. — *Pourquoi dites-vous leurs affections spirituelles ?*

Parce que ce sont les seules qui survivent à la destruction du corps, les affections charnelles s'éteignant avec la cause qui les a fait naître, laquelle n'existe plus dans le monde des Esprits, tandis que les Esprits naturellement existent toujours. — Quant aux personnes unies par le seul mobile de l'intérêt, elles ne sont réellement rien l'une à l'autre : la mort les sépare sur la terre et dans le ciel.

149. — *Que pensez-vous de la crainte qu'éprouvent certaines personnes, concernant l'augmentation indéfinie de la parenté, occasionnée par la réincarnation ?*

Je pense que c'est une crainte égoïste qui prouve que l'on a pas en en soi un amour assez large pour le reporter sur un grand nombre de personnes. Un père qui a plusieurs enfants les aime-t-il moins que s'il n'en avait qu'un seul ?... Puis, que les égoïstes tâchent donc de comprendre qu'étant tous frères en DIEU et tous destinés pour le même but, c'est-à-dire à devenir purs Esprits, autrement dit tous égaux en qualités spirituelles et morales, nous devons par conséquent nous regarder tous comme de vrais frères et par suite comme faisant partie de la même famille ! Cette crainte d'augmentation indéfinie de parenté est tout à fait chimérique

et complétement nulle dans la vie spirite un peu élevée. Dans la vie matérielle, d'après ce que nous avons dit ci-dessus, cette augmentation de parenté devrait être pour nous un motif de fraternité générale parmi nous, puisque dans notre voisin, dans notre serviteur, dans un étranger, dans toute personne enfin, quelle qu'elle soit, peut se trouver un Esprit qui dans une autre vie peut avoir tenu à nous par des liens du sang; seulement, elle blesse et détruit, par exemple, l'orgueil de certains individus qui se font un honneur du rang, des titres et de la fortune de leurs ancêtres plutôt que de leurs vertus; mais qu'ils en prennent leur parti, car durant cette vie transitoire et passagère, toute position sociale, quelle qu'elle soit, ne peut être elle-même que transitoire et passagère; de plus, elle est entièrement nulle en dehors du monde matériel.

200. — *Comment expliquez-vous la similitude physique et morale?*

La similitude physique est une loi de la nature, générale à toute matière organique. Ainsi, chaque être organisé doit transmettre à ses descendants une ressemblance physique plus ou moins complète : c'est ce que nous pouvons observer chez toutes les différentes espèces d'animaux qui nous entourent; conséquemment parmi nous, dans chaque famille.

Mais pour ce qui est de la ressemblance morale dans les différents membres d'une même famille (famille humaine s'entend), quand elle a lieu, c'est parce que les Esprits qui la composent ont été attirés par la similitude de leurs penchants; ce sont des Esprits sym-

pathiques entre eux, car, l'âme étant indivisible, les parents ne font, ainsi que nous l'avons déjà dit, que donner à leurs enfants la vie matérielle à laquelle une âme nouvelle vient plus tard, et cela aussitôt la naissance, ajouter la vie spirituelle et morale. D'après cela, un père très-spirituel peut avoir des enfants stupides, et *vice versâ*, ce qui se voit tous les jours parmi nous.

201. — *D'après cela, DIEU, comme épreuve et expiation, enverrait donc quelquefois à de bons parents des en fants pervers, et* vice versâ?

Oui! Aussi dit-on, en parlant d'une personne dont le caractère, les goûts et les inclinations n'ont aucune similitude avec ceux de ses proches, qu'elle n'est pas de la famille. En disant cela, on énonce une plus grande vérité qu'on ne le croit. Dans ce cas, c'est aux bons à ramener dans la bonne voie ceux qui sont dans la mauvaise; pour eux c'est une mission, ils sont coupables s'ils y faillissent.

202. — *L'homme, dans son existence présente, conserve-t-il des traces du caractère moral de son existence antérieure?*

Oui, si dans son existence antérieure il ne s'est pas amélioré; non, s'il s'est amélioré, car en s'améliorant il change. Pour ce qui est de son caractère physique, le corps que revêt l'âme dans une nouvelle existence n'ayant aucun rapport nécessaire avec celui qu'elle a quitté dans sa vie précédente, il serait absurde de conclure une succession d'existences d'une ressemblance qui n'est que fortuite. Cependant

les qualités de l'Esprit modifient souvent les organes qui servent à leur manifestation et impriment sur la figure, même à l'ensemble, des manières et un cachet distinctifs. C'est ainsi que, sous l'enveloppe la plus humble, on peut trouver l'expression de la grandeur et de la dignité, tandis que sous l'habit du grand seigneur on voit quelquefois celle de la bassesse et de l'ignominie. Certaines personnes, sorties de la position la plus infime, prennent sans efforts les habitudes et les manières du grand monde; il semble qu'elles y retrouvent leur élément, tandis que d'autres, malgré leur naissance et leur éducation, y sont toujours plus ou moins déplacées. Comment expliquer ces faits autrement que comme un reflet de ce qu'a été l'Esprit dans une vie antérieure?

203. — *D'après cela, les connaissances acquises dans chaque existence corporelle ne se perdent pas pour l'Esprit?*

Non, l'Esprit dégagé de la matière s'en ressouvient toujours. Pendant l'incarnation, il peut les oublier en partie momentanément, mais l'intuition qui lui en reste aide à son avancement; sans cela ce serait toujours à recommencer.

204. — *Quel est le point de départ de l'Esprit à chaque existence nouvelle?*

A chaque existence nouvelle, l'Esprit prend son point de départ de celui où il était resté dans sa précédente existence; c'est ce qui explique le plus ou moins d'aptitude que quelques individus ont pour cer-

taines connaissances, telles que les langues, le calcul, etc. Mais une faculté peut sommeiller pendant une existence, parce que l'Esprit incorporé veut en exercer une autre qui n'y a pas de rapport; alors elle reste à l'état latent pour reparaître plus tard. Cette faculté peut aussi lui être retirée momentanément pendant une existence, parce qu'il en aurait fait un mauvais usage dans sa vie antérieure.

Quant à ce qui a rapport au sentiment intuitif de l'existence de DIEU et au pressentiment de la vie future, c'est toujours chez l'homme un souvenir qu'il a conservé de ce qu'il savait comme Esprit avant d'être incarné; mais l'orgueil et les passions étouffent souvent ce sentiment, ce qui chez l'incarné est toujours une preuve de l'infériorité morale de son Esprit avant son incarnation.

205. — *Ne pensez-vous pas, comme moi, que l'oubli du passé nuit essentiellement à notre amélioration?*

Non, c'est le contraire qui a lieu, car nous pouvons dire que l'oubli du passé est un bienfait de DIEU, qui, dans sa bonté infinie, a voulu épargner à l'homme des souvenirs le plus souvent pénibles et qui auraient des inconvénients très-graves. Ainsi, ils pourraient, dans certains cas, nous humilier étrangement; dans d'autres, exalter notre orgueil, et par cela même entraver notre libre arbitre. DIEU nous a donné pour nous améliorer, juste ce qui nous est nécessaire et peut nous suffire : la voix de la conscience et nos tendances instinctives. Il nous ôte ce qui pourrait nous nuire. Ajoutons encore que, si nous avions le

souvenir de nos actes antérieurs personnels, nous aurions également le souvenir des actes antérieurs d'autrui, et que cette connaissance pourrait avoir les plus fâcheux effets sur les relations sociales. N'ayant pas toujours sujet de nous glorifier de notre passé, il est très-souvent fort heureux qu'un voile soit jeté dessus.

206. — ***Citez-nous un exemple qui soit à l'appui de ce que vous venez de dire?***

C'est facile. Supposons, ce qui peut être un cas très-commun parmi nous, que dans nos relations, dans notre intérieur même, se trouve un Être dont nous ayons à nous plaindre, qui peut-être nous a ruiné ou déshonoré dans une existence antérieure, et que, Esprit repentant, il ait demandé à venir s'incarner au milieu de nous, s'unir à nous par des liens de famille, afin de pouvoir réparer ses torts envers nous par son dévouement et son affection. Ne serions-nous pas mutuellement dans la plus fausse position, si tous les deux nous nous souvenions de nos inimitiés? Au lieu de s'apaiser, les haines s'éterniseraient.

207. — ***Pouvez-vous, comme deuxième exemple, nous citer une preuve*** actuelle ***prise également dans notre humanité?***

Rien n'est plus facile. Supposons, par exemple, qu'un homme condamné aux galères prenne la ferme résolution de devenir honnête; qu'advient-il ordinairement à sa sortie? Il est repoussé de la société, et

cette répulsion le replonge presque toujours dans le vice. Supposons, au contraire, que tout le monde ignore ses antécédents, il sera bien accueilli; si lui pouvait les oublier, il n'en serait pas moins honnête et pourrait marcher la tête levée, au lieu de la courber sous la honte du souvenir.

208. — *Vous nous avez dit que la destinée de l'homme est de progresser; peut-il également rétrograder ?*

A chaque existence nouvelle, l'homme est ce qu'il s'est fait lui-même ; c'est pour lui un nouveau point de départ pour avancer, mais jamais pour reculer; DIEU ne le permet pas, car ce serait contraire à sa divine justice et à sa bonté infinie ; seulement, il peut rester plus ou moins longtemps stationnaire, ce qui toujours est plus ou moins pénible pour l'Esprit. Cela dépend de la manière dont il envisage sa position présente, comparativement à celle des Esprits qui lui sont supérieurs, et par conséquent de son plus ou moins d'épuration. Car, règle générale, plus l'Esprit est élevé, plus il aspire à s'élever, et cela jusqu'à ce qu'il soit devenu Esprit pur, but final de tous les Esprits.

209. — *Si l'homme ne peut pas rétrograder moralement, le peut-il physiquement ?*

Oui, dans ce sens qu'il peut être obligé, une fois dans le monde des Esprits, lorsque le moment de se réincarner sera venu pour lui, de subir une nouvelle existence corporelle sur un monde inférieur à celui qu'il a antérieurement habité. Sur ce monde moins

avancé, il expiera son endurcissement et travaillera à nouveau à son amélioration, dans une existence plus malheureuse et plus pénible encore que sur le globe qui lui aura précédemment servi de demeure.

210. — *Quelle sera sa mission sur ce monde?*

A l'aide de ses connaissances acquises, il aura pour mission de faire progresser les Êtres arriérés résidant sur le monde en question. Si pour lui le globe qu'il a habité précédemment était un purgatoire, ce monde sera son enfer, mais un enfer dont il lui sera toujours facile de se délivrer en s'améliorant.

211. — ***En quoi consiste, pour l'homme, la plus grande des améliorations?***

Elle consiste à ne faire à autrui, par attachement pour lui d'abord, et *avant tout* par amour pour DIEU, que ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-même; puis, ensuite, à recevoir avec résignation et reconnaissance les épreuves, quelque pénibles qu'elles soient, que la bonté infinie de DIEU peut nous infliger pour notre amélioration et, par suite, pour notre bonheur futur qui doit être éternel.

212. — ***L'amélioration de l'homme doit sans doute le rapprocher de la perfection morale?***

Naturellement, cela est évident.

213. — ***Comment l'homme peut-il parvenir à la perfection morale?***

En suivant le conseil que nous avons donné tout à l'heure, et, de plus, en soignant également son corps et son esprit.

214. — ***Pourquoi cela?***

Parce que, ainsi que nous l'apprend le Spiritisme (1), doctrine on ne peut plus sublime et consolante, destinée à régénérer notre humanité, l'un et l'autre sont intimement unis ensemble, et qu'ils ont, en même temps, une très-grande influence l'un sur l'autre. Aimons donc notre âme, mais soignons aussi le corps, instrument de l'âme; méconnaître les besoins qui sont indiqués par la nature elle-même, c'est méconnaître la loi de DIEU. Ne châtions jamais le corps pour les fautes que notre libre arbitre lui a fait commettre et dont il est aussi irresponsable que l'est le cheval mal dirigé des accidents qu'il cause. Serons-nous donc plus parfaits si, tout en martyrisant le corps, nous n'en restons pas moins égoïstes? Non, la perfection n'est pas là; elle est tout entière dans les réformes que nous faisons subir à notre esprit; plions-le, soumettons-le, humilions-le, mortifions-le; c'est le moyen de le rendre docile à

(1) Pour sa définition, son utilité et le but qu'il se propose, voir la 74e question du présent écrit, et pour tout ce qui le concerne, consulter le *Livre des Esprits*, le *Livre des Médiums* et l'*Évangile selon le Spiritisme*, de l'estimable propagateur de la *Doctrine spirite*, Allan Kardec.

la volonté de DIEU et le seul qui conduise à la perfection.

215. — *Vous venez de dire que la perfection morale consiste entièrement dans les réformes que nous faisons subir à notre esprit. Quel est le moyen pratique le plus efficace pour obtenir les réformes en question?*

C'est de chercher à se connaître soi-même; c'est-à-dire d'étudier avec le plus grand soin toutes ses bonnes et ses mauvaises qualités! Pour cela, chacun de nous a un moyen bien simple et pour ainsi dire certain, c'est, à la fin de chaque jour, d'interroger scrupuleusement sa concience, de passer en revue ce qu'il a fait dans la journée écoulée, et de se demander s'il n'a pas manqué à quelque devoir, si personne n'a eu à se plaindre de lui. C'est ainsi qu'il peut parvenir à se connnaître et à voir ce qu'il y a à réformer en lui. Celui qui chaque soir rappellerait toutes ses actions de la journée et se demanderait s'il a fait du bien ou du mal, priant DIEU, avec toute humilité et toute résignation, de permettre à son Ange gardien de l'éclairer, acquerrait une grande force pour se perfectionner; L'ÉTERNEL ne manque jamais d'assister celui qui lui adresse de semblables prières avec sincérité. Puis, dans un examen de conscience, qu'il se demande ce qu'il a pu faire contre DIEU, puis contre son prochain, puis contre lui-même. Ses réponses seront un repos pour sa conscience ou l'indication d'un mal qu'il faut guérir.

216. — *Nous comprenons ce que vous venez de nous dire,*

mais comment pouvoir se juger soi-même? N'a-t-on pas l'illusion de l'amour-propre qui amoindrit les fautes et les fait excuser? L'avare se croit simplement économe et prévoyant; l'orgueilleux croit n'avoir que de la dignité, etc., etc.

Cela n'est que trop vrai. Mais nous avons, un moyen de contrôle qui ne peut nous tromper. Quand nous sommes indécis sur la valeur de nos actions, demandons-nous comment nous les qualifierions si elles étaient le fait d'autrui. Si nous les blâmons dans autrui, elles ne sauraient être plus légitimes en nous, car DIEU n'a pas deux poids et deux mesures pour sa justice. Cherchons aussi à savoir ce qu'en pensent les autres, et ne négligeons pas l'opinion de nos ennemis, car ceux-là n'ont aucun intérêt à farder la vérité, et souvent DIEU les place à côté de nous, comme un miroir, pour nous avertir avec plus de franchise que ne le ferait un ami; car, bien souvent, il craint de nous affliger. Que celui qui a la volonté sérieuse de s'améliorer explore donc sa conscience, afin d'en arracher les mauvais penchants, comme il arrache les mauvaises herbes de son jardin; qu'il fasse la balance de sa journée morale, comme le marchand fait celle de ses pertes et de ses bénéfices, et je vous assure que l'une rapportera plus que l'autre. S'il peut se dire que sa journée a été bonne, il peut dormir en paix et attendre sans crainte le réveil d'une autre vie.

217. — *D'après cela, nous avons donc intérêt à nous poser des questions nettes et précises?*

Parfaitement. Ne craignons pas surtout de les multiplier, car notre bonheur éternel en dépend, et, certainement, ce serait faire preuve d'un non-sens que de refuser de donner quelques minutes pour le conquérir. Ne travaillons-nous pas tous les jours en vue de ramasser de quoi nous procurer le repos sur nos vieux jours? Ce repos n'est-il pas l'objet de tous nos désirs, le but qui nous fait endurer des fatigues et des privations momentanées? Eh bien, qu'est-ce que c'est que ce repos de quelques jours, troublé par les infirmités du corps, à côté de celui qui attend l'homme de bien à la fin de sa carrière?

218. — *Certainement, je suis de votre avis; mais beaucoup disent que le présent est positif et l'avenir incertain?*

Ce que vous dites n'est malheureusement que trop vrai, mais que ces malheureux rentrent en eux-mêmes, et ce raisonnement n'aura aucune valeur pour eux, si leur esprit est assez mûr pour le comprendre. Dans le cas contraire, pour eux la maturité viendra plus tard.

219. — *Quel est le mérite des vertus et le défaut des vices?*

Toutes les vertus ont leur mérite, parce que toutes sont des signes certains de progrès dans la voie du bien. Il y a vertu toutes les fois qu'il y a résistance volontaire à l'entraînement des mauvais penchants; mais le sublime de la vertu consiste dans le sacrifice

de l'intérêt personnel pour le bien de son prochain, sans arrière-pensée ; la plus méritoire est celle qui est fondée sur la charité la plus désintéressée.

De même que toutes les vertus ont leur mérite, tous les vices ont, eux aussi, leurs défauts, parce qu'ils sont des signes certains d'imperfection morale. Il y a vice toutes les fois qu'on se laisse entraîner à ses mauvais penchants ; mais le plus détestable de tous les vices, c'est l'intérêt personnel exagéré, c'est-à-dire l'égoïsme, car de lui découle tout le mal ; avec l'orgueil, ce sont les deux plaies les plus hideuses de la société. Tous les deux sont incompatibles avec la justice, l'amour et la charité qui en sont l'ornement, principalement le premier, c'est-à-dire l'égoïsme, qui est l'ennemi juré et implacable de toute charité.

Enfin, nous pouvons dire que tout ce qui tend à l'amélioration de l'homme et au bien-être général est vertu, et tout ce qui est contraire à son amélioration et au bien-être général est vice.

220. — *Dites-nous maintenant quels sont les principaux caractères de l'homme de bien?*

Le véritable homme de bien est celui qui pratique la loi de justice, d'amour et de charité dans sa plus grande pureté. S'il interroge sa conscience sur ses propres actes, il se demande s'il n'a point violé cette loi, s'il n'a point fait de mal, s'il a fait tout le bien qu'il a pu, s'il a négligé volontairement une occasion d'être utile, si nul n'a à se plaindre de lui, enfin s'il a fait à autrui tout ce qu'il eût voulu qu'on fît pour lui.

Il a foi en DIEU, en sa bonté, en sa justice et en sa sagesse ; sachant que rien n'arrive sans sa permission, il se soumet en toutes choses à sa volonté.

Ayant foi en l'avenir, il place les biens spirituels au-dessus des biens temporels.

Il sait que toutes les vicissitudes de la vie, toutes les douleurs, toutes les déceptions sont des épreuves ou des expiations, il les accepte sans murmures.

L'homme pénétré du sentiment de charité et d'amour du prochain fait le bien pour le bien, sans espoir de retour, rend le bien pour le mal, prend la défense du faible contre le fort, et sacrifie toujours son intérêt à la justice.

Il trouve sa satisfaction dans les bienfaits qu'il répand, dans les services qu'il rend, dans les heureux qu'il fait, dans les larmes qu'il tarit, dans les consolations qu'il donne aux affligés. Son premier mouvement est de penser aux autres avant de penser à lui, de chercher l'intérêt des autres avant le sien propre. L'égoïste, au contraire, calcule les profits et les pertes de toute action généreuse.

Il est bon, humain et bienveillant pour tout le monde, sans exception de races ni de croyances, parce qu'il voit des frères dans tous les hommes.

Il respecte en autrui toutes les convictions sincères, et ne jette point l'anathème à ceux qui ne pensent pas comme lui.

En toutes circonstances, la charité est son guide ; il se dit que celui qui porte préjudice à autrui par des paroles malveillantes, qui froisse la susceptibilité de quelqu'un par son orgueil et son dédain, qui ne re-

cule pas à l'idée de causer une peine, une contrariété même légère, quand il peut l'éviter, manque au devoir de l'amour du prochain, et ne mérite pas la clémence de DIEU.

Il n'a ni haine, ni rancune, ni désir de vengeance; à l'exemple de Jésus, il pardonne et oublie les offenses, et ne se souvient que des bienfaits; car il sait qu'il lui sera pardonné, comme il aura pardonné lui-même.

Il est indulgent pour les faiblesses d'autrui, parce qu'il sait qu'il a lui-même besoin d'indulgence, et se rappelle cette parole du Christ: « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. »

Il ne se complaît point à rechercher les défauts d'autrui ni à les mettre en évidence. Si la nécessité l'y oblige, il cherche toujours le bien qui peut atténuer le mal.

Il étudie ses propres imperfections et travaille sans cesse à les combattre. Tous ses efforts tendent à pouvoir se dire le lendemain, qu'il y a en lui quelque chose de mieux que la veille.

Il ne cherche à faire valoir ni son esprit, ni ses talents aux dépens d'autrui; au contraire, il saisit toutes les occasions de faire ressortir ce qui est à l'avantage des autres.

Il ne tire aucune vanité de sa fortune, ni de ses avantages personnels, parce qu'il sait que tout ce qui lui a été donné peut lui être retiré.

Il use, mais n'abuse point des biens qui lui sont accordés; parce qu'il sait que c'est un dépôt dont il devra rendre compte, et que l'emploi le plus préjudicia-

ble qu'il en puisse faire pour lui-même, c'est de les faire servir à la satisfaction de ses passions.

Si l'ordre social a placé des hommes sous sa dépendance, il les traite avec bonté et bienveillance, parce que ce sont des égaux devant DIEU ; il use de son autorité pour relever leur moral et non pour les écraser de son orgueil ; il évite tout ce qui pourrait rendre leur position subalterne plus pénible.

Le subordonné, de son côté, comprend les devoirs de sa position, et se fait un scrupule de les remplir consciencieusement.

L'homme de bien, enfin, respecte dans ses semblables tous les droits que donnent les lois de la nature, comme il voudrait qu'on les respectât envers lui.

Là n'est pas l'énumération de toutes les qualités qui distinguent l'homme de bien ; mais quiconque s'efforce de posséder celles-ci est sur la voie qui conduit à toutes les autres.

221. — *Le Spiritisme bien compris, mais surtout bien senti, ne conduit-il pas forcément aux qualités que vous venez de nous énumérer ?*

Sans aucun doute.

222. — *D'après cela, ces qualités caractériseraient donc le vrai spirite comme le vrai chrétien ?*

Parfaitement, car l'un et l'autre ne font qu'un. En effet, le Spiritisme ne crée aucune morale différente de celle du Christ. Seulement il facilite aux hommes l'intelligence et la pratique des grandes et sublimes vérités prêchées par le Christ lui-même, et cela, en don-

nant une foi solide et éclairée à ceux qui doutent ou qui chancellent.

223. — *Cependant, parmi ceux qui croient aux faits des manifestations, beaucoup n'en comprennent ni les conséquences ni la portée morale, ou, s'ils les comprennent, ils ne se les appliquent pas à eux-mêmes. A quoi cela tient-il? Est-ce à une faute de précision de la Doctrine?*

Non, car elle ne contient ni allégories, ni figures qui puissent donner lieu à de fausses interprétations ; son essence même est la clarté, et c'est ce qui fait sa puissance, parce qu'elle va droit à l'intelligence. Elle n'a rien de mystérieux, et ses initiés ne sont en possession d'aucun secret caché au vulgaire.

224. — *Faut-il donc, pour la comprendre, une intelligence hors ligne?*

Non certainement, car on voit des hommes d'une capacité notoire qui ne la comprennent pas, tandis que des intelligences vulgaires, des jeunes gens même à peine sortis de l'adolescence, en saisissent, avec une admirable justesse, les nuances les plus délicates. Cela vient de ce que la partie en quelque sorte *matérielle* de la science ne requiert que des yeux pour observer, tandis que la partie *essentielle* veut un certain degré de sensibilité qu'on peut appeler la maturité du sens moral, maturité indépendante de l'âge et du degré d'instruction, parce qu'elle est inhérente au développement, dans un sens spécial, de l'Esprit incarné. Chez les uns, les liens de la matière sont encore trop tenaces, pour permettre à leur esprit de se dégager des chosse

de la terre ; le brouillard qui les environne leur dérobe la vue de l'infini ; c'est pourquoi ils rompent difficilement avec leurs goûts et leurs habitudes, ne comprenant pas quelque chose de mieux que ce qu'ils ont ; la croyance aux Esprits est pour eux un simple fait, mais ne modifie que peu ou point leurs tendances instinctives ; en un mot, ils ne voient qu'un rayon de la lumière, insuffisant pour les conduire et leur donner une aspiration puissante, capable de vaincre leurs penchants. Ce sont les spirites imparfaits, dont quelques-uns restent en chemin ou s'éloignent de leurs frères en croyance, parce qu'ils reculent devant l'obligation de se réformer eux-mêmes. Cependant l'acceptation du principe de la doctrine est un premier pas qui leur rendra le second plus facile, dans une autre existence corporelles.

225.—*Quel est celui que l'on peut qualifier de vrai et sincère spirite?*

Celui qui est à un degré supérieur d'avancement moral, car alors son esprit, dominant plus complétement la matière, lui donne une perception plus claire de l'avenir ; les principes de la doctrine font vibrer en lui des fibres qui restent muettes chez les premiers ; en un mot, *il est touché au cœur* ; aussi sa foi est-elle inébranlable. L'un est comme le musicien qui s'émeut à certains accords, tandis qu'un autre n'entend que des sons. On reconnaît le vrai spirite à sa transformation morale, et aux efforts qu'il fait pour dompter ses mauvaises inclinations ; tandis que l'un se complaît dans son horizon borné, l'autre s'efforce

de s'en détacher, parce qu'il comprend quelque chose de mieux, il y parvient toujours quand il en a la ferme volonté, car, dans ce cas, sa première pensée est d'implorer avec toute humilité, foi et ferveur, la miséricorde de DIEU, pour qu'il lui accorde la grâce de pouvoir y parvenir; cette grâce n'est jamais refusée à celui qui la désire sérieusement et consciencieusement, par amour pour DIEU, dont la bonté est égale et infinie pour toutes ses créatures.

226. — *Pensez-vous qu'il y ait réellement avantage pour notre humanité à propager la doctrine spirite?*

Sans aucun doute.

227. — *Pourquoi?*

Parce qu'elle *seule* peut régénérer notre humanité terrestre, encore bien arriérée psychologiquement et moralement parlant.

228. — *Qu'est-ce qui vous le prouve?*

L'extrême rationalité de ses principes, qui *seuls* peuvent expliquer, d'une manière claire et précise, toutes les objections qui peuvent se produire en matières religieuses, objections que toutes les religions existantes sont incapables de pouvoir résoudre avec clarté et précision. La plupart des réponses que nous avons faites à vos questions précédentes peuvent grandement servir de preuves à l'appui de notre dire.

229. — *De tous les principes de la Doctrine spirite, quels sont ceux qui sont le plus susceptibles d'obtenir réel-*

lement le résultat désiré, c'est-à-dire l'amélioration de notre humanité terrestre.

Ce sont assurément ceux qui ont rapport à la pluralité des existences corporelles, dont nous avons fait mention et prouvé la réelle existence dans les questions 127 à 133.

230. — *Quels sont ces principes ?*

Ils sont les suivants : c'est que ceux qui souffrent ici-bas ont plus ou moins mal fait dans une vie antérieure, tandis que ceux qui jouissent d'un bonheur plus ou moins grand, ont plus ou moins bien fait dans une vie également antérieure. De même ceux qui font plus ou moins mal dans celle-ci, auront plus tard, après avoir passé un temps plus ou moins long dans la vie spirituelle, avant de s'incarner de nouveau, à subir une existence corporelle plus ou moins pénible, toujours en rapport avec les fautes passées, et *vice versa.* Pensées excessivement religieuses et rationnelles, et, en même temps, *seules* capables de pouvoir retenir dans la bonne voie les malheureux qui s'en écartent.

231. — *Donnez-nous une preuve à l'appui de ce que vous avancez.*

C'est facile. Pour cela, nous n'avons qu'à citer les peines éternelles de l'enfer et la béatitude éternelle préconisées par l'Église catholique ; lesquelles ont fait plus d'incrédules que de croyants ; tandis que les principes dont nous avons fait mention en répondant à votre question précédente, sont susceptibles de donner à

réfléchir même aux plus indifférents et, par suite, de les retenir sur la pente du mal. — Pour convaincre les incrédules, il ne suffit pas de dire, comme le recommande le catholicisme : *croyez, sans jamais chercher à comprendre*. Il faut, au contraire, comme le recommande la Doctrine spirite, leur dire : *voyez, examinez et jugez* d'après votre conscience, alors vous serez entièrement convaincus. Ce fait arrivera neuf fois sur dix, aussi souvent que la bonne foi sera le seul guide des incrédules.

232. — *Nous partageons entièrement votre manière de voir. Maintenant dites-nous quelles sont les lois morales sur lesquelles s'appuie le Spiritisme?*

Le Spiritisme s'appuie sur les lois morales qui sont comprises dans la loi naturelle.

233. — *Dites-nous ce qu'est la loi naturelle?*

La loi naturelle est la loi de DIEU; c'est la seule vraie pour le bonheur de l'homme ; elle lui indique ce qu'il doit faire et ne pas faire, et il n'est malheureux que parce qu'il s'en écarte. Chacun de nous l'a gravée dans sa conscience en traits ineffaçables. C'est donc en ne faisant rien qui puisse blesser notre conscience, que nous pouvons espérer d'obéir à la loi de DIEU. Naturellement cette loi est éternelle et immuable, et, de plus, renferme toutes les lois de la nature, autrement dit toutes les lois divines. Les unes règlent le mouvement et les rapports de la matière brute : ce sont les lois physiques; leur étude est du domaine de la science. Les autres concernent spécialement l'homme en lui-

même, et dans ses rapports avec DIEU et avec ses semblables; elles comprennent les lois de la vie du corps, aussi bien que celles de l'âme : ce sont les lois morales; leur étude n'est aucunement du domaine de la science, mais elle est entièrement du domaine de la conscience humaine.

234. — *Les lois physiques étant étrangères au but que nous nous proposons, lequel est purement moral, nous ne nous occuperons donc que des lois morales, c'est-à-dire celles qui ont spécialement pour but l'instruction morale de notre humanité. Dites-nous quelles sont ces lois?* (1).

Les lois morales comprises dans la loi naturelle sont les suivantes : loi d'*adoration*, de *travail*, de *reproduction*, de *conservation*, de *destruction*, de *société*, de *progrès*, d'*égalité*, de *liberté*, et enfin celle de *justice* et de *charité* par amour pour DIEU, la plus importante de toutes sans exception. Aussi est-ce par elle que l'homme peut le plus s'améliorer et progresser, c'est-à-dire avancer vers DIEU, qui est le but final de toute créature humaine et spirituelle.

235. — *Faites-nous connaître la loi d'adoration?*

La loi d'adoration consiste à élever, avec la plus profonde humilité, notre pensée vers DIEU, source de toute espérance et consolation. Par l'adoration, nous rapprochons notre âme de la DIVINITÉ, tout en recon-

(1) Pour avoir de très-nombreux renseignements sur les lois dont il est fait mention ici, consulter notre *Trilogie spirite* (pages 368 à 438), qui donne de très-nombreux détails sur toutes les lois en question.

naissant, avec toute humilité et toute résignation, son pouvoir absolu sur toutes choses.

236. — *Où a sa source l'adoration?*

L'adoration est le résultat d'un sentiment inné, comme celui de l'existence de la DIVINITÉ. C'est ce qui fait qu'elle a sa source dans la loi naturelle, et qu'elle est commune à toute créature humaine et spituelle; car la conscience de sa faiblesse porte toujours l'Être créé, incorporé ou non incorporé, à se courber devant celui qui peut le protéger, et certes son protecteur naturel est DIEU.

237. — *Que peut être l'adoration et en quoi consiste-t-elle?*

L'adoration peut être intérieure ou extérieure, mentale, ou verbale, individuelle ou en commun. Toutes sont bonnes, lorsqu'elles sont sincères et qu'elles partent du cœur. Seulement l'adoration extérieure, mais sans ostentation et en commun, a cet avantage immense qu'elle peut quelquefois ramener dans la bonne voie des malheureux qui s'égarent. L'adoration consiste dans la prière.

238. — ***Comme nous nous sommes longuement occupés de la prière, nous n'en reparlerons donc pas. Maintenant dites-nous ce qu'est la loi du travail?***

La loi du travail est la loi naturelle qui impose à toute créature humaine l'obligation expresse d'accomplir le travail qui lui incombe sur cette terre pendant sa vie corporelle.

239. — *Quelle est l'utilité du travail sur cette terre?*

Son utilité est évidente. En effet, pas de travail, pas de civilisation et de jouissance humaine possible. De plus, pour l'homme, c'est une conséquence de sa nature corporelle; pour lui c'est une expiation, en même temps que c'est un moyen de perfectionner ses facultés intellectuelles et morales.

240. — *En quoi consiste le travail?*

Toute occupation utile est un travail; par conséquent, le travail peut être matériel ou spirituel et plus ou moins moral, c'est-à-dire ayant plus ou moins pour but l'utilité générale ou particulière à plus ou moins d'individus.

241. — *La charité est-elle un travail?*

Oui, et de plus c'est un devoir de rigueur pour tous, mais principalement pour les riches et les puissants, à qui DIEU a accordé de semblables faveurs, dans le but de leur faciliter les moyens de se rendre utiles à leurs semblables, et cela d'autant plus, que la part qui leur est faite leur donne plus le moyen de faire le bien.

242. — *Quelle est la limite du travail?*

La limite du travail doit toujours être en rapport avec les forces de chaque individu. Malheur à ceux qui abusent de leur autorité pour imposer à leurs inférieurs un excès de travail, car ils transgressent la loi de DIEU et se rendent excessivement coupables. Une autre limite du travail, c'est le repos; lequel est indis-

pensable après un travail plus ou moins long, car il sert à réparer les forces du corps, dans le travail matériel, et celles de l'esprit, dans le travail spirituel.

243. — *Qu'est-ce que la loi de reproduction et en quoi consiste t-elle?*

La loi de reproduction est une loi de nature, car sans elle le monde corporel périrait. Elle consiste dans l'action par laquelle les Êtres organisés *produisent* des Êtres semblables à eux, quelle que soit la manière dont cette action s'exerce. La reproduction a pour but l'amélioration de tous les Êtres organisés sans exception.

244, — *Se rend-on coupable, en mettant obstacle à la reproduction ?*

Oui, si cet obstacle est abusif; non, s'il est utile. En effet, DIEU a donné à l'homme, sur tous les Êtres vivants, un pouvoir dont il doit user pour le bien et non abuser. Il peut régler la reproduction selon les besoins, il ne doit pas l'entraver sans nécessité. Telle est la loi de reproduction.

245. — *Le mariage faisant partie de la loi de reproduction, donnez-nous sa définition, et, en même temps, dites-nous s'il est obligatoire dans l'intérêt de notre humanité terrestre ?*

Le mariage n'est pas autre chose que l'union permanente, civile et religieuse entre l'homme et la femme. Certainement il est obligatoire, car son abolition serait, pour le genre humain, un véritable malheur, du

moment que ce serait, pour lui, un retour à l'enfance de l'humanité et que cela même le placerait au-dessous de certaines espèces d'animaux qui lui donnent l'exemple d'unions constantes.

246. — *L'indissolubilité du mariage a-t-elle sa raison d'être?*

Oui, quand des enfants en sont issus, car, dans ce cas, c'est une protection que la loi leur accorde; non, dans le cas contraire, car alors la morale n'a qu'à y gagner. En veut-on la preuve? Pour cela, il n'y a qu'à se demander: s'il est plus humain, plus charitable et plus moral en même temps, de river l'un à l'autre deux Êtres unis par aucun lien de famille, qui se détestent et ne peuvent vivre en de bons rapports, que de leur rendre la liberté; si, enfin, la perspective d'une chaîne indissoluble n'augmente pas le nombre des unions irrégulières donnant généralement naissance à des maux sans nombre et des conséquences des plus graves, etc.

247. — *Le célibat est-il une faute grave?*

Oui, très-grave même, quand il est volontaire par égoïsme; non, quand il a pour but de se vouer plus entièrement au service de l'humanité. Alors, dans ce cas, c'est un acte très-méritoire que le célibataire accomplit, et cela, d'autant plus qu'il fait plus de bien, car alors il se prive de toutes les jouissances que comporte avec elle la famille.

247 ([1]). — *Pensez-vous que le célibat des prêtres ait été décrété dans ce but?*

Malheureusement non, car tout prouve, au contraire, que le célibat obligatoire des prêtres a eu pour objet d'en faire une corporation compacte, alliée par un égoïsme commun aux intérêts de l'Église catholique, n'ayant pas d'autres soins, d'autres affections, incessamment disposée à combattre pour sa conservation et son accroissement. Les considérants, sur lesquels le Concile de Trente appuie l'institution du célibat,font assez comprendre qu'il fut établi dans l'intention de réaliser la puissance universelle. « Nous proscrivons le mariage, disaient les évêques réunis à ce concile, parce qu'il détournerait l'affection des prêtres vers leurs femmes et leurs enfants, et les détacherait de la dépendance de l'Église, en leur donnant une *famille* et une *patrie*. Permettre aux prêtres de se marier, ce serait briser la hiérarchie ecclésiastique et réduire le Pape à n'être que l'évêque de Rome. »

247 ([2]). — *De cette proscription égoïste et tout à fait anti-humanitaire, que résulta-t-il par la suite.*

Il en résulta naturellement une conséquence déplorable, laquelle certainement devait être inévitable : c'est que, par la suite, et cela principalement durant tout le temps du Moyen âge, le clergé catholique, son chef en tête, s'abandonna à une inconduite tellement éhontée, qu'elle fut blâmée et réprouvée par les historiens catholiques eux-mêmes.

247 (³). — *Donnez-nous en la preuve ?*

C'est facile. Pour cela nous n'avons qu'à citer l'opinion du cardinal historien Baronius, qui s'exprime ainsi dans ses *Annales ecclésiastiques*, en parlant du moyen âge : « Quel honteux spectacle, dit cet auteur, présentait l'Eglise romaine, alors que de honteuses courtisanes avaient au pontificat un pouvoir illimité, et les siéges des évêques à leur discrétion. Elles faisaient monter leurs amants sur le siége de Saint-Pierre ; pontifes infâmes, destinés seulement à donner une idée de ce temps-là. »

247 (⁴). — *Cette conduite déplorable du clergé catholique, ne fut-elle pas cause d'un grand relâchement dans les mœurs de cette époque ?*

Hélas ! oui. La décadence des mœurs fut même si constante et si profonde, qu'au xvᵉ siècle les mauvais exemples du clergé catholique soulevèrent, dans toute l'Europe chrétienne, la réclamation des hommes de bien et qu'à la sollicitude d'un grand nombre de personnages importants, le pape Boniface VIII, qui n'était pas un saint, se vit obligé de *renouveler* une constitution par laquelle il était expressément défendu aux prêtres de tenir des *auberges*, des *maisons de jeu*, des *maisons de prostitution* et de se faire, pour de l'argent, les *entremetteurs des courtisanes*.

Si, avertis par trois fois, ils n'abandonnaient pas cette vie honteuse, le pape les privait du droit d'invoquer le *bénéfice* du clergé, dans les causes *criminelles* dans lesquelles ils pourraient être compris. — Cette constitution est à la date du 14 avril 1488. Voyez les *Annales ecclésiastiques* de Raynald.

248. — *Maintenant qu'est-ce que la loi de conservation?*

La loi de conservation est la loi naturelle qui inculque chez toutes les créatures vivantes, l'instinct de conservation, dans le but de les engager à prolonger leur vie, afin de remplir la tâche qui leur a été imposée, et en même temps pour soutenir l'homme dans ses épreuves ; seulement pour les uns il est purement machinal, comme chez les animaux; pour d'autres, il est plus ou moins raisonné, comme chez l'homme, chez qui quelquefois, cependant, il peut être purement machinal, tellement il est instantané.

249. — *Qu'est-ce que la loi de destruction?*

La loi de destruction est également une loi naturelle, car ce que nous appelons destruction, n'est qu'une transformation qui a pour but le renouvellement et l'amélioration de tout ce qui existe dans la création. La destruction est donc nécessaire. Elle devient abusive, quand elle a lieu sans un but d'utilité.

248. — *Le besoin de destruction est-il toujours proportionné à l'état plus ou moins matériel des mondes?*

Parfaitement. Ainsi, plus un monde est matériel, c'est-à-dire arriéré hiérarchiquement parlant, plus ce besoin se fait sentir, et *vice versa*. D'après cela, nous devons conclure que, dans les mondes très-élevés, ce besoin de destruction est comme nul ; de même nous devons espérer qu'il ira en s'affaiblissant de plus en plus parmi nous, à mesure que notre amélioration intellectuelle et morale se développera, et que notre globe progressera.

251. — *Le suicide est-il une transgression à la loi de DIEU?*

Oui, et des plus graves même, toutes les fois que celui qui se suicide a conscience de son action. Dans ce cas, il se rend excessivement coupable, en ce sens qu'il refuse d'achever la mission qu'il avait pris l'engagement d'accomplir en s'incarnant. Sont à plaindre les malheureux qui s'en rendent coupables, car de grandes souffrances les attendent au sortir de cette vie, toute d'expiations et d'épreuves.

252. — *Est-ce que l'homme qui dètruit son semblable n'est pas plus coupable que celui qui se suicide?*

Sans aucun doute ; aussi sa punition, en dehors de cette vie, sans préjudice de celles qu'il pourra subir en celle-ci, devra-t-elle consister en des souffrances horribles et d'autant plus horribles qu'il les croira éternelles. Excessivement à plaindre est le malheureux qui s'en rend coupable, quel que soit du reste, le mobile qui le pousse à commettre une action semblable. Dans ce cas, malheur *surtout* au duelliste, car, s'il n'a pas le *courage* de pardonner, il doit avoir recours à la justice humaine.

253. — *Cependant vous conviendrez qu'il est des cas où la justice humaine ne peut pas suffire pour réparer l'insulte qui nous a été faite, principalement quand c'est une récidive?*

Alors, dans ce cas seulement, *et encore serait-il préférable de pardonner*, on peut avoir recours aux

moyens extrêmes, à la condition toutefois que ces moyens seront purement *moraux*.

254. — *Mais alors, quel est le moyen qu'on peut employer en pareil cas ?*

Le suivant : c'est de *sommer* celui qui nous a gravement insulté de nous accompagner dans une ville *quelconque*, sérieusement éprouvée par une maladie pestilentielle (*choléra, typhus, etc.*), dans le but de se dévouer, l'un et l'autre, au soulagement des pestiférés, jusqu'à ce que l'épidémie soit entièrement disparue, dans le cas où ni l'un ni l'autre n'en seraient atteints, et, dans le cas contraire, jusqu'à ce que mort s'ensuive pour l'un des deux, le survivant pouvant alors se retirer en tout *droit* et tout *honneur*. Cette manière de tirer une vengeance éclatante, pour une insulte excessivement grave, en vaut bien une autre. D'après nous, c'est même la *seule* réparation qu'un homme véritablement *vertueux* soit en droit d'exiger...

255. — *Qu'est-ce que la loi de Société ?*

La loi de Société est d'autant plus une loi naturelle, que l'homme est essentiellement dans les meilleures conditions voulues pour vivre en société. En effet, DIEU, sans doute, ne lui a pas donné *inutilement* la parole et toutes les autres facultés nécessaires à la vie de relation ; en douter, ce serait émettre une absurdité.

256. — *L'homme qui par égoïsme cherche a s'isoler est-il coupable ?*

Oui, il est même très-coupable aux yeux de DIEU,

parce qu'il se fait une vie inutile pour ses semblables, ce qui est déjà une faute grave ; puis c'est par l'union sociale que l'homme peut s'améliorer et progresser, car alors les plus avancés aident aux autres; tandis que par l'isolement complet, il ne peut que s'abrutir et s'étioler, ce qui est contraire à la loi naturelle du progrès, en même temps qu'à son propre intérêt comme amélioration. Il est donc du devoir de tout homme *sensé* de rechercher plus ou moins la fréquentation des sociétés, et cela dans ses propres intérêts, ainsi que dans l'intérêt général.

257. — *Qu'est-ce que la loi du progrès ?*

La loi du progrès est une loi de nature, ce qui nous le prouve, c'est que tout dans la nature est destiné à s'améliorer et à progresser ; ainsi l'a décidé le Créateur de toutes choses dans sa suprême sagesse et son infinie bonté. Seulement, dans l'espèce humaine, les hommes, en s'améliorant, ne progressent pas tous en même temps et de la même manière. Ainsi, les uns peuvent progresser davantage en intelligence qu'en morale et *vice versa*, d'autres, enfin, peuvent rester plus ou moins stationnaires. Mais, *règle générale*, tous doivent, dans un temps plus ou moins long, arriver au but marqué par la PROVIDENCE, et cela par la force des choses. Car les hommes peuvent bien quelquefois, par de mauvaises lois, retarder momentanément le progrès ; mais l'étouffer jamais ; DIEU ne le permet pas. Puis, lorsqu'un monde ne marche pas assez vite, DIEU, de temps à autre, lui suscite une secousse physique ou morale qui lui aide à progresser.

258. — *Pouvez-vous nous donner des exemples à l'appui de votre dire ?*

Oui ! comme secousse physique, nous citerons la dernière guerre civile d'Amérique, de laquelle est résultée l'abolition complète de l'esclavage. Comme secousse morale, nous citerons l'apparition de Jésus-Christ sur notre globe, sur lequel il est venu s'incarner, comme messager de DIEU, envoyé parmi nous, pour régénérer notre espèce humaine et la transformer par des idées nouvelles et des plus sublimes de croyance en un seul DIEU, créateur et dispensateur de toutes choses et source unique de toute espérance et consolation, puis ensuite de piété, de résignation, d'extrême humilité, de bonté, de bienveillance, et, enfin, de suprême charité. Seulement, une chose malheureuse pour notre humanité, c'est que les hommes, ayant mal interprété la plupart de ses préceptes, qui tous sont plus ou moins allégoriques, les ont pour la plupart faussés, tout en en formant d'autres plus ou moins contraires à sa sublime Doctrine, destinée à faire le bonheur de notre humanité, si elle avait été bien comprise et bien observée.

259. — *Qu'est-ce que la loi de l'égalité ?*

La loi de l'égalité est la loi naturelle qui nous enseigne que nous sommes tous égaux devant DIEU. En effet, toutes les créatures humaines ne sont-elles pas toutes soumises aux mêmes lois de la nature ; toutes naissent avec la même faiblesse, sont sujettes aux mêmes douleurs, et le corps du riche se détruit comme

celui du pauvre; elles sont donc toutes égales devant DIEU. Sans doute, dans l'humanité, il existe entre elles des inégalités sociales plus ou moins considérables, telles que inégalités de position dans les sociétés, inégalité d'autorité, de fortune, de moyens intellectuels et moraux, etc. Seulement ces inégalités sont pour la plupart des créatures humaines des expiations, pour chacune une mission plus ou moins importante, et pour toutes des épreuves ; mais de toutes ces inégalités provisoires ressort une égalité générale pour toutes qui est leur amélioration et progression, suivant qu'elles font bien ou mal. Ceci est une loi de nature commune à tous les hommes.

260. — *L'égalité entre les deux sexes doit-elle exister ?*

Oui, car tout privilége accordé à l'un ou à l'autre est contraire à la justice de DIEU et par conséquent à la loi de l'égalité. L'émancipation de la femme suit le progrès de la civilisation, son asservissement marche avec la barbarie.

261 — *Qu'est-ce que la loi de liberté ?*

La loi de liberté consistant dans le droit de s'appartenir à soi-même en liberté d'action, de pensée et de conscience, en un mot, consistant dans le libre arbitre, est une loi de nature; car si elle n'était pas une loi de nature, les hommes ne jouiraient plus de leur libre arbitre, et par conséquent n'étant plus maîtres de leur volonté, ils ne pourraient plus être responsables devant DIEU de leurs bonnes et de leurs mauvaises actions, ce qui est impossible; notre raison et notre

conscience nous le disent. La loi de liberté est donc une loi de nature; par conséquent, tout ce qui porte atteinte à la liberté de l'homme qui n'est coupable d'aucun méfait vis-à-vis la société, est contraire à à cette loi. D'après cela, toute loi humaine qui consacre l'esclavage est une loi contre nature, des plus exécrables et des plus infâmes, car elle assimile l'homme à la brute et le dégrade moralement et physiquement; aussi est-ce une loi destinée à disparaître de dessus la terre, en plus ou moins de temps, et ce temps est peut-être bien plus rapproché que nous ne pensons, depuis que cette affreuse et dégradante loi sociale est complétement abolie dans les États-Unis d'Amérique.

262. — *La liberté individuelle ou d'action peut-elle être complétement indépendante?*

Non, car toutes les fois qu'il y a deux hommes ensemble, ils se doivent mutuellement des égards entre eux, ce qui toujours est contraire à leur complète liberté individuelle, mais ce qui, en même temps, est de toute nécessité dans l'intérêt de toute union sociale, qui n'est pas possible sans cela.

263. — *Nous comprenons cela. Seulement en est-il de même pour la liberté de penser et la liberté de conscience?*

Non, les deux libertés dont vous venez de faire mention sont les seules, chez l'homme, qui puissent être complétement indépendantes, c'est-à-dire sans limite, car elles ne connaissent pas d'entraves. On peut en arrêter l'essor, mais l'anéantir, jamais. DIEU seul pou-

vant les connaître, Lui seul peut les condamner ou les absoudre selon sa divine justice.

264. — *Qu'est-ce que la loi de justice et de charité par amour pour DIEU?*

Cette loi est double. La première nous enseigne que nous devons rigoureusement respecter les droits de chacun, et, en outre de cela, que nous devons faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-même. Quant à la seconde, elle est le complément de la loi de justice, elle seule peut rendre l'homme meilleur et l'aider à progresser, c'est-à-dire avancer vers DIEU, source de toute espérance et consolation. Elle peut se résumer ainsi : bienveillance pour tout le monde, bienfaisance pour toute indigence, indulgence pour les défauts d'autrui, et enfin pardon des offenses, le tout par amour pour DIEU, notre Père spirituel à tous et notre unique soutien.

265. — *Du moment que vous reconnaissez DIEU, comme étant notre unique soutien, ce dont nous vous félicitons tout spécialement, veuillez, je vous prie, cette question étant la dernière que nous vous adresserons, nous faire connaitre quelques quatrains résumant tous nos devoirs directs envers DIEU, et se terminant par une prière que, en tout temps, nous puissions chacun de nous adresser a DIEU?*

Pour obtempérer à votre désir, nous ne pensons pas pouvoir mieux faire que de vous citer les suivants,

extraits des *quatrains moraux de Pibrac*, manuel Roret :

Il est doux, chers lecteurs, de pouvoir plaire à DIEU!
Là, doivent se porter tous les désirs des hommes.
Afin d'y parvenir tous autant que nous sommes,
Ayons confiance en Lui, puis soyons vertueux.

Devant le CRÉATEUR ayant toute-puissance,
C'est agir, mes amis, toujours avec prudence
De ressentir la plus profonde humilité
Et d'être en nos malheurs en tout temps résigné.

Crainte et confiance en DIEU, toute reconnaissance,
Profonde humilité et puis amour de DIEU,
Sont pour l'homme un devoir d'une extrême exigence
Pour pouvoir à sa mort espérer d'être heureux.

C'est notre amour pour DIEU qui doit seul nous conduire.
Il ne veut point punir, il veut récompenser.
Pour prouver cet amour, tâchons de nous instruire
A ne faire jamais ce qui peut l'offenser.

DIEU peut tout, mes amis, il faut par la prière
Obtenir ce qui doit faire notre bonheur,
Car c'est Lui qui du pauvre adoucit la misère,
Et qui du malheureux console la douleur.

DIEU sait ce qu'il nous faut; prions-le donc sans cesse,
Mais ne formons jamais de téméraires vœux;
Implorons sa bonté, laissons à sa sagesse
Le soin de tout prévoir et de nous rendre heureux.

PRIÈRE.

Mon DIEU, pour être heureux, hélas! que puis-je faire?
Vous savez mieux que moi quels sont mes vrais besoins,
Le cœur de votre enfant s'en rapporte à vos soins;
Donnez-moi les vertus qu'il me faut pour vous plaire.

PIBRAC, *manuel Roret.*

Extraits des ouvrages [illegible] de [illegible]

Il est doux, dans les [illegible], de pouvoir [illegible] à DIEU
[illegible] se porter vers les [illegible]
Afin d'y [illegible] tout [illegible] que nous [illegible]
Ayons confiance en lui, pour [illegible] vertueux.

[illegible] le [illegible] nous [illegible]
C'est [illegible], nos âmes, toujours [illegible]
En [illegible] la plus profonde [illegible]
[illegible] nos [illegible] en [illegible] temps [illegible].

Gratitude et [illegible] DIEU toute reconnaissance,
[illegible] et [illegible] DIEU
[illegible] pour l'homme [illegible] d'une [illegible]
[illegible] pouvoir à sa mort [illegible] être heureux.

[illegible] notre amour pour DIEU qui doit seul nous conduire,
[illegible] pour nous. Il [illegible]
Pour [illegible] cet [illegible] chacun de nous [illegible]
Et ne faire jamais ce qui peut l'offenser.

DIEU [illegible], nous [illegible] la prière
[illegible] sans autre [illegible]
[illegible] du pauvre [illegible] la misère,
[illegible] qui du malheureux console la douleur;

DIEU sait ce qu'il nous faut, [illegible] sans cesse,
[illegible]
[illegible] à sa [illegible]
[illegible] de tout [illegible] pour rendre heureux.

[illegible]

Mon DIEU, [illegible] que nous le [illegible]!
[illegible]
[illegible] enfant [illegible]
Donnez-moi [illegible] pour [illegible] prière.

[illegible]

SUPPLÉMENT

DIVISÉ

EN DEUX PARTIES

AVIS

Ce supplément a pour but spécial de prouver la *non-divinité* du Christ, ainsi que la rationalité et l'extrême convenance de plusieurs propositions émises par le Saint-Siége dans son Syllabus et condamnées ensuite par lui dans son encyclique du 8 décembre 1864. Le motif qui nous porte à combattre la prétendue divinité du Christ a d'autant plus sa raison d'être, que nous sommes intimement convaincu que notre manière de voir a été celle du Christ lui-même, qui certainement, en aucun temps, n'a parlé de sa divinité et ne s'est encore moins donné comme étant l'égal de DIEU, qu'il se contente de nommer son Père. Expression tout naturelle de sa part, du moment qu'il a dit, Ev. selon saint Mathieu, chap. XXIII, v. 9 : *N'appelez aussi personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux.*

Si quelquefois il arrive à Jésus-Christ de dire : que,

au sortir de cette vie, il sera assis à la droite de DIEU, son Père, c'est parce que la croyance générale, à cette époque, était que les bons Esprits étaient assis à la droite de DIEU, tandis que les mauvais se trouvaient à sa gauche, pour être précipités dans les enfers. Si, en même temps, il s'est donné comme devant être, également au sortir de cette vie, le *seul* dispensateur des volontés de son Père, c'est parce que cela naturellement lui était indispensable pour pouvoir accomplir convenablement la sublime mission qu'il avait à remplir ici-bas, parmi des peuples corrompus et imbus des fausses croyances religieuses du paganisme.

Ici se présente une question importante qui est la suivante : Le Christ a-t-il été un *rédempteur* ou *réparateur*, ce qui est la même chose, ou bien n'a-t-il été purement et simplement qu'un *réformateur?* A cette question nous répondrons ceci : Non, le Christ n'est pas un *réparateur*, du moment qu'il n'a fait que réformer la religion juive, l'aînée du christianisme. Il ne peut donc être qu'un *réformateur* (1). Comme deuxième preuve de la vérité que nous venons d'émettre, nous ajouterons que la rédemption du Christ ne peut être admise comme fait historique, qu'autant que la conversation du serpent avec Ève, la première femme, et l'introduction du mal qui en fut la suite, seront considérées comme un fait réel et historique. Si, au contraire, cette aventure n'est qu'une allégorie,

(1) Ce que nous disons ici est tellement vrai que le clergé catholique lui-même l'admet implicitement, en admettant l'existence actuelle du péché originel. (Voir la réponse faite à notre 39e question.)

la rédemption ou réparation du Christ ne peut être une réalité. En effet, il n'est pas possible de pouvoir séparer ces deux dogmes l'un de l'autre, la nature de la première aventure déterminant nécessairement celle de la seconde. Point de péché, point de réparation; point de coupable, point de réparateur. Mais si la première aventure est réelle sous un certain rapport, la seconde forcément le sera sous ce même rapport. Il ne s'agit donc plus que d'examiner sous quel rapport elle est vraie et si on doit y voir un fait historique, ou bien un fait cosmique présenté sous le voile de l'allégorie. *Pour cela, que nous faut-il faire?* Naturellement il nous faut consulter la haute théologie chrétienne. *Que dit cette théologie?* Elle dit que l'on doit considérer le fait qui occasionna le péché originel, comme un fait purement allégorique (c'est du moins l'opinion que nous avons entendu émettre par un théologien distingué, quoique occupant une position inférieure dans la société). Mais alors, après les observations dont nous avons fait mention ci-dessus, *Que devons-nous en conclure?* A vous de répondre, lecteurs.....

En outre de ce que nous venons de dire, concernant le péché originel, nous ferons également l'observation suivante : c'est que de la reconnaissance d'un tel péché ont dû résulter des malheurs innombrables, tout en étant des plus *injustes* et des plus *regrettables*. En effet, en admettant la purification du péché originel par le baptême, qui *seul* peut purifier l'enfant qui vient de naître et, par conséquent, le préserver de l'affreux malheur de brûler éternellement dans l'enfer, c'est admettre, en même temps, que toute

créature humaine, qui n'a pas reçu le baptême avant de mourir, doit forcément être damnée pour l'éternité. Sans doute, lecteurs, cela doit vous paraître, comme à moi, passablement immoral, tout en étant tout ce qu'il y a de plus inhumain que l'imagination humaine peut concevoir. Sans aucun doute il aurait été plus *juste* et plus *rationnel*, et, en même temps, infiniment plus *religieux* et, par conséquent, plus digne de la véritable *piété*, d'attribuer au baptême le pouvoir d'attirer la divine miséricorde de DIEU sur l'*innocente* créature, dans le but de la préserver, autant que possible, de tous les vices qui affligent notre pauvre humanité terrestre, etc. Malheureusement le Catholicisme en a jugé autrement et vous savez, lecteurs, que ses décisions sont absolues. Donc pas moyen de réclamer.

Espérons, cependant, qu'un jour viendra où le Clergé catholique finira par comprendre son erreur, et alors il jugera sans doute à propos d'attribuer à ce sacrement des conséquences tout autres que celles qu'il lui a attribuées jusqu'à ce jour. Notre espoir a d'autant plus sa raison d'être qu'en agissant ainsi, il fera disparaître une *inconséquence* on ne peut plus regrettable. Cette raison suffira-t-elle, lecteurs? Nous l'espérons, sans en avoir, hélas! la certitude, tellement le clergé en question tient au *statu quo*, quand il ne tente pas à revenir en *arrière*. Pour lui, le progrès est un véritable *Croquemitaine*.

PREMIÈRE PARTIE

Aux personnes qui croient en la *divinité* du Christ, nous ferons l'observation suivante : *Comment se fait-il que le Christ ait répété si souvent qu'il était le fils de l'homme, si réellement il avait reconnu sa divinité?* Peut-être que le clergé catholique, qui excelle à défigurer la vérité et qui défend d'un manière absolue à toutes ses ouailles d'apprécier, conformément à leur humble jugement, quoi que ce soit en religion, peut-être, disons-nous, ledit clergé expliquera-t-il cette observation de Jésus-Christ, faite *par lui*, non pas une fois, mais cent fois et plus dans les quatre Évangiles, d'une manière tellement tortueuse que nous n'y verrons que du bleu. En attendant, nous ferons remarquer que toutes les fois que le Christ s'est dit le fils de DIEU, il a voulu dire par là que son âme, autrement dit la partie spirituelle qui était en lui, avait été créée par DIEU, d'où suit la conséquence toute naturelle qu'il l'appelle son Père. *Quel est celui d'entre nous qui ne reconnaît pas DIEU pour son Père?* Naturellement

nous nous adressons, ici, à ceux qui croient avoir une âme *spirituelle* et *immortelle*, et non à ceux qui se font l'insigne honneur de se comparer aux animaux...

Nous avons dit ci-dessus que le Christ a répété *fort souvent* qu'il était *le fils de l'homme*, les citations évangéliques dont il va être fait mention dans ce Supplément, suffiront grandement pour convaincre le lecteur de la vérité absolue de notre dire. Quant à l'Évangile dont nous avons extrait ces citations, nous pensons être dans le vrai en disant que c'est celui qui généralement est le plus estimé. La raison en est toute simple : c'est parce que saint Matthieu, qui en est l'auteur, non-seulement fut autrefois *l'un* des apôtres du Christ, mais encore parce qu'il était un employé du gouvernement, au bureau des impôts, lorsque le Christ se l'attacha. D'où l'on peut conclure, sans trop de présomption, qu'il avait dû recevoir une certaine instruction, ce qui sans doute n'est pas sans valeur dans cette circonstance. Quant aux Évangiles selon saint Marc et selon saint Luc, on ne peut leur accorder la même valeur, puisque le premier ne fut rédigé que dix ans après la mort du Christ, par saint Marc, disciple de saint Pierre, et que le second a été rédigé par saint Luc, converti par saint Paul, quelques années après son décès. Quant à l'Évangile selon saint Jean, qui fut l'auteur de l'*Apocalypse* (livre tellement obscur qu'il n'a pas encore pu être expliqué jusqu'à ce jour, du moins d'une manière rationnelle), nous croyons que sa parenté avec l'ouvrage sus-précité n'a pas été sans influence dans sa rédaction. Malgré ce que nous venons de dire, nous ferons remarquer que ces trois derniers

évangélistes ont également fait dire à Jésus-Christ qu'il était *le fils de l'homme*, et cela en différents endroits de leurs Évangiles. Preuve évidente que l'intime croyance des quatre évangélistes, dont il est fait mention ici, était réellement conforme à notre manière de voir. D'après cela, nous sommes donc d'accord avec les quatre évangélistes qui *seuls* ont été reconnus par l'Église catholique. Si nous disons *seuls*, c'est parce qu'en effet il ont été très-nombreux, au point même qu'on a compté jusqu'à trente-cinq évangiles apocryphes. *Mais pourquoi apocryphes, me direz-vous, lecteurs?* Tout simplement parce qu'ils ont paru suspects à l'Église catholique. *Pourquoi cela, me direz-vous encore?* Chut! c'est un secret qu'il ne nous est pas permis d'approfondir.....

Afin d'éviter les trop nombreuses répétitions que des réflexions particulières mises à la suite de chaque chapitre nous occasionneraient, nous allons d'abord mentionner une partie des nombreux *versets* qui ont rapport au but que nous nous proposons dans ce Supplément; lequel consiste à prouver la *non divinité* du Christ, par les propres paroles du Christ lui-même; puis, ensuite, nous ferons mention de quelques réflexions générales sur les citations évangéliques en question. Seulement, avant de mentionner ces citations, nous ferons remarquer que le dogme de la *Divinité* du Christ n'a pas été accepté sans difficultés dans le moyen âge. Ainsi, par exemple, au commencement du IVe siècle, Arius, prêtre de Constantinople, se déclara contre l'opinion, déjà très-répandue dans les masses *ignorantes* et *crédules* de son époque, que Jésus-Christ était DIEU.

Le concile de Nicée, convoqué en 325 par Constantin (1) pour prononcer sur cette question, condamna Arius et décida que Jésus était DIEU et consubstantiel à DIEU le Père. Malgré cette décision, l'opinion d'Arius n'en continua pas moins d'être la croyance la plus générale, durant près de trois siècles. Les conciles eux-mêmes se divisèrent au sujet de cette opinion, ainsi que nous allons le prouver dans ce qui va suivre, que nous avons extrait de l'importante petite brochure de Pétrucelli della Gattina, intitulée: *Le Concile.*

Constantin, après avoir fondé le christianisme officiel

(1) Nous ferons observer ici que Constantin, pour engager les évêques à se rendre à son appel, les fit inviter par des courriers spéciaux, qui portèrent la lettre impériale écrite par Assius. Puis il échelonna sur toutes les routes des chevaux, des voitures et mis de l'argent à la disposition des prélats pour le voyage. 2048, en tout, se rendirent à l'invitation de l'empereur, accompagnés d'un nombre prodigieux de diacres, de prêtres, de leurs femmes, de leurs filles et de curieux. Une partie des Pères était mariée. L'évêque de Rome, Sylvestre I[er], ne s'y rendit point.

« Ces pères, dit l'historien Socrate, étaient ignorants et grossiers », en sorte que l'empereur les flanqua de sophistes et d'avocats pour les diriger. La formule du dogme étant tout prête, on commença à la discuter dans des réunions préalables.

Mille sept cent trente évêques la repoussèrent et ne participèrent pas au concile; *trois-cent-dix-huit*, plus complaisants, l'adoptèrent. La session générale fut fixée et eut lieu dans une des salles du palais impérial, sous la présidence de l'empereur Constantin qui fut, il faut l'avouer, un singulier organe du Saint-Esprit, (en effet, à cette époque il était pontif suprême des payens et, de plus, ne comprenait que très-imparfaitement le grec parlé par les évêques en général). Après cela, vous pouvez juger, amis lecteurs, de la valeur des décisions qui y furent prises, principalement quand vous saurez que l'empereur Constantin, qui exila Arius, après sa condamnation par le concile, le fit rappeler avant de mourir et lui-même mourut arien....

et dogmatique, croyait avoir décrété la paix dans ses états, et de plus, l'harmonie des âmes (à cette époque, les esprits étaient fortement agités par des idées religieuses contradictoires, concernant la *divinité* et la *non divinité* du Christ). Il n'en fut rien cependant, les 318 évêques qu'il avait triés parmi les 2,048 arrrivés au concile de Nicée, étaient une minorité complaisante qui ne pouvait imposer ni sa volonté, ni le respect de son verdict. La majorité de l'empire étant arienne, il s'ensuivit une conflagration générale. Ce fut à qui protesterait avec le plus d'énergie, à qui se défendrait avec le plus d'acharnement. Aussi, concile à Antioche, favorable aux Ariens; concile arien à Tyr, qui condamna saint Athanase, malgré l'appui considérable de Constantin, lequel intervint par la force (car c'est lui qui convoqua toujours les assemblées); concile à Jérusalem, qui trouva bonne la profession de foi d'Arius présentée par l'empereur lui-même, qui se plaît cette fois à la trouver excellente; les Pères du concile de Tyr, mandés à Constantinople par l'empereur, qui condamnèrent de nouveau Athanase; concile à Constantinople convoqué par Constance, fils de Constantin, arien, et nouveau concile à Antioche... toujours contraire à la confession de foi de Nicée, qui est la nôtre aujourd'hui.

Puis concile à Rome en faveur de cette confession de foi; concile à Milan contre Photin, qui niait la *trinite* et la *divinité* du Christ; concile à Sardique, en 347, convoqué par les deux empereurs, où les évêques orientaux, en minorité, refusèrent de siéger, délibérèrent à part en faveur de l'arianisme, *réexcommunièrent* les

Pères occidentaux, nicéens, qui les avaient eux-mêmes *excommuniés*, et commencèrent ce schisme qui dédoubla l'église catholique en église grecque et église latine, église d'Orient et église d'Occident.

Plus tard, vers l'an 359, Aèce et Eudoxe prêchèrent la différence *absolue* du père et du fils. Constance signa leur condamnation au concile d'Ancyre, et convoqua un concile à Rimini pour les Occidentaux, à Séleucie pour les Orientaux. Les Pères de Rimini acceptèrent la foi de la cour. Ceux de Séleucie, tous ariens, résistèrent. Le concile de Constantinople, composé des délégués des deux assemblées, sanctionna la formule de Rimini. D'autres conciles se réunirent et, enfin, il en résulta en définitive que l'Occident resta à peu près fidèle au concile de Nicée, et que l'Orient se partagea les différentes sectes ariennes...

D'après ce que nous venons de dire, vous pouvez juger, amis lecteurs, du peu d'accord qui a existé autrefois sur le dogme en question, qui, cependant, pouvait avoir sa raison d'être à cette époque, du moment que, à cette dite époque, la croyance générale était que notre globe terrestre et la lune étaient les seuls mondes existants dans l'univers, dont le nôtre occupait le centre, et que tout tournait autour de lui. Mais aujourd'hui une croyance semblable n'a plus sa raison d'être, du moment que nous sommes forcés d'admettre que non-seulement notre globe terrestre n'occupe pas le centre de l'univers, lequel centre est partout et nulle part, vu que l'immensité sans fin qui nous entoure de toutes parts, n'a pas de bornes, et que nous savons également, que non-seulement, tout ne tourne

pas autour de lui, mais que c'est lui qui tourne autour du soleil, en compagnie de plusieurs autres planètes plus ou moins considérables que lui, lesquelles planètes composent notre *système solaire* ; que nous savons encore que des systèmes solaires semblables au nôtre, tout en étant plus ou moins considérables que lui, sont en quantité innombrable autour de nous, lesquels systèmes solaires composent notre *voie lactée*, dont nous occupons à peu près le centre ; que nous savons enfin que des voies lactées, comme la nôtre, et plus ou moins considérables qu'elle, sont en quantité également innombrable dans les immensités sans fin (voir la troisième partie de notre *Trilogie spirite* nº 73), franchement, nous le demandons à tout homme sensé : est-il *rationnel* que notre XIXᵉ siècle fasse abstraction de ses lumières pour se conformer *purement* et *simplement* à une décision *humaine* prise à une époque comme celle du IVᵉ siècle, plutôt barbare que civilisée, et, de plus, d'nne ignorance extrême en astronomie, comparativement à nos connaissances actuelles ? Aux lecteurs de répondre... Est-ce à dire qu'en combattant la divinité du Christ, nous avons également l'intention de combattre sa *sublime* morale ? Non, et mille fois non, car nous en sommes, autant que qui que ce soit, le *très-sincère* admirateur, tout en reconnaissant les heureux résultats qu'elle a produits dans notre humanité ; lesquels résultats auraient été certainement infiniment plus heureux encore, si, quelques siècles après son décès, sa sublime Doctrine n'avait pas été faussée par ceux-là mêmes qui se sont dits ses représentants sur la terre. Ce que nous venons de dire pour le temps

passé, malheureusement ne convient que trop encore aujourd'hui à notre époque actuelle. En effet, l'immaculée conception remise de nouveau en question par le Saint-Siége, qui en fait un article de foi *obligatoire*, nous en donne une preuve des plus convaincantes...

Sans aucun doute, nous sommes forcé de reconnaître, ainsi que plusieurs personnes nous l'ont fait généralement remarquer, qu'il existe de nombreux rapprochements entre la morale du Christ et celle de quelques-uns des anciens philosophes qui l'ont précédé ; mais, nous le disons de tout cœur, nous sommes *très-heureux* de reconnaître, en même temps, qu'elle leur est infiniment supérieure en tout point, conséquence naturelle de la loi du progrès en toutes choses, établie par DIEU de toute éternité.

Nous avons dit, au commencement de cet article, que Jésus-Christ a répété fort souvent qu'il était le *fils de l'homme*. Les citations évangéliques, dont nous allons faire mention dans les pages suivantes, suffiront grandement, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, pour convaincre nos bien aimés lecteurs de la vérité de notre dire, concernant la *non divinité* du Christ, qu'il a formellement reconnue lui-même, et cela, au moment le plus critique de sa vie, c'est-à-dire au moment d'expirer, ainsi qu'en fait foi la dernière des citations mentionnées à la page 190. Naturellement après un aveu semblable de la part de Jésus-Chrit, admettre sa *divinité*, c'est également admettre qu'il a *menti* au moment de rendre le dernier soupir, ce qui est la plus grave injure qu'il soit possible de lui faire. *Avis.*

CITATIONS ÉVANGÉLIQUES

EXTRAITES DE L'ÉVANGILE SELON SAINT MATHIEU.

Chap. v. *Jésus-Christ, après avoir dit à ses disciples qu'ils sont la lumière du monde, etc., s'exprime ainsi, dans le verset suivant:* V. 16. Ainsi que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient *votre Père qui est dans les cieux.*

Chap. vi, v. 1. Prenez garde de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour être regardées, autrement vous n'en recevrez point la récompense de *votre Père qui est dans les cieux.*

V. 14. Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, *votre Père céleste* vous pardonnera aussi vos péchés.

V. 26. Considérez les oiseaux du Ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point et ils n'amassent rien dans des greniers; mais *votre Père céleste* les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux?

Chap. vii, v. 11. Si donc étant méchants comme vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos

enfants, à combien plus forte raison *votre Père qui est dans les cieux* donnera-t-il de vrais biens à ceux qui les lui demandent.

V. 21. Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux ; mais celui-là seulement y rentrera qui fait la volonté de *mon Père qui est dans les cieux.*

Chap. x, v. 32. Quiconque donc me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même devant *mon Père qui est dans les cieux.*

V. 33. Et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai moi-même devant *mon Père qui est dans les cieux.*

Chap. xii, v. 32. Et quiconque aura parlé contre *le fils de l'homme*, il lui sera remis : mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni en ce siècle ni dans le siècle à venir.

V. 40. Car, comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi *le fils de l'homme* sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.

Chap. xvii, v. 9. Lorsqu'ils descendaient la montagne, Jésus leur fit ce commendement et leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jus-

qu'à ce que *le fils de l'homme* soit ressuscité d'entre les morts.

Chap. xviii, v. 10. Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits; je vous déclare que dans le ciel leurs *Anges gardiens* voient sans cesse la face de *mon Père qui est dans les cieux*.

V. 11. Car *le fils de l'homme* est venu sauver ce qui était perdu.

V. 14. Ainsi, *votre Père qui est dans les cieux* ne veut pas qu'un seul de ces petits périsse.

Chap. xix, v. 17. Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a que DIEU seul qui soit bon. Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements.

V. 26. Cela est impossible aux hommes; mais tout est possible à DIEU.

Chap. xx, v. 18. Nous allons à Jérusalem, et *le fils de l'homme* sera livré aux princes des prêtres, et aux scribes qui le condamneront à mort, etc.

Chap. xxiii, v. 9. N'appelez aussi personne sur la terre votre père, parce que *vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux.*

Chap. xxiv, v. 30. Alors le signe *du fils de l'homme*

paraîtra dans le ciel, et tous les peuples de la terre seront dans les pleurs et les gémissements ; et ils verront *le fils de l'homme* qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté, etc.

Chap. XXVI, v. 2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et *le fils de l'homme* sera livré pour être crucifié,

V. 24. Pour ce qui est du *fils de l'homme*, il s'en va selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui *le fils de l'homme* sera trahi : il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût jamais né.

V. 39. Et, s'en allant un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : *Mon* Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi : néanmoins *qu'il en soit fait*, non comme je le veux, mais comme vous le voulez.

V. 42. Il s'en alla encore prier une seconde fois, en disant : *Mon* Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite, etc.

Chap. XXVII, v. 46. Et sur la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Elli, Elli, Lamma sabacthani ? c'est-à-dire, mon DIEU, mon DIEU, *pourquoi m'avez-vous abandonné* ?

REFLEXIONS GÉNÉRALES.

Quelles sont les réflexions que doivent nous inspirer le petit nombre des citations évangéliques dont nous venons de faire mention?

Naturellement ce sont les suivantes : c'est que Jésus-Christ, en reconnaissant, dans de nombreuses circonstances, être *le fils de l'homme*, et dans d'autres appelant DIEU son Père, certainement a voulu dire par-là qu'il avait deux pères, dont l'un charnel, qui engendra son corps, et l'autre spirituel, autrement dit DIEU, qui a créé son Esprit, c'est-à-dire son âme spirituelle et immortelle. Vouloir mettre en doute cette vérité, que nous avons déjà émise une autre fois, c'est vouloir prouver qu'il fait nuit en plein soleil. Paradoxe assez commun aux gens de mauvaise foi. Au surplus, nous ferons observer, ici, que si Jésus-Christ s'est désigné si souvent comme étant *le fils de l'homme*, c'est parce que probablement telle était sa pensée, car, certainement, autrement il ne se serait jamais désigné ainsi. En effet, si Jésus-Christ avait cru à l'*immaculée conception* de sa mère, certainement il se serait désigné de préférence comme étant *le fils de la femme* et non pas comme étant *le fils de l'homme*, ainsi que le lui font

dire si souvent les quatre évangiles. Le plus simple bon sens suffit pour nous le faire comprendre ainsi, comme il suffit également pour nous faire comprendre, en même temps, que si Jésus-Christ avait cru à l'*immaculée conception* de sa mère, certainement il n'aurait jamais eu la pensée de la *renier*, comme cela lui est arrivé de le faire, ainsi qu'en fait mention l'Evangile selon saint Mathieu, ch. XII, v. 47 à 49 :

V. 47. Et quelqu'un lui dit : « Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors et qui vous demandent. »

V. 48. Mais il répondit à celui qui lui dit cela : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères? »

V. 49. Et étendant sa main vers ses disciples : « Voici, dit-il, ma mère et mes frères. »

Comme l'on voit le *reniement* est aussi complet que possible. Sans aucun doute, si Jésus-Christ a renié sa mère, c'est parce qu'elle n'avait pas confiance en lui. Comment admettre maintenant que sa mère qui, *plus que tout autre, savait à quoi s'en tenir sur la paternité de son fils Jésus*, ait pu ne pas avoir confiance en lui, si réellement elle avait cru elle-même à son *immaculée conception*. Naturellement, de sa part, cela aurait été une grave insulte qu'elle aurait faite à son époux, le Saint-Esprit du catholicisme. Une autre vérité, que nous allons émettre, est toute aussi évidente que celles dont nous venons de faire mention. Cette vérité la voici : C'est que lorsque Jésus, s'adressant à ses apôtres, leur dit en parlant de DIEU : *votre Père qui*

est au ciel, ou bien encore, *votre Père céleste*, naturellement il a voulu dire en parlant ainsi, que DIEU, son Père, était également le Père de ses apôtres, ce qui ne les empêche pas, eux aussi, d'être chacun d'eux *le fils de l'homme*, c'est-à-dire d'avoir chacun d'eux leur père charnel. D'après cela, DIEU serait donc, d'après le Christ, *le Père céleste de ses apôtres.* Nous demanderons maintenant à ceux qui croient en la *divinité* du Christ, s'ils pensent que DIEU soit également *son Père céleste?* Certainement c'est une vérité qu'ils ne peuvent pas mettre en doute. Mais alors du moment que DIEU est le Père céleste du Christ et de ses apôtres, *comment se fait-il qu'ils acceptent la divinité pour le Christ et non pour ses apôtres, du moment que tous ont le même Père céleste?...*

Certainement en parlant ainsi, cela ne nous empêche pas d'être intimement convaincu que Jésus-Christ ne peut être qu'un Esprit excessivement *supérieur*, non-seulement à tous les apôtres, mais encore à tous ceux qui se sont incarnés sur notre terre jusqu'à ce jour. Aussi est-ce avec une ferme conviction que nous l'admettons comme ayant été un *Messie*, un *Prophète*, un *Messager* de DIEU, envoyé parmi les hommes avec la sublime mission de régénérer notre humanité d'alors Mission qu'il a su admirablement remplir et cela avec une extrême humilité et une abnégation sans bornes. Nous ajouterons encore que nous sommes également convaincu qu'en dehors de cette vie, Jésus-Christ ne peut-être qu'un Esprit *pur*, assis à la droite de DIEU, en compagnie d'autres Esprits *purs* comme lui, et cela en nombre innombrable. Quant à l'admettre

comme étant le *seul* Esprit pur qui soit assis à la droite de DIEU, le simple bon sens nous dit qu'une croyance semblable n'est plus de notre époque.

Sans doute, ainsi que nous l'avons déjà mentionné page 184 de cet humble écrit, la croyance en la *divinité* de Jésus-Christ pouvait paraître rationnelle et vraie à certains hommes des premiers siècles de notre ère, dont les connaissances astronomiques étaient, à cette époque, à peu près nulles; attendu qu'à cette dite époque la croyance générale était que notre globe terrestre était le seul globe habité dans l'univers, considérant les *innombrables* étoiles qui nous éclairent comme de simples flambeaux destinés à récréer la vue des hommes. Mais aujourd'hui que nous savons, par les nombreuses et importantes découvertes faites en astronomie depuis cette époque, que les étoiles qui nous sont visibles et qui composent la magnifique voie lactée que nous voyons tous les soirs sous forme lumineuse et blanchâtre, laquelle entoure entièrement notre globe, sont de véritables soleils semblables au nôtre, et, pour la plupart, beaucoup plus importants; que, en outre de cela, nous sommes forcés de reconnaître que tous ces soleils doivent inévitablement avoir, eux aussi, leur système planétaire tout comme le nôtre; que, enfin, au delà de notre voie lactée, il existe encore, dans les immensités sans fin, d'autres voies lactées comme la nôtre, dont beaucoup même paraissent plus importantes et cela en nombre innombrable; lequel nombre ne fait qu'augmenter à mesure que nos instruments d'optique se perfectionnent; nous le disons franchement, la main sur la conscience, nous est-il

permis de pouvoir admettre une croyance semblable et ne serait-ce pas un véritable *contre-sens* que de l'admettre?...

Que conclure de ce que nous venons de dire? Naturellement nous devons conclure que la *divinité* n'appartient qu'à DIEU le Père et non à aucun de ses enfants, quel qu'il soit.

Nous devons également en tirer la conclusion suivante, qui malheureusement est des plus regrettables pour notre humanité terrestre : c'est qu'à partir du concile de Nicée la religion véritablement chrétienne a disparu entièrement de notre globe, pour faire place au Catholicisme ou *faux* Christianisme, appelé catholique, apostolique et romain. En effet, *quelle est la condition essentielle que la vraie religion chrétienne doit remplir pour pouvoir être digne de ce nom?* Cette condition naturellement doit être la suivante : c'est que le principe fondamental sur lequel elle repose doit nécessairement être d'accord avec les quatre Evangiles qui sont la propre expression de la pensée du Christ. *Cet accord existe-t-il entre le Catholicisme et les quatre Évangiles susmentionnés?* Malheureusement nous sommes forcé de répondre non, car cet accord a été complétement rompu par le *credo* (1) ou confession de foi proclamée

(1) Nous ferons observer ici que le *Credo*, ou confession de foi du concile de Nicée, en ouvrant la carrière du dogme de la *Trinité divine*, qu'il a extrait du Brahmanisme indien et qu'il a défiguré plus ou moins pour le besoin de sa cause, a *dévié* de la saine raison dans la définition de DIEU, et, en même temps, a altéré l'idée *simple* et *sublime* que la raison et la conscience humaine un peu éclairées nous en donnent. En agisssant ainsi, le dit concile de Nicée a replongé l'ÊTRE SUPRÊME dans les limbes

autrefois par le concile de Nicée sus-mentionné, dont l'empereur Constantin fut le seul promoteur et auquel s'étaient rendus 2,048 Pères de l'Eglise chrétienne, parmi lesquels, de sa propre autorité, il fit un choix de 318 Pères seulement qui, *seuls*, furent admis au dit conseil. Quant aux 1,730 autres, qui ne pensaient pas comme lui, naturellement leur présence fut jugée inutile et alors aucun d'eux n'en fit partie. Maintenant jugez vous-mêmes, amis lecteurs, de la valeur des décisions prises par un tel concile? Cependant c'est à lui que nous devons la confession de foi, ayant rapport à la *divinité* du Christ. C'est également ce même concile qui eut, à cette époque, la triste et monstrueuse pensée de remplacer l'admirable et sublime maxime de Jésus-Christ : *Hors la charité point de salut* par la suivante qui est on ne peut plus anti-humanitaire : *Hors de l'Église catholique point de salut*, laquelle maxime naturellement est la conséquence forcée de la confession de foi sus-mentionnée.

Après de tels faits et ce que nous avons dit précédemment, ne sommes-nous pas en droit d'en tirer la conclusion suivante, laquelle nous paraît des plus rationnelles : C'est que tous les peuples qui se disent chrétiens et qui admettent en même temps la *divinité*

orientaux dont Moïse l'avait tiré dans l'antiquité, en reconnaissant un DIEU *unique*, *éternel*, *immuable* et *tout-puissant*, et que Jésus-Christ depuis a reconnu tel dans tous ses préceptes, dans lesquels il n'a jamais fait mention de la *Trinité divine*, pas plus qu'il ne s'est jamais posé comme étant l'égale de DIEU, qu'il a reconnu pour son Père et qu'il a formellement reconnu être également le Père de ses apôtres et, pour mieux dire, de toutes les créatures humaines. L'oraison dominicale en fait foi.

du Christ, ne le sont pas en *réalité*, du moment qu'ils se trouvent en opposition flagrante avec Jésus-Christ lui-même, qui certainement ne s'est jamais donné comme l'égal de DIEU ni comme étant DIEU lui-même. La preuve de la vérité que nous venons d'émettre, c'est que, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans tous ses préceptes, le Christ se reconnaît comme étant *le fils de l'homme*, ayant pour Père *céleste*, DIEU, à la droite duquel il sera assis, dit-il, pour faire exécuter ses ordres (voir ce que nous disons à cet égard, page 176).

Alors que devons-nous conclure de tout ce que nous venons de dire? Sans doute nous devons en conclure qu'un devoir *impérieux* s'impose de lui-même à toute la Chrétienté *catholique* ou *non catholique*, et ce devoir le voici : C'est que nous devons tous redevenir *sincèrement* et *franchement* chrétiens, dans toute l'acception du mot, titre que nous revendiquons pour *nous-même*, avouant, avec une entière franchise, que nous ne sommes catholiques que de *nom*; tandis que, de cœur et d'âme, nous reconnaissons *avec bonheur* être franchement et sincèrement chrétien. Aussi partageons-nous, d'une manière absolue, l'opinion on ne peut plus rationnelle de Monseigneur l'archevêque de Cambrai, Mgr François de Salignac de Fénelon. Cette opinion, que nous avons extraite de l'un de ses ouvrages littéraires, intitulé : *Démonstration de l'existence de DIEU*, est la suivante :

1° L'Être, dit cet auteur, qui est par lui-même est un, comme je l'ai déjà remarqué : s'il était composé, il ne serait plus parfaitement parfait; car je conçois qu'à choses égales d'ailleurs, ce qui est simple, indivi-

sible et véritablement un, est plus parfait que ce qui est divisible et composé de parties. J'ai même reconnu que nul composé divisible ne peut être véritablement infini.

2° Je conçois qu'il ne peut point y avoir deux Êtres infiniment parfaits. Toutes les raisons qui me convainquent qu'il faut qu'il y en ait un, ne me permettent pas de croire qu'il y en ait deux. Il faut qu'il y ait un Être par lui-même qui ait tiré du néant tous les autres êtres qui ne sont point par eux-mêmes : cela est clair. Mais un seul Être par lui-même suffit pour tirer du néant tout ce qui en a été tiré. A cet égard, deux ne feraient pas plus qu'un ; par conséquent, rien n'est plus inutile et plus téméraire que d'en croire plusieurs.

Deux également parfaits seraient semblables en tout, et l'un ne serait qu'une répétition inutile de l'autre. Il n'y a pas plus de raison de croire qu'il y en a deux, que de croire qu'il y en a cinq cent mille. De plus, je conçois qu'une infinité d'Êtres infiniment parfaits ne mettrait dans la nature rien de réel au delà d'un seul Être infiniment parfait. Rien ne peut aller au delà du véritable infini : et quand on s'imagine que plusieurs infinis font plus qu'un infini tout seul, c'est qu'on perd de vue ce que c'est qu'infini, et qu'on détruit par une supposition fausse et qui se contredit elle-même, ce qu'on avait supposé en consultant la pure idée de l'infini.

Il ne peut point y avoir plusieurs infinis. Qui dit plusieurs, dit une augmentation de nombre. L'infini ne peut admettre ni nombre, ni augmentation, etc.

Comme vous voyez, lecteurs, l'opinion que nous avons émise sur la trinité a été également partagée par l'une des plus hautes sommités du clergé catholique, apostolique et romain, Monseigneur l'archevêque de Fénelon, qui certainement a été l'un des plus charitables et des plus honorables archevêques du clergé français de son époque.

Maintenant, chers lecteurs, si tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, concernant la *divinité* du Christ, ne suffit pas pour vous convaincre qu'une croyance semblable n'a pas sa raison d'être, nous allons vous donner la preuve convaincante qu'elle a été extraite du Brahmanisme indien, ainsi que nous en avons déjà fait mention.

Pour cela, nous allons vous donner un extrait, aussi concis que possible, de la vie humaine de la vierge Devanaguy et de son divin fils Christna d'après la Bagavéda-gita et les traditions brahmaniques (ce qui va suivre a été extrait de la *Bible dans l'Inde*, par Louis Jacolliot, pages 267 à 294).

Environ l'an 3500 avant l'ère moderne, dans le palais du rajah de Madura, petite province de l'Inde orientale, une fille vint au monde, dont la naissance fut entourée d'étranges événements et de merveilleux présages.

La sœur du rajah, Lakmy, mère de l'enfant, quelques jours avant sa délivrance, eut un songe dans lequel Vischnou, lui apparaissant dans tout l'éclat de sa splendeur, vint lui révéler les destinéesfutures de celle qui allait naître, tout en lui recommandant de l'appeler Devanaguy, de ne lui donner pour toute nourriture

que du riz, du miel et du lait, et surtout de ne jamais lui laisser contracter mariage avec aucun homme, car l'homme et tous ceux qui l'auraient aidé dans cet acte seraient condamnés à mourir avant qu'il fût accompli.

Aussitôt qu'elle fut délivrée, Lakmy appela sa fille Devanaguy, ainsi que cela lui avait été recommandé; puis, ensuite, craignant de ne pas pouvoir accomplir, chez son frère qui était un méchant homme, les prescriptions qui lui avaient été ordonnées, elle se retira chez un de ses parents, nommé Nanda, seigneur d'un petit village sur les bords du Gange et célèbre par ses vertus.

Tout le temps de ce voyage, qui dura *soixante jours*, un cortége miraculeux l'accompagna, et chaque nuit une colonne de feu parut dans les airs pour les diriger au son d'une musique qui semblait venir du ciel.

A son arrivée chez son parent, Nanda salua l'enfant, âgée de soixante et quelques jours seulement, du nom de Mère, disant à tous ceux qui s'étonnaient de cette parole : *Celle-là sera notre mère à tous, puisque d'elle doit naître l'Esprit qui doit nous régénérer.*

A peine Devanaguy fut-elle âgée de six ans, que nulle mieux qu'elle ne savait veiller aux soins d'un ménage, filer la laine et le lin, et répandre dans toute la maison la joie et la prospérité. Sa grande prédilection, dès cette époque, était la solitude et la contemplation de DIEU...

Un jour qu'elle faisait ses ablutions sur les bords du Gange, en compagnie d'un grand nombre de femmes, un oiseau gigantesque vint planer au-dessus d'elle, et descendant lentement, il déposa sur sa tête une cou-

ronne de fleur de *lotus*. Alors, toutes les assistantes convinrent que cette enfant était destinée à de grandes choses.

Sur ces entrefaites, sa mère étant décédée, après une courte maladie, Devanaguy regardant la mort *comme une naissance en l'autre vie*, ne la pleura, ni ne porta son deuil, ainsi que c'était l'habitude, persuadée qu'elle était que les portes du séjour de Brahma s'étaient ouvertes devant elle, du moment qu'elle avait toujours eu une vie chaste et pure.

Le tyran de Madura, ayant appris la mort de sa sœur, réclama sa nièce Devanaguy, comme étant son plus proche parent, tout en paraissant lui porter le plus grand intérêt. A peine le traître l'eut-il en son pouvoir qu'il la fit enfermer dans une tour, dont il fit murer la porte, pour lui enlever toute possibilité d'en sortir. Malgré cela, le tyran de Madura n'était pas tranquille, une famine affreuse désolait ses états, la mort lui avait ravi un par un tous ses enfants et un songe lui ayant appris de nouveau qu'il serait détrôné par le fils de sa nièce Devanaguy, il résolut de l'emprisonner, en faisant mêler des poisons les plus subtils à son eau et à ses aliments de chaque jour. Ce moyen n'ayant pas réussi, il crut mieux réussir en ne lui donnant aucune nourriture. Il n'en fut rien cependant et Devanaguy continua à jouir d'une parfaite santé. Ce que voyant, il abandonna l'intention qu'il avait de la faire mourir et se borna à placer une forte escorte autour de sa prison pour l'empêcher de s'évader. Mais cela n'empêcha pas l'esprit du divin Vischnou de visiter sa bien-aimée.

Un soir que la Vierge priait, une musique céleste vint tout à coup charmer ses oreilles, sa prison s'illumina et Vischnou lui apparut dans tout l'éclat de sa divine majesté. Devanaguy tomba dans une profonde extase et ayant été *obombrée*, dit l'expression sanscrite, par l'Esprit de Brahma qui voulait s'incarner, *elle conçut*.

Tout le temps de sa grossesse s'écoula pour elle dans un perpétuel enchantement ; l'enfant divin procurait à sa mère des jouissances infinies qui lui faisaient oublier la terre, sa captivité et jusqu'à son existence.

La nuit de l'accouchement de Devanaguy, et comme le nouveau-né jetait son premier vagissement, un vent violent fit une trouée dans les murs de la prison, et la Vierge fut conduite, ainsi que son fils, par un envoyé de Vischnou, dans une bergerie appartenant à Nanda et qui était située sur le confin du territoire de Madura.

Le nouveau-né fut appelé Christna (en sanscrit *sacré*). Les bergers mis au courant du dépôt qui leur était confié, se prosternèrent devant l'enfant et l'adorèrent.

Le tyran de Madura, en apprenant l'accouchement et la fuite de sa nièce, entra dans une rage indescriptible et résolut de faire mourir le fils de Devanaguy, pensant éviter par cela le sort dont il était menacé. Pour accomplir plus sûrement son affreux dessein, « *il ordonna le massacre, dans tous ses états, de tous les enfants du sexe masculin nés pendant la nuit où Christna était venu au monde,* » pensant atteindre sûrement, par ce moyen, celui qui, dans sa pensée,

devait plus tard le renverser du trône. — O prodige! lorsque les soldats arrivèrent à la bergerie de Nanda, pour accomplir les ordres du tyran, l'enfant que sa mère allaitait, se mit à grandir subitement; en quelques secondes, il eut atteint la taille d'un enfant de dix ans, et courut s'amuser au milieu d'un troupeau de brebis. Les soldats passèrent auprès de lui sans se douter de rien, et ne trouvant dans la ferme aucun enfant de l'âge de celui qu'ils cherchaient, ils s'en retournèrent tous confus à la ville.

Peu de temps après, Nanda arriva avec tous ses serviteurs et plusieurs saints personnages, et tous se prosternèrent devant la Vierge et son divin enfant. Puis, ne les trouvant pas en sûreté dans ce lieu, il les emmena avec lui sur les bords du Gange, et c'est ainsi que Devanaguy put revoir les lieux où s'était passée son enfance...

A peine âgé de *seize ans*, Christna quitta sa mère et son parent Nanda, et il se mit à parcourir l'Inde en prêchant la doctrine nouvelle. Alors il surmonta, à partir de cette époque, des dangers extraordinaires, lutta à lui seul contre des armées entières envoyées pour le tuer, sema les miracles sous ses pas, *ressuscitant les morts*, *guérissant les lépreux*, *rendant l'ouïe aux sourds et la vue aux aveugles*, partout soutenant le faible contre le fort, l'opprimé contre le puissant et déclarant à tous qu'il est la seconde personne de la *Trinité*, c'est-à-dire Vischnou, venu sur la terre pour *racheter l'homme de la faute originelle*, chasser l'esprit mauvais et ramener le règne du bien.

Et les populations accouraient en foule sur son pas-

sage, avides de ses leçons, de ses sublimes enseignements, et elles l'adorèrent comme un Dieu, en disant : *Celui-ci est bien le rédempteur promis à nos pères.*

Parmi les disciples de Christna, ce fut Ardjouna qui fut son collaborateur le plus ardent. Quant à ses enseignements, généralement donnés sous forme parabolique, ils furent *simples* et *familiers*, lorsqu'il s'adressait au peuple qui s'enthousiasma surtout pour sa *parabole du pêcheur*, que, dans l'Inde, on faisait alors et qu'on fait encore apprendre par cœur à la jeunesse même la plus tendre, et puis, ensuite, *philosophiques* et *élevés* dans ses entretiens avec ses disciples.

Pour donner une idée de ses enseignements familiers, nous allons donner, ici, quelques-unes de ses maximes, huit ou neuf au plus :

« Les hommes qui n'ont pas d'empire sur leurs sens ne sont point capables de remplir leurs devoirs. »

« Il faut renoncer à la richesse et aux plaisirs quand ils ne sont pas approuvés par la conscience. »

« Les maux dont nous affligerons notre prochain nous poursuivront ainsi que notre ombre suit notre corps. »

« La science de l'homme n'est que vanité ; toutes ses bonnes actions sont illusoires quand il ne sait pas les rapporter à DIEU. »

« Les œuvres qui ont pour principe l'amour de son semblable doivent être ambitionnées par le juste, car ce seront celles qui pèseront le plus dans la balance divine. »

« De même que le corps est fortifié par les muscles, l'âme est fortifiée par la vertu. »

« De même que la terre supporte ceux qui la foulent aux pieds et lui déchirent le sein en la labourant, de même nous devons rendre le bien pour le mal. »

« Quand nous mourrons, nos richesses restent à la maison ; nos parents, nos amis ne nous accompagnent que jusqu'au bûcher ; mais nos vertus et nos vices, nos bonnes œuvres et nos fautes nous suivent dans l'autre vie. »

« L'homme qui n'apprécie les moyens que d'après son envie de parvenir perd bientôt la notion du juste et des saines doctrines » etc., etc., etc.

Arrêtons-nous, et disons en terminant que Christna, *lui aussi et cela environ* 30 *siècles avant notre ère*, se transfigura devant ses disciples qui, à partir de ce moment, lui donnèrent le nom de Jézéus (la pure essence) ; qu'il fut également adoré par deux femmes de la plus basse extraction, Nichdalî et Sarasvatî, dont le souhait fut exaucé ; que son corps, quelques jours après sa mort, ne put être retrouvé par ses disciples, où ses assassins l'avaient placé, ayant, lui aussi, regagné les célestes demeures... Tels furent les principaux actes de Christna et de sa mère Devanaguy. — Maintenant, chers et bien aimés lecteurs, *voyez*, *examinez*, *jugez* et *décidez*, si la vérité que nous avons voulu prouver à sa raison d'être ?...

« Dominique [illegible] la terre [illegible] ceux qui la [illegible] aux pieds et [illegible] ; [illegible] nous devons rendre le bien pour le mal. »

« Quand nous [illegible], nos [illegible] à la maison, [illegible] parents, [illegible] que jusqu'à [illegible] ; [illegible] bonnes œuvres et nos fautes nous suivent dans l'autre vie. »

« L'homme qui n'a [illegible] les [illegible] son [illegible] de parvenir [illegible] la [illegible] juste et [illegible] », etc., etc., etc.

Arrêtons-nous, et disons [illegible] que Christna fut ainsi [illegible] ; [illegible] devant ses [illegible] qui, à partir de ce moment, lui donnèrent le nom de [illegible] (la pure essence) ; qu'il fut [illegible] par [illegible] de la plus basse extraction, [illegible] dont il connaît [illegible] ; que son corps [illegible] la mort, [illegible] être retrouvé par ses [illegible] ; [illegible] les [illegible] avaient placé [illegible] les [illegible] de Christna [illegible] ; [illegible] et bien [illegible] et [illegible] ; et la vérité que nous avons voulu prouver [illegible] ?...

DEUXIÈME PARTIE

Dans cette deuxième partie, extraite de l'ouvrage de M. Bouvet, intitulé : *les Athées et les Théologiens*, pages 275 et suivantes, nous allons faire mention d'une douzaine de propositions posées par le Saint-Siége, dans son Syllabus et condamnées ensuite, par lui, dans son Encyclique du 8 décembre 1864, tout en les accompagnant de quelques réflexions y ayant rapport.

V. — ***La révélation divine étant imparfaite, est par conséquent sujette à un progrès continuel et indéfini, qui répond au développement de la raison humaine.***

La preuve à l'appui de cette proposition condamnée par l'encyclique du pape Pie IX : c'est que DIEU, en tout temps, n'a dû donner à l'homme, sa créature, que des connaissances spirituelles en rapport avec son intelligence. Nier une vérité semblable, c'est vouloir attribuer à DIEU moins de prévoyance que nous en aurions nous-même en pareille circonstance, ce qui alors

devient un *sacrilége* et un *blasphème*. En effet, quel est celui d'entre nous qui voudrait parler philosophie à un élève de huitième, ou bien, littérature a un enfant qui n'en est qu'à son A, B, C?

Ainsi que nous l'avons dit, c'est donc un *blasphème* et un *sacrilège*, que de combattre la proposition susmentionnée. D'autant mieux que le Christ l'a formellement reconnu (voir la page 22 de cet écrit).

XII. — *Les décrets du Saint-Siége et des congrégations romaines empêchent le libre progrès de la science.*

Quoi qu'en puisse dire l'encyclique du pape Pie IX, du 8 décembre 1864, qui condamne cette proposition, nous maintenons qu'elle est vraie et qu'elle est même indiscutable. En effet, si le catholicisme n'avait pas horreur des lumières, pourquoi autrefois aurait-il poursuivi comme des bêtes fauves, et aurait-il jeté dans ses bûchers les hommes qui produisaient une invention dans les sciences ou retrouvaient l'art de raisonner? Jordanus Brunus, qui a ressuscité la philosophie, brûlé ; Virgilius, qui a découvert les antipodes, brûlé ; Galilée, qui a découvert la rotation diurne de la terre, fut persécuté et forcé de renier sa belle et sublime découverte (1). En un mot, tous les novateurs en général

(1) Nous donnons ici le texte authentique de sa rétractation, extraite d'une brochure de M. Louis Combe, intitulée : *Galilée et l'Inquisition.*

« Moi, Galileo Galiléi, florentin, âgé de 70 ans, constitué personnellement en jugement et agenouillé devant vous, éminentissimes et révérendissimes cardinaux de la république universelle chrétienne, inquisiteurs généraux contre la perversité hérétique, ayant devant les yeux les sacrosaints évangiles que je touche

du moyen âge furent plus ou moins victimes du système aveugle de l'anéantissement des lumières. Toutes ces victimes ne sont-elles pas autant de témoignages contre l'esprit clérical que nous combattons dans le but unique de le forcer à s'améliorer, et cela dans l'intérêt de notre humanité terrestre. Au surplus, comment pouvoir admettre qu'une religion qui recommande de croire ce qu'elle enseigne, sans chercher à comprendre, puisse être partisante du progrès intellectuel? Certainement l'admettre serait un non-sens.

Quant au progrès en pensées religieuses, nous savons que le catholicisme le nie formellement, puisque ses dogmes sont *infaillibles* et *immuables* d'après ses décisions irrévocables. Eh bien, malgré cela, nous sommes

de mes mains, j'ai été jugé véhémentement suspect d'hérésie pour avoir soutenu et cru que le soleil était le centre du monde et immobile, et que la terre n'est pas le centre et qu'elle se meut. C'est pourquoi voulant effacer des esprits de vos éminences et de tout chrétien catholique cette suspicion véhémente conçue contre moi, d'un cœur sincère et d'une foi non feinte, j'abjure, maudis et déteste les sus-dites erreurs et hérésies et généralement toute autre erreur. »

On dit qu'en quittant le tribunal, le malheureux vieillard frappa du pied la terre, et murmura ces mots : *Et pourtant elle tourne!* Voilà comment au XVIIe siècle, l'Église comprenait la science et traitait les savants. Quelques-uns d'entre vous, amis lecteurs, diront peut-être bien que les temps sont changés. Eh bien, détrompez-vous, ils ne le sont pas autant que vous le pensez sans doute. Car remarquez que le clergé distingue encore maintenant la science impie et la science catholique, comme s'il y avait deux sciences, comme si la science n'était pas purement et simplement la recherche de la vérité! Remarquez que le syllabus condamne, comme dangereuses et funestes, les admirables découvertes de nos savants modernes. Remarquez enfin que le dit catholicisme veut à tout prix s'emparer de l'enseignement supérieur, et puis ensuite, amis lecteurs, tirez vos conclusions vous-mêmes.

forcés de reconnaître qu'il en admet cependant un aujourd'hui. *Savez-vous lequel?* Mais, me direz-vous, il ne peut y avoir qu'un progrès: c'est celui qui va de l'avant. Eh bien! non, je le regrette, mais je suis forcé de vous dire que vous êtes dans l'erreur, car le catholicisme en a découvert un deuxième : c'est celui qui va de l'arrière, autrement dit un *progrès rétrograde* (le renouvellement tout récent de l'Immaculée conception et l'encyclique du 8 décembre, 1864, nous le prouvent surabondamment). Comme vous voyez, c'est un progrès tout nouveau, aussi compréhensible que ses dogmes eux-mêmes. Cela doit-il vous surprendre? Non, sans doute, puisque vous savez qu'il brille surtout par l'obscurité qui fait sa seule force, et que cette obscurité est un privilége qu'il s'est accordé à lui-même, et que personne n'a le droit de lui ôter. — Ce serait, cependant, un grand service à lui rendre, me direz-vous? Je suis de votre avis, c'en serait même un très-grand. Seulement il y a une difficulté : c'est que ce service serait purement moral et nullement matériel. Et, vous le savez, la matière, *sous forme de monnaie*, n'est pas indifférente à la plupart de messieurs ses membres, leur chef spirituel en tête (se rappeler ce que nous avons dit page 128 de cet écrit).

XVI. — ***Les hommes peuvent trouver le chemin du salut et obtenir le salut éternel dans n'importe quelle religion.***

Certainement la raison et la conscience humaine rendent obligatoire une vérité semblable, d'autant

mieux que nous sommes forcés de reconnaître que toutes les religions ont pour objet d'élever l'âme vers DIEU. Au Saint-Siège qui la nie et la condamne, l'on peut répondre ceci : Quoi ! vous êtes à la tête de *cent-quatre-vingt millions* de catholiques *seulement*, et vous venez nous dire que les *mille à onze cents millions*, qui ne sont pas de votre côté, n'ont pas droit au salut éternel ! Vous prétendez qu'un honnête *Bouddhiste*, qu'un *Musulman* pieux et probe, qu'un Juif qui suit la religion donnée au mont Sinaï, ne pourront pas avoir part à une bienheureuse éternité ! Certainement c'est là une prétention monstrueuse que repoussent la raison et la conscience humaine. Au surplus, l'égalité de toutes les religions devant la loi, dans tous les pays civilisés, est certainement une preuve des plus convaincantes de la vérité de cette proposition.

XVIII. — *Le protestantisme n'est pas autre chose qu'une forme diverse de la même religion chrétienne, forme dans laquelle on peut être agréable à DIEU, aussi bien que dans l'Église catholique.*

L'encyclique du pape Pie IX, condamnant cette proposition, insiste, comme on le voit, sur la maxime : *Hors de l'Église catholique point de salut!* Il veut damner les protestants, aussi bien que les disciples de Confucius, de Bouddha, de Moïse et de Mahomet, réservant aux partisans du pape tout l'espace du paradis.

Une semblable insistance de la part du Saint-Siége, nous impose le devoir, amis lecteurs, de vous commu-

niquer les tristes et lamentables réflexions qu'elle nous inspire, lesquelles sont les suivantes : c'est que le catholicisme, en remplaçant la sublime maxime du pur christianisme, autrement dit de Jésus-Christ : *Hors la charité point de salut*, par celle que nous avons citée plus haut, a émis une prétention tellement *monstrueuse* et *arbitraire*, qu'elle nous oblige a en tirer la conclusion suivante : c'est que, de toutes les religions révélées, ayant pour objet d'éclairer l'homme sur ses origines et ses destinées futures, nulle ne nous paraît plus effrayante que le catholicisme, plus propre à glacer l'homme de terreur, à couvrir à ses yeux la nature entière d'un crêpe funèbre. En effet, le catholicisme, en admettant une semblable maxime, tout naturellement admet, en même temps, ainsi que nous l'avons déjà dit, que tous les adeptes des sectes opposées doivent être damnés pour l'éternité. Une pareille manière de voir, nous le répétons, nous paraît tellement monstrueuse et arbitraire, que nous sommes forcé, malgré nous, d'en tirer la deuxième conclusion suivante : c'est que le Catholicisme n'aura pas sa raison d'être, tant qu'il ne se sera pas transformé, autrement dit, tant qu'il ne sera pas revenu aux admirables et sublimes principes du pur christianisme, qui sont également ceux du spiritisme reposant lui aussi sur le même principe fondamental : *Hors la charité point de salut.* Les quelques chiffres suivants, vont nous convaincre, amis lecteurs, de cette grande et sublime vérité qui, du reste, est entièrement conforme à la suprême justice et à l'infinie bonté de DIEU, notre bon Père spirituel à tous, qui punit le coupable, non pour l'éternité, mais bien pour un

temps limité, dont la durée est toujours en rapport avec la faute commise. Ces chiffres sont les suivants : la population terrestre comprend environ *douze-cents millions* d'être humains, se divisant approximativement comme suit :

Fétichisme et idolâtrie		130 à 140	millions.
Brahmanisme		90 à 100	—
Boudhisme		350 à 400	—
Magisme		1	—
Judaïsme		5	—
Christianisme :	Catholicisme	180 à 200	—
	Église grecque	109	—
	Protestantisme	90	—
Mahométisme		100	—
Diverses		40 à 50	—

Après de tels chiffres, amis lecteurs, quel est celui d'entre nous qui voudrait admettre la triste et inhumaine maxime : *Hors de l'Église catholique point de salut ?* Certainement celui-là ne pourrait être qu'un *insensé*, plus digne d'habiter Charenton que le temple de la raison. En effet, si nous faisons le calcul, nous voyons que le catholicisme ne comprend que la sixième partie de notre humanité terrestre. Si, maintenant, parmi les catholiques, nous retranchons tous ceux qui ne sont pas *véritablement croyants*, lesquels sont bien plus coupables que les adeptes des autres sectes, car ils nient la lumière (pardon, c'est l'obscurité que j'ai voulu dire) que leur enseigne la religion dans laquelle ils sont nés. Nous arrivons alors à un nombre de damnés tellement effrayant comparativement aux élus, que franchement l'on ne peut que frémir de terreur, et éprouver une *répulsion invincible* pour un dogme semblable...

XXIV. — *L'Église n'a pas le droit d'employer la force. Elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect.*

Cette proposition condamnée par l'encyclique du pape Pie IX, le Christ, lui-même, l'a ouvertement proclamée en disant : *Mon royaume n'est pas de ce monde.* Il faut donc croire que l'opinion du Christ n'est pas une autorité pour l'Église catholique, apostolique et romaine. Cependant les membres du clergé de ladite Eglise le citent toujours comme modèle. C'est sans doute un modèle imparfait qu'ils veulent dire ?...

Nous ajouterons ici que le Saint-Siége, en condamnant cette proposition est malheureusement on ne peut plus rationnel avec lui-même. En effet, comment pourrait penser autrement un Saint-Siége qui autrefois excita les *guerres de religions*, les *croisades*, les *cruautés de l'inquisition*, les *massacres des Vaudois* et *des Albigeois*, les *persécutions d'Arras* et *des Cévennes*, les *dragonnades*, la *Saint-Barthélemy*, etc., qui certainement ont coûté, à notre malheureuse humanité, des *centaines de mille* de victimes, peut-être, hélas! serions-nous plus près de la vérité en disant des *millions*. Et c'est l'instigateur de pareils méfaits qui ose blasphémer l'ÊTRE SUPRÊME, au point de se dire le seul digne de le représenter sur la terre, tout en se donnant la monstrueuse prétention d'être *infaillible*, après tous les crimes horribles qui se sont commis en son nom. Notre raison et notre conscience se révoltent, et, malgré nous, nous sommes forcé de dire qu'en agissant ainsi, il s'est inévitablement mis à l'index de notre humanité terrestre. Est-ce aussi votre avis, amis

lecteurs? A vous *d'examiner*, *d'apprécier* et de *décider* d'après votre conscience.

XXV. — *En dehors du pouvoir inhérent à l'Épiscopat, il y a un pouvoir temporel qui lui a été concédé, expressément ou tacitement, par l'autorité civile, révocable par conséquent de la part de cette même autorité.*

Nous avons trop longuement traité la question du pouvoir temporel, pour vouloir la traiter de nouveau. Seulement nous ferons observer, comme étant une vérité évangélique, que tout prêtre qui exerce un pouvoir temporel est en état de *prévarication* et a forfait à l'institution du véritable sacerdoce chrétien, du moment que le Christ a dit, Ev. selon saint Jean, ch. XVIII, v. 36 : *Mon royaume n'est pas de ce monde*, etc. Maintenant si nous considérons la question au point de vue où la présente le Syllabus, nous rappellerons qu'en effet il était de droit public, au temps même de la puissance du clergé, que toute concession de principautés ou de fiefs était révocable. Lorsque Napoléon Ier supprima le pouvoir temporel des papes et réunit les États de l'Eglise au royaume d'Italie, on lui objecta qu'ils étaient une concession de Charlemagne. « *Eh bien*, répondit l'empereur, *moi*, *successeur de Charlemagne*, *je les retire.* » C'était se placer exactement dans le droit qui a régi autrefois toutes les concessions de ce genre. En 1860, la question du pouvoir temporel ayant été portée au Sénat français, des partisans zélés de ce pouvoir crurent pouvoir alléguer en

sa faveur de la prétendue donation de Charlemagne. Alors le baron de Crouseilles, ancien ministre de la justice, bien que partisan de la même cause, n'hésita point à avouer que l'argument était mauvais, et qu'en droit, s'il y avait eu concession, on ne pouvait contester sa reversibilité. Ce qui revient à dire : *que ceux qui ont fait des lois peuvent les défaire*. Vérité que le plus simple bon sens prouve surabondamment.

XXVII. — *Les ministres de l'Église et le Pontife romain doivent être exclus de toutes gestions et autorité sur les choses temporelles.*

Si l'Eglise catholique veut se conformer aux préceptes du Christ, qu'elle prétend prendre pour *modèle*, la vérité de cette proposition ne peut pas être mise en doute. En effet, Jésus ne dit-il pas, dans l'Ev. selon Luc, ch. XIV, v. 33, en parlant à ses apôtres : *Ainsi quiconque d'entre vous ne renonce pas à ce qu'il a, ne peut être mon disciple*. Puis Ev. selon saint Mathieu, Ch. VI, v. 24 : *Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il se soumettra à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir DIEU et les richesses.*

Certainement une semblable insistance de la part du Saint-Siége sur un sujet semblable, prouve surabondamment son extrême attachement aux biens matériels, il prouverait même par là, qu'il y attache plus d'importance qu'au pouvoir spirituel, ainsi qu'aux récompenses morales futures. C'est triste, mais c'est ainsi. En outre

de ce que nous venons de dire, nous ferons observer que, si le Saint-Siége n'était pas aveuglé par la cupidité et l'envie de dominer, comme il l'est, certainement il réfléchirait en se rappelant le précepte suivant de l'Ev. selon saint Mathieu, ch. VII, v. 26 : *Mais quiconque entend mes paroles et ne les pratique pas, sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable.* V. 27 : *Et lorsque la pluie est tombée, que les fleuves se sont débordés, que les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, elle a été renversée et la ruine en a été grande.*

Que le catholicisme y prenne garde, car lui aussi, il a établi son Église sur le sable en s'appuyant sur les principes suivants : *Hors de l'Église point de salut*, la *divinité* du Christ et ses *conséquences*, la *confession auriculaire* (1), l'*Eucharistie* (2), etc., etc. —Les deux renvois

(1) La confession auriculaire est le dernier terme de la devise *diviser pour régner* et le corollaire de toutes les guerres et brouilleries religieuses qui ont marqué la division entre les provinces, les principautés et les nations. L'esprit inquiet du catholicisme, cette autorité péniblement élevée au-dessus des rois mêmes n'eut pas de repos qu'elle n'eût envahi jusqu'à la pensée la plus intime, et ne se fût fait une place entre le mari et l'épouse, les enfants et le père, le maître et le serviteur. Ce fut au quatrième concile œcuménique de Latran, l'an 1215, que la confession auriculaire fut ordonnée formellement et que l'on fit croire au peuple que le confesseur, dans cette fonction, représentait DIEU et avait le pouvoir de remettre les péchés. Telle fut la dernière ruse qui devait soumettre les laïques au clergé; elle prouve à quel point d'abaissement moral et d'incapacité les peuples avaient été réduits jusque-là.

(2) Ce fut également en 1215, par le même concile de Latran, qui ordonna la confession auriculaire, que fut décrétée la doctrine de la transsubstantiation et de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Cette doctrine déjà déclarée en 1059, dans un

mentionnés ici ont pour but de faire connaître l'extrême simplicité des peuples du moyen âge, et la coupable et révoltante hypocrisie du clergé de cette même époque.

XXXV. — *Rien n'empêche que, par un décret d'un concile général, ou par le fait de tous les peuples, le souverain pontificat ne soit transféré de l'évêque romain à un autre évêque et à une autre ville.*

Du moment que l'encyclique du pape Pie IX, du 8 décembre 1864, condamne cette proposition, ce serait donc à dire que le Saint-Siége voudrait refuser un droit semblable à tout concile général et à tous les peuples chrétiens. Franchement, ne pensez-vous pas, avec moi, chers lecteurs, qu'une semblable prétention de sa part est purement et simplement *monstrueuse* et *ridicule*, et réellement est-il possible de concevoir où veut en venir ledit Saint-Siége qui, en persistant dans cette regrettable voie, pourrait bien finir par

autre concile de Latran, n'avait été auparavant que le symbole d'un banquet fraternel entre les chrétiens. On a peine à concevoir comment une opinion semblable, si contraire à la raison, a pu prendre force de croyance. On est forcé, en présence d'un tel abus des choses saintes et de la bonne foi des peuples, d'être on ne peut plus affligé de l'extrême simplicité humaine, tout en plaignant sincèrement les malheureux qui en abusent, car, en agissant ainsi, ils se préparent des souffrances morales excessives qu'il leur faudra subir dans la vie spirituelle qui tous, tant que nous sommes, nous attend après celle-ci.

perdre sa sainteté. C'est, en un mot, purement et simplement le renversement du bon sens.

A propos de cette *inamovibilité* attribuée à la papauté par l'encyclique du pape Pie IX, nous allons donner les quelques renseignements suivants qui prouveront grandement combien cette *inamovibilité* a peu sa raison d'être. D'abord nous ferons remarquer que le nombre total des chefs de l'Eglise romaine ou des papes, depuis Simon Bar Jonas, dit saint Pierre, qui est le premier, jusqu'à notre époque actuelle, est de *deux-cent-quatre-vingt-treize*, dont 31 ont été des usurpateurs ou anti-papes. Sur les 262, dits légitimes : 64 ont péri de mort violente ou extraordinaire ; 26 ont été *déposés*, *expulsés* ou *exilés*. Ce sont les suivants : Serge III, Benoit V, Léon VIII, Jean XIII, Benoit VIII, Sylvestre III, Grégoire V, VII, IX, XII, Alexandre III, Urbain V et VI, Pascal II, Gélase II, Innocent II et IV, Eugène III et IV, Adrien IV, Luce III, Martin IV, Pie VI, VII et IX; total vingt-six; 28 ont appelé l'étranger en Italie pour se soutenir. En tout 153 qui ont été reconnus indignes d'occuper la papauté. Maintenant, amis lecteurs, *appréciez*, *jugez* et *décidez* vous mêmes, si l'inamovibilité papale est une vérité qui a sa raison d'être ?...

XXXVII. — *On peut instituer des Églises nationales, soustraites à l'autorité du Pontificat romain et pleinement séparées de lui.*

Cette proposition condamnée par l'encyclique a été mise en pratique, au XVIe et XVIIe siècles, par la Suède,

la Russie, la Bohème, la Prusse, l'Angleterre, la Suisse, ainsi que d'autres états d'Allemagne et depuis par les Etats-Unis d'Amérique. Ces nations, cependant, ne s'en sont pas mal trouvées pour la moralité et la prospérité. La preuve : c'est qu'on ne rencontre pas chez elles les mœurs révoltantes et la barbarie que l'on a découvertes, dans ces derniers temps, dans le royaume de Naples, les états de Modène, et jusque dans les provinces même du Saint-Siége. D'après cela, que devons-nous en conclure, amis lecteurs?...

XLII. — *En cas de conflit entre les deux pouvoirs, le pouvoir civil prévaut.*

Sans aucun doute le Saint-Siége, en condamnant cette proposition, est rationnel avec lui-même, du moment qu'il a recours à son prétendu *droit divin* pour la condamner, lequel droit divin il prétend tenir de DIEU même (1). Ce droit divin, s'il était *réel*, devrait en effet, lui accorder toute suprématie sur les choses d'ici-bas. Cela est évident et certainement ne peut pas être mis en doute. Seulement il existe une toute petite difficulté, pour qu'il en soit ainsi. Cette difficulté la voici : c'est que le *droit divin*, que le Saint-Siége a l'orgueilleuse prétention de vouloir s'attribuer, n'est pas *divin*

(1) Nous ferons observer ici que le *droit divin* des rois de France n'est pas plus *divin* que celui du Saint Siége, car il est venu d'une source à peu près semblable à celui du pontificat romain, et en voici la preuve : Pépin le Bref, maire du palais en France, gouvernait pour Childéric III, roi héréditaire. Lui ayant pris envie d'être roi, Pépin consulta le pape Zacharie. Celui-ci répondit en ordonnant, à la grande surprise des seigneurs de France, *qu'au nom de DIEU*, Childéric fût déposé et Pépin sacré roi. Tel est la source du droit divin des Capets. Jugez maintenant, amis lecteurs, ce que peut valoir un droit divin semblable aux yeux de toute créature humaine tant soit peu sensée...

du tout, qu'il est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus *anti-divin.*

Pour vous donner, amis lecteurs, une preuve tout à fait convaincante de la véracité de notre dire, nous allons vous faire connaître la véritable source de ce prétendu droit divin. Au milieu du ve siècle, un concile de Chalcédoine avait réglé l'égalité des dignités entre les évêques de Constantinople et de Rome, qui prenaient alors le titre de patriarche. Depuis lors, ces deux patriarchats ne cessèrent de rivaliser pour la primauté. En 472, l'empereur Léon accorda cette primauté à celui de Constantinople qui, dès ce moment, se qualifia d'œcuménique ou universel. Mais Phocas étant parvenu à l'empire par le meurtre de l'empereur Maurice, en 602, chercha à faire légitimer son usurpation par Cyriaque, patriarche de Constantinople, qui eut le courage de refuser. L'évêque de Rome, Boniface III, moins scrupuleux, s'offrit alors à faire ce que désirait le tyran, et celui-ci lui accorda la primauté en échange. C'est depuis ce temps que les évêques de Rome, autrement dit les papes, exercent les actes qu'ils attribuent aux décrets de la PROVIDENCE, non pas sans blasphémer, certainement.

XLV. — *Toute la direction des écoles publiques, dans lesquelles la jeunesse d'un état chrétien est élevée, si l'on en excepte, dans une certaine mesure, les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile.*

Condamner une proposition aussi juste et aussi rationnelle, c'est tendre toujours au même but, c'est-à-

dire rechercher continuellement le pouvoir absolu, tant temporel que spirituel. Telles sont les prétentions opiniâtres du Saint-Siége actuel et de la grande majorité du clergé catholique, apostolique et romain. Espérons que les gouvernements civils auront la *prudence* d'en préserver notre société chrétienne, dans l'intérêt de son instruction scientifique, psychologique et surtout morale (se rappeler ce que nous avons dit à l'article XXXVII). Espérons également que le Saint-Siége finira par comprendre son erreur, et qu'il reconnaîtra, enfin, que le catholicisme ne doit être qu'une institution purement doctrinale, une grande université religieuse, faite pour enseigner spécialement des vérités morales et les enseigner, non pas en vue de régner elle-même, mais en vue de faire dominer, par ses lumières et ses conseils, l'idée sublime d'un règne direct (1) de DIEU sur les consciences, la raison et les

(1) Voir au renvoi de la page 217, ce que nous disons concernant la *Confession auriculaire*. Cette regrettable et funeste institution nous paraissant être une véritable plaie pour notre humanité, notre conscience nous fait un devoir de mentionner ceci : c'est que toute confession de la créature humaine qui se confesse à DIEU des fautes qu'elle a pu commettre, tout en implorant sa divine miséricorde pour lui demander l'extrême faveur de pouvoir les *réparer* et non celle de les lui pardonner sans réparation, *est la seule véritable*; celle du catholicisme est fausse et arbitraire et le plus souvent purement *spéculative*, soit pour obtenir une somme d'argent, ou, ce qui est encore plus dangereux pour les familles, pour obtenir un secret intéressant au plus haut point les familles en question ; quitte à s'en servir au besoin, suivant les circonstances, sans cependant en faire connaître la source, qui quelquefois se découvre d'elle-même, malgré toutes les nombreuses précautions prises par les intéressés à la tenir caché, de crainte de donner l'éveil aux personnes crédules qui, alors, étant averties du danger, pourraient

mœurs. En un mot, espérons qu'il finira par comprendre qu'il est de toute justice et de notre intérêt social de rétablir le règne direct de DIEU dans l'ordre moral, la souveraineté de l'homme et de la société dans l'ordre social et politique, et, enfin, pour l'Eglise de se renfermer dans l'exercice du culte le moins mondain possible, et l'enseignement évangélique, dans les exemples de vertu quelconque, etc.

LXXX. — *Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation.*

L'encyclique du pape Pie IX, en condamnant cette proposition, se met absolument en complète opposition avec l'une des plus importantes des lois divines, la loi du progrès établie par DIEU de toute éternité. — Est-ce à dire que le Saint-Siége prétendrait que le progrès ne peut pas exister en pensées religieuses? Mais alors, ainsi que nous l'avons déjà dit (voir la page 22 du présent écrit), une semblable prétention de sa part serait complétement opposée à la manière de voir de Jésus-Christ lui-même, ainsi qu'à celle de l'un de nos plus illustres Prélats français, Mgr Chatel qui, en cela a eu le remarquable mérite d'être d'accord

bien par la suite se tenir sur leur garde. Les exemples à l'appui de ce que nous venons de dire ne sont pas rares. Ils ont été abondants surtout à l'époque de la Saint-Barthélemy, qui fut on ne peut plus *impie*, ou bien encore, à l'époque de l'infâme et ignoble inquisition qualifiée de *sainte* par une très-grande partie du clergé catholique, apostolique et romain. Après cela, jugez vous-mêmes, amis lecteurs, de la valeur d'une semblable institution...

avec le Christ, tandis que ledit Saint-Siége serait en complet désaccord avec lui. Dans ce cas, où donc veut en venir le Saint-Siége apostolique et romain? La réponse à cette question est réellement effrayante, car tout nous fait supposer, dans ledit Saint-Siége, une persistance systématique à suivre une direction qui l'isole de plus en plus du mouvement social, et, en même temps, un parti irrévocablement pris à Rome de vouloir affirmer, à l'encontre de toute la partie éclairée de notre société actuelle, les doctrines absolues et téméraires du Concile de Nicée, concernant la divinité du Christ et ses conséquences; lesquelles doctrines ne sont qu'une imitation de celles des autres peuples.

Mais, alors, ne craignez-vous pas, nous permettrons-nous de dire au Saint-Siége catholique, apostolique et romain, que l'objection (1) suivante vous soit adressée : « Vous affirmez la divinité du Christ. Mais oubliez-vous donc qu'avant vous l'Egypte a affirmé, elle aussi, l'origine *divine* de Manès; la Perse *celle* de Zoroastre; l'Inde *celles* de Manou et de Christna; le Thibet, la Tartarie, la Chine et le Japon *celle* de Boudha. Oubliez-vous donc encore que cette décision a été autrefois la *cause funeste* qu'à deux pas de vous une portion de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique s'est inclinée et s'incline encore aujourd'hui devant Mahomet.

(1) Cette objection a été extraite de l'important ouvrage de M. Louis Jacolliot, intitulé : *La Bible dans l'Inde*, lequel ouvrage se vend à la *librairie spirite*, rue de Lille, 7, à Paris. — Envoi gratuit du catalogue de ladite librairie à toute personne qui en fait la demande par lettre *affranchie*.

Oubliez-vous donc enfin que tous ces peuples, qui forment une majorité écrasante dans l'humanité terrestre, rejettent tous vos prophètes et votre envoyé *céleste* avec autant d'acharnement que vous rejetez les *leurs ?* Qu'êtes-vous donc pour posséder *seuls* le vrai et attribuer l'erreur aux autres, vous infime minorité dans ladite humanité terrestre. Oh! imprudents que vous êtes, cessez donc de profaner la DIVINITÉ ; cessez de dire que, de celui qui naît ici où là, le hasard va décider de la vérité ou de la fausseté de ses croyances religieuses ; qu'ici DIEU recevra sa prière et que là il la repoussera. Oh ! nous ne craignons pas de le répéter, imprudents que vous êtes, cessez de profaner ainsi la DIVINITÉ, si vous ne voulez pas vous rendre indignes de sa divine miséricorde.

En outre de l'objection dont nous venons de faire mention, laquelle malheureusement pourrait s'adresser au Saint-Siége catholique, apostolique et romain, ainsi que nous l'avons dit, nous ferons remarquer ici que les principes en question ont établi dans l'Eglise catholique une dictature *impérieuse* et tout à fait *dangereuse*, laquelle pourrait bien, plus tard, lui nuire énormément, si malheureusement ledit Saint-Siége ne revient pas sur de semblables décisions, qui ne sont plus de notre époque et qui témoignent, de sa part, un fanatisme *obstiné* et *irréfléchi*, et par conséquent des plus regrettables.

Que le Saint-Siége catholique, apostolique et romain y réfléchisse? Vouloir persister dans cette voie, c'est certainement vouloir aller au-devant d'une catastrophe épouvantable, dont il sera le *seul* responsable, s'il ne

consent pas à vouloir se mettre d'accord avec la marche progressive de notre humanité terrestre.

Pour cela, que doit-il faire? Naturellement il faut qu'il se décide, si toutefois il ne veut pas se rendre coupable de lèse *humanité*, à marcher de *l'avant* plutôt que de tenter à revenir en *arrière*, comme il l'a fait tout dernièrement en faisant paraître son Syllabus annexé à son encyclique du 8 décembre 1864, et, quelques années auparavant, en renouvellant le dogme de *l'immaculée conception*, dont il a fait un article de foi *obligatoire*. Certainement nous sommes forcé de reconnaître qu'un acte semblable, de la part dudit Saint-Siége, n'a fait que maintenir la religion catholique bien au-dessous du *pur* christianisme et, nous dirons même, bien au-dessous de la religion juive, laquelle, même du temps d'Abraham, c'est-à-dire *deux mille* ans avant notre ère, ne reconnaissait que *l'unité absolue* de DIEU, et, en aucune manière, la *trinité divine*.

Cette première croyance a d'autant plus sa raison d'être, que, ainsi que l'a dit l'illustre et très-pieux archevêque de Cambrai, Mgr de Salignac de la Motte de Fénelon (voir page 197 de ce petit catéchisme), l'unité *seule* peut jouir de la *perfection absolue*, du moment que tout ce qui est composé est forcément *imparfait*.

Après tout ce que nous venons de mentionner, nous nous permettrons de dire au Saint-Siége catholique, apostolique et romain : si vous avez à cœur de remplir la mission qui vous incombe ici bas, faites disparaître, au contraire, de vos dogmes tout ce qu'il y a d'*irrationnel* et d'*anti-social*, car votre mission naturelle-

ment doit forcément avoir pour but de chercher à établir la paix et la concorde entre tous les peuples, quelque soit leur croyance, et non pas celle d'y introduire la discorde et la haine, qui sont les seuls résultats qu'a pu obtenir le dogme monstrueux et anti-social, dont vous avez fait la pierre fondamentale de votre Église catholique, apostolique et romaine. Cela vous est d'autant plus facile, lui dirons-nous, que, ainsi que nous l'avons mentionné et prouvé page 212 de cet écrit, votre dogme en question (*Hors de l'Église catholique point de salut*) n'a pas sa raison d'être. Remplacez-le donc, par la sublime maxime du pur christianisme : *Hors la charité point de salut*, et alors vous aurez accompli un devoir *sacré*, qui vous attirera la sympathie de tout le monde et vous permettra, en même temps, d'accomplir plus facilement l'adorable mission que vous vous êtes imposée sur cette terre, laquelle, ainsi que nous l'avons déjà dit, doit naturellement consister à faciliter la progression scientifique, psychologique et morale de notre humanité terrestre, autrement dit, laquelle doit avoir pour but spécial de faire progresser, scientifiquement, psychologiquement et moralement parlant, notre dite humanité terrestre, qui certainement en éprouve actuellement un besoin extrême.

Nous lui dirons encore, si vous voulez obtenir, *toute entière*, la confiance et la sympathie générales, il faut également que vous renonciez définitivement à votre pouvoir temporel qui vous est formellement interdit par les quatre évangiles et, par conséquent, d'une manière absolue, par les préceptes de Jésus-Christ. Si

vous faites cela, nous sommes intimement convaincu que vous verrez tous les peuples chrétiens devenir insensiblement plus sympathiques à un souverain Pontife volontairement et modestement pauvre, à l'exemple du Christ, qu'à un *simulacre* de royauté.

Nous dirons également au haut clergé catholique, apostolique et romain, renoncez, vous aussi, à toute existence luxueuse, ainsi qu'à tous ces somptueux palais, plutôt mondains que religieux, et qui, certainement, sont loin d'être *l'emblème* de la vraie charité ; en un mot, conformez-vous, ainsi que votre souverain Pontife, qui le premier doit vous en donner l'exemple, à une simplicité juste et rationnelle, la seule qui soit réellement digne du véritable prêtre chrétien, et de celui qui se dit le représentant de Jésus-Christ sur cette terre.

Faites, lui dirons-nous encore, que le Pape, votre chef spirituel, soit élevé au-dessus du monde et ait une situation où son indépendance soit hors d'atteinte et sacrée. S'il n'est pas roi, faites cependant qu'il ne soit sujet d'aucun État : ainsi que de la vertu, le père des croyants doit réaliser en sa personne l'idéal de la liberté. Comme il doit également, dans tous ses renseignements, réaliser l'*idéal* de la rationalité, afin de devenir *invulnérable* dans tous ses principes qui tous doivent tendre à régénérer notre humanité terrestre qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, en éprouve actuellement un besoin extrême.

Faites également que chaque Église chrétienne soit une Eglise *nationale* reconnaissant le Pape pour chef spirituel, mais se réservant toutefois le droit d'élire

chacune leurs Evêques, tout en abandonnant, en même temps, à leur gouvernement civil le droit d'investiture de l'évêché, absolument comme du temps de Charlemagne. Alors vous empêcherez toute immixtion étrangère dans les Etats catholiques, et par ce moyen vous éviterez tout sujet de *trouble* dans ces mêmes Etats, et, en même temps, tout sujet d'*antipathie* entre *vous* et le *civil*, sans nuire en rien, cependant, aux communications indispensables qui doivent exister entre tout clergé chrétien et son chef spirituel.

Quant à votre culte, auquel vous paraissez attacher une importance extrême, faites qu'il soit, du moins, aussi rationnel que possible et par conséquent en rapport avec nos connaissances actuelles : faites, enfin, qu'il soit conforme au plus beau de tous les cultes, celui qui est purement spirituel et qui *seul* peut faire aimer l'admirable et sublime morale de Jésus-Christ, dont les très-importants préceptes ont été plus ou moins détériorés jusqu'à ce jour. En un mot, faites-le consister uniquement en *prières diverses*, *chants religieux*, *prêches*, *sermons* ou *conférences religieuses*, le tout ayant essentiellement pour but de faire ressortir, dans tout son éclat, la bonté infinie de DIEU et sa suprême justice également infinie pour toutes ses créatures sans exception, tout en faisant comprendre que notre bon Père spirituel à tous accorde toujours le pardon à celui qui se repent, à la condition expresse, cependant, que le coupable devra forcément réparer la faute qu'il aura commise, car, règle générale et absolue : *pas de pardon sans réparation*, ainsi l'exige la suprême et absolue justice de DIEU, laquelle est *une* et *égale* pour tous. Faites encore que

votre culte fasse aimer et pratiquer, en même temps, et cela dans toute son acception la plus large et la plus étendue, cette précieuse et on ne peut plus sublime maxime: *Hors la charité point de salut*, que le Christ a prise comme principal fondement de son immortelle doctrine, comme elle est également le principe fondamental sur lequel s'appuie la consolante et on ne peut plus rationnelle *doctrine spirite*, laquelle certainement est destinée à régénérer notre humanité terrestre, étant le complément indispensable de la doctrine de Jésus-Christ qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans cet écrit, a reconnu lui-même que ses enseignements étaient incomplets, tout en annonçant, pour les temps futurs, l'arrivée sur notre terre de l'Esprit de vérité qui serait alors chargé de dire toute la vérité aux hommes, car, à cette époque, serait arrivé pour notre humanité, le moment où la lumière tout entière pourrait lui être révélée. — Nous ferons observer ici que notre intime conviction est que l'époque annoncée par le Christ, pour la révélation tout entière de sa sublime et immortelle Doctrine, est celle qui date du jour de l'apparition en librairie du sublime *Livre des esprits*, d'Allan Kardec, véritable Esprit très-supérieur qui est venu en mission sur cette terre, pour accomplir la révélation annoncée par le Christ lui-même.

Enfin, nous le répétons ici avec une entière conviction, suivant notre humble manière de voir, le plus beau de tous les cultes devrait certainement être celui qui serait susceptible d'avoir pour conséquence l'amélioration psychologique et morale de notre humanité terrestre. Et, sans aucun doute, pour qu'il en soit ainsi,

le culte le moins matériel possible et le plus en rapport, par conséquent, avec nos connaissances actuelles, peut *seul* obtenir un semblable résultat. Telle est du moins notre conviction la plus intime.

Quant à l'utilité *indispensable* et *obligatoire*, ainsi que nous l'ont affirmé plusieurs personnes de notre connaissance, du culte extérieur accompagné de cérémonies religieuses plus ou moins mondaines, pour pouvoir impressionner les masses populaires, principalement les femmes et les enfants, nous déclarons ici ne pas pouvoir partager une semblable manière de voir. Nous ferons même observer que nous sommes intimement convaincus que diverses prières et quelques chants religieux convenablement choisis suffiraient grandement pour obtenir le même résultat, et, en parlant ainsi, nous sommes moralement persuadés que la très-grande majorité des personnes en question, ainsi que la généralité de nos lecteurs, seront de notre avis. Nous maintenons même qu'une semblable manière de voir nous paraît ne pas avoir sa raison d'être et qu'il est formellement indispensable d'enlever tout ce qu'il y a d'*irrationnel* et de *blasphématoire* dans le culte officiel actuel.

Pour cela que faut-il faire ? Sans aucun doute, il nous faut forcément renoncer au dogme de la *divinité* du Christ et à tous les autres dogmes qui en sont la conséquence inévitable. Alors, dans ce cas, il faut naturellement ne plus s'adresser à Jésus-Christ comme étant l'égal de DIEU ou comme étant DIEU lui-même, ce qui, *certainement*, est un *sacrilége* et un *blasphème*, mais bien comme étant un Esprit pur qui est venu s'incarner

sur notre terre, étant chargé par DIEU de la charitable et sublime mission de régénérer l'humanité d'alors, par des enseignements on ne peut plus sublimes, mais cependant incomplets d'après le Christ lui-même, ainsi que nous l'avons déjà mentionné et dont certainement il nous est facile de donner la preuve. Pour cela, il nous suffira de citer le précepte suivant, extrait de l'Ev. selon saint Jean, ch. XVI, v. 12 : *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter présentement.* Naturellement ces paroles du Christ sont trop explicites pour avoir besoin d'être commentées. Nous pourrions, à quelque chose près, en dire autant du verset suivant, où Jésus-Christ annonce l'arrivée sur notre globe de l'Esprit de vérité, lequel Esprit, d'après notre intime conviction, est apparu depuis peu sur notre dit globe en la personne de notre bien-aimé et bien regretté maître, Allan Kardec. Ce verset, le voici, v. 13 : *Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité ; car il ne parlera pas de lui-même ; mais il dira tout ce qu'il aura entendu et il vous annoncera l'avenir.* Ce verset, certainement, est complétement à l'appui de notre dire, ainsi que nos bien-aimés lecteurs pourront en juger par eux-mêmes, pour peu qu'ils veuillent approfondir l'éminent et incomparable rapport qui existe entre la prédiction et le fait accompli. En effet, notre très-vénéré maître n'a aucunement parlé de lui-même, de plus, comme le dit la prédiction, *il n'a dit que ce qu'il a entendu*, puisqu'il n'a fait qu'exprimer la propre pensée des Esprits supérieurs qui se sont communiqués à lui, et enfin, en dernier lieu, pour mettre en doute qu'il nous apprend l'avenir, il

faudrait alors ne pas avoir pris connaissance de ces précieux et consolants écrits. *Avis.*

Sans aucun doute, tous les chrétiens sans exception sont unanimes pour reconnaître que le Christ a accompli son admirable et sublime mission avec une extrême humilité et, en même temps, avec une abnégation absolue pour tous les biens matériels de ce monde. Que le clergé catholique actuel, qui prétend vouloir le prendre pour modèle, fasse donc sérieusement tous ses efforts pour tâcher de l'imiter ; qu'il se contente de prêcher sa sublime morale, et qu'il renonce, en même temps, à toutes ses cérémonies religieuses plutôt mondaines que spirituelles ; lesquelles cérémonies ont pu avoir leur raison d'être dans les temps passés et qui certainement ne l'ont plus aujourd'hui, du moment que nos connaissances actuelles nous mettent forcément dans l'obligation de renoncer définitivement à la fausse et regrettable croyance acceptée par ceux qui nous ont précédés, laquelle a rapport à la *divinité* du Christ.

Sans doute une semblable croyance, nous le répétons, a pu avoir sa raison d'être avant nos sublimes découvertes en astronomie, alors que la généralité des personnes pensaient que la terre était le seul monde habité dans l'univers. Mais aujourd'hui, avec nos connaissances actuelles en cette science admirable et sublime, la plus importante de toutes pour l'instruction psychologique et morale de notre humanité terrestre, une semblable croyance devient inévitablement un *sacrilége* et un *blasphème*. Aussi, nous faut-il y renoncer d'une manière absolue, sous peine, dans le cas contraire, de nous rendre excessivement coupable envers DIEU, qui cer-

tainement ne nous a pas donné la lumière (le spiritisme et la science astronomique) pour rester dans les ténèbres.

C'est pourquoi nous le disons ici de cœur et d'âme, et avec une entière et absolue conviction, que dans nos églises catholiques, la *chaire* remplace l'*autel*, qui, d'après ce que nous avons dit, n'a plus sa raison d'être, et que nos cérémonies religieuses, en général, soient remplacées par la récitation en commun, soit mentalement ou de vive voix, de diverses prières et puis, ensuite, par quelques chants religieux convenablement choisis et vocalement exécutés en commun, et cela avec un recueillement des plus absolus. En cela, seulement, consiste le seul culte qui soit digne de DIEU, tout en étant complétement en rapport avec nos connaissances actuelles.

Puis, enfin, du haut de la *chaire* remplaçant l'*autel*, qui, nous le répétons encore, ne doit plus avoir sa raison d'être, que le culte tout spirituel, dont nous venons de faire mention, soit continué par quelques enseignements scientifiques, psychologiques et moraux capables de retenir dans la bonne voie les masses populaires, tout en développant leur intelligence qui, malheureusement, est restée par trop inculte jusqu'à ce jour, faute d'enseignements religieux convenables et susceptibles de parler au cœur, à la conscience et à la raison de tous sans exception, instruits ou non instruits, savants ou non savants, etc.

Certainement nous sommes intimement convaincus que l'une des principales conséquences qui résulterait d'un culte *semblable;* c'est que l'instruction obligatoire, loin de rendre le public réfractaire aux enseignements religieux du clergé catholique, ne ferait, au contraire,

que le rendre très-accessible à ces mêmes enseignements religieux, tout l'opposé naturellement devant forcément avoir lieu, dans le cas contraire, c'est-à-dire avec les enseignements religieux qu'on a enseigné jusqu'à ce jour, et cela par une raison bien simple : c'est que la très-grande majorité des personnes tant soit peu instruites, psychologiquement parlant, doivent forcément craindre, en se présentant dans une église au moment que le prêtre officie, de partager la redoutable responsabilité de l'officiant qui, certainement, sait fort bien à quoi s'en tenir sur la prétendue *divinité* du Christ (naturellement nous voulons parler ici du prêtre réellement instruit qui officie au milieu d'un auditoire éclairé), et qui, dans ce cas, commet sciemment un véritable sacrilége, voire même un des plus répréhensibles.

Certainement, un motif semblable nous paraît plus que suffisant pour engager les personnes en question à ne jamais assister à toute cérémonie religieuse où la *divinité* du Christ est reconnue. C'est du moins, *pour ce qui nous concerne*, le seul et unique motif qui nous empêche d'assister aux cérémonies ecclésiastiques du dimanche et des jours de fêtes, notre conscience et nos sentiments religieux les plus intimes nous en faisant un devoir excessivement *sérieux* et tout à fait *obligatoire*. Cependant, de cœur et d'âme, nous le disons ici, avec la franchise la plus absolue, nous serions certainement excessivement heureux d'y assister, et probablement toutes les personnes sus-mentionnées seront de notre avis, si ces cérémonies religieuses étaient conformes à celles que nous avons mentionnées ci-dessus ; les-

quelles auraient alors essentiellement pour but de reconnaître le Christ comme étant un Esprit extra-supérieur, ou Esprit pur servant purement et simplement d'intermédiaire entre DIEU et notre humanité terrestre.

En effet, dans ce cas, quelle serait la créature humaine, tant soit peu sensée, qui refuserait d'assister à de semblables cérémonies religieuses qui, alors, auraient l'immense avantage d'être en rapport avec nos connaissances actuelles ? Certainement nous croyons être dans le vrai, en disant qu'il n'y en aurait pas une sur vingt et peut-être une sur quarante. *Quelle en serait alors la conséquence ?* Sans aucun doute, cette conséquence serait la suivante : c'est que la *bigoterie* n'aurait plus sa raison d'être, car l'*obscurantisme seul* peut l'engendrer, et certainement le nombre des fidèles serait *quintuplé*, tout en étant plus franchement religieux, et, en même temps, plus confiants dans les enseignements ecclésiastiques qui, dans ce cas, auraient le précieux mérite de parler à leur intelligence et à leur conscience, plutôt que de troubler cette dernière, comme cela est arrivé quelquefois à plusieurs célébrités ecclésiastiques du catholicisme et entre autres à monseigneur François de Fénelon qui, dans une lettre qu'il adressait jadis à l'un de ses confrères, exprimait sa crainte, quand il lui arrivait de vouloir expliquer certains points de la Doctrine catholique, qu'on se demandât s'il ne voulait pas se moquer des gens auxquels il s'adressait (voir notre renvoi de la page 115 du présent catéchisme). — Après une déclaration semblable d'un évêque aussi haut placé que le fut, de son temps, monseigneur François de Fénelon, et après toutes les anomalies que nous avons

mentionnées, dans le cours de ce petit écrit, comme existant entre le pur christianisme et le catholicisme apostolique et romain, sommes-nous réellement répréhensible, en cherchant à combattre les erreurs dudit catholicisme, tout en faisant un chaleureux appel à tout le clergé catholique, apostolique et romain, pour l'engager sérieusement à mettre ses enseignement religieux d'accord avec nos connaissances actuelles. Sans doute, en faisant un semblable appel, nous l'adressons principalement au clergé catholique de notre bien-aimée France, qui, certainement, pour peu qu'il soit tant soit peu *patriotique* et, pour mieux dire, tant soit peu *reconnaissant* pour tous les bienfaits qu'il a reçus en tout temps et que journellement il reçoit encore de la nation française (sa patrie, si toutefois il ne l'a pas *reniée* en faveur de Rome), et cela, par l'intermédiaire de son gouvernement, qui, disons-nous, pour peu qu'il soit *patriotique* et *reconnaissant*, a (moralement et consciencieusement parlant), un devoir *impérieux* et tout à fait *obligatoire* à remplir, dans le cas où le Saint-Siége, à Rome, aurait la funeste imprudence de vouloir continuer à refuser d'introduire toute réforme dans le culte catholique, apostolique et romain, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à ce jour. Ce devoir naturellement serait le suivant : ce serait de se débarrasser, d'une manière entière et complète, du joug *antisocial* et *antilumineux* que lui impose tyranniquement le pouvoir épiscopal à Rome, et cela en se déclarant, comme l'a fait autrefois le patriotique et on ne peut plus sensé clergé anglais, comme étant complétement indépendant dudit pouvoir, et se donnant purement et simplement la dénomination d'*Eglise française*, comme le dit clergé

anglais a eu jadis le bon sens et le bon esprit de se donner la dénomination d'Église anglicane, ce qui, depuis, a été la principale cause de sa puissance actuelle et de son étonnante prospérité.

Que tous les clergés, en un mot, quelle que soit leur croyance, se contentent de la *sublime* et *ineffable* mission qui leur incombe sur cette terre, c'est-à-dire celle qui est toute de *charité*, de *bienveillance* et d'*amour* et dont le saint ministère consiste à prêcher, en tous lieux, la *fraternité universelle*, l'*entente* et la *concorde* entre toutes les nations, quelle que puisse être, du reste, leur opinion religieuse.

L'appel que nous faisons ici, à tous les clergés en général, certainement nous paraît on ne peut plus rationnel, du moment que toutes les religions, sans exception, tendent au même but, celui d'honorer le Créateur et le Dispensateur de toutes choses, DIEU, pour qui toutes les vérités ne sont qu'une seule idée, tous les lieux un seul point, tous les temps un seul moment, tous les pouvoirs un seul vouloir, et qui, source de toute lumière et de toute intelligence, régit l'univers et les espèces entières, avec une puissance et une bonté tout à fait infinies.

Que sa divine volonté soit faite !

FIN



TABLE DES MATIÈRES [1]

(1) Les différents articles qui composent cette table ne sont pas exactement la reproduction conforme des questions telles qu'elles sont posées dans le cours de ce petit écrit, elles n'en sont qu'un simple et court résumé, dans le but de donner le moins d'étendue possible à cette dite table, qui sans cela en aurait eu beaucoup trop.

Quant aux *etc*, qui se trouvent à la fin de quelques-uns des articles, ils désignent, quand il n'y en a qu'un, que ledit article est suivi d'un autre qui y a rapport, et quand il y en a deux ils désignent que cet article est suivi de deux ou plusieurs autres qui y ont également rapport. Nous avons eu recours à ce procédé pour abréger la table autant que possible.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie D. Bardin, à Saint-Germain.

TRILOGIE SPIRITE

SCIENTIFIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET MORALE

PAR

AUGUSTIN BABIN

Ouvrage grand in-18 jésus de 828 pages en beaux caractères

5e ÉDITION

Cette œuvre, morale et scientifique, se compose de huit cent vingt-huit pages dans lesquelles l'auteur s'est inspiré des hommes qui font la gloire et l'honneur de l'humanité. Mû par les sentiments les plus nobles et les plus généreux, il leur a emprunté, en le groupant avec un art et une méthode remarquables, tout ce qu'il a trouvé de plus propre à élever l'homme vers les destinées supérieures pour lesquelles DIEU l'a créé.

La lettre suivante et le tableau spirite mentionné à la suite peuvent donner une idée des sentiments religieux qui ont animé l'auteur en composant son œuvre; tandis que la table des matières de l'œuvre en question pourra également donner une idée de l'importance de cette dite œuvre.

LETTRE

Cher Monsieur,

C'est avec une extrême surprise que j'ai lu l'avis que vous me donnez dans votre honorée du 19 juin dernier, concernant la forme que je donne à mon ouvrage.

D'après vous, cher monsieur et frère spirituel, c'est une singularité que d'écrire en lettres capitales tout ce qui a rapport à DIEU.

Je vous avoue franchement que je ne me serais jamais attendu à une pareille observation de votre part, observation qui est complétement en désaccord avec ma manière de voir, car je vous avoue avec toute humilité que, d'après moi, c'est une des plus grandes améliorations que j'aie introduite dans mon écrit, comprenant difficilement que la forme en question ne soit pas générale tous les ouvrages sans exception.

D'après cela, vous devez comprendre, cher monsieur, que ma conscience et mes sentiments les plus intimes s'opposent à tout changement à cet égard.

Quant à ce que cela peut nuire à la vente de l'ouvrage, je suis tout disposé à croire le contraire. Seulement cet inconvénient dût-il exister, plutôt que de faire un changement semblable, je préférerais mille fois renoncer à la deuxième édition en question, ce qui me serait excessivement pénible, vu le but purement philanthropique que je me propose en la faisant paraître. Pour ce qui a rapport à cette autre observation que vous me faites également dans votre lettre sus-précitée, prétendant que les mots désignant DIEU, écrits en lettres capitales, en attirant le regard, font souvent tort à l'idée qu'on développe, je vous ferai observer, cher monsieur et frère spirite, que l'idée développée dans ce cas doit naturellement se rattacher plus ou moins à DIEU, et que ces distinctions, par conséquent, loin de nuire à l'idée qu'on développe, ne sont au contraire qu'avantageuses pour le développement de l'idée en question, puisqu'elles inspirent au lecteur un sentiment généralement en rapport avec cette même idée.

Telles sont, cher monsieur, les réflexions que m'a inspirées votre lettre du 19 juin dernier. J'y ajouterai encore celle-ci, qui a rapport au tutoiement lorsqu'on s'adresse à DIEU, ce que j'ai scrupuleusement évité dans

le cours de mon ouvrage, et cela parce que le tutoiement, lorsqu'on s'adresse à DIEU, est un acte défectueux, en ce sens que c'est un manque de respect spirituel (vénération) et d'humilité envers DIEU. En effet, le tutoiement engendre la *familiarité*, et, certainement, je ne pense pas qu'une seule créature humaine ou spirituelle un peu sensée puisse supposer un seul instant que cette conséquence ne soit pas un manque complet de vénération et d'humilité.

D'après cela, le tutoiement, dans un cas semblable, est donc une faute excessivement grave, et à DIEU *seul* appartient d'une manière absolue l'expression *vous* lorsqu'on s'adresse à Lui. Quant aux personnes qui prétendent que le tutoiement, dans ce cas, est une marque d'amour spirituel, nous leur répondrons que c'est également une marque d'amour spirituel d'égal à égal, puisque c'est un manque de vénération et d'humilité. En cela consiste l'énorme défectuosité du tutoiement en cette circonstance. Tandis que le mot *vous*, qui certainement ne nuit en rien à l'amour absolu que toute créature humaine et spirituelle un peu sensée doit éprouver pour DIEU, est une marque de respect spirituel, autrement dit de vénération, et, en même temps, un marque d'humilité : deux sentiments que toute créature quelconque, c'est-à-dire incarnée ou désincarnée, doit avoir gravés en elle en traits ineffaçables, toutes les fois qu'elle s'adresse à DIEU, seul créateur et seul dispensateur de toutes choses.

Que sa divine volonté soit faite, cher monsieur,

Votre affectionné frère spirituel,

Augustin BABIN.

TABLEAU SPIRITE

MAXIME FONDAMENTALE DU SPIRITISME
(Hors la charité point de salut.)

3 CRÉÉ PAR DIEU Esprit et Matière : 1° *Vie spirituelle* (unique et sans fin) ; 2° *Vies matérielles* (transitoires et indéterminées).	2 DE toute éternité DIEU seul et unique créateur et dispensateur de toutes choses.	4 BUT DE LA CRÉATION Amélioration et progression, c'est-à-dire rapprochement vers DIEU
6 EN DIEU *Tous les hommes sont frères* — L'homme est composé : 1. D'un corps matériel et périssable ; 2. D'une âme immatérielle et immortelle ; 3. D'un périsprit, etc.	TRILOGIE SPIRITE c'est-à-dire SCIENTIFIQUE PSYCHOLOGIQUE ET MORALE PAR A. B.	5 DIEU est éternel, immuable immatériel, unique, tout-puissant souverainement JUSTE ET BON
7 DEVOIRS DIRECTS Foi, Piété, Humilité, Reconnaissance et Amour de DIEU DEVOIRS INDIRECTS Sympathie, Fraternité, Bienveillance et Charité par Amour pour DIEU	8 PLURALITÉ DES MONDES humains — Mondes primitifs. — d'expiations et d'épreuves — régénérateurs. — supérieurs. — Mondes divins ou extra-supérieurs.	9 PLURALITÉ DES EXISTENCES humaines — Existences primitives. — réparatrices et d'épreuves. — régénératrices. — supérieures. — Existences immatérielles et perpétuelles.

OBSERVATIONS. — Pour consulter avantageusement le présent tableau, il est indispensable de prendre connaissance de chaque case d'après son numéro d'ordre. A. B.

Imp. BARDIN, rue de Paris, 80, à Saint-Germain

NOMENCLATURE GÉNÉRALE

DES

OUVRAGES FONDAMENTAUX DU SPIRITISME

Par ALLAN KARDEC

Le Livre des Esprits (partie philosophique), contenant les principes de la doctrine spirite. — 1 vol. in-12, 20e et 21e édit., 3 fr. 50 c.; relié, 4 fr. 50 c.
Editions en langues *allemande*, *espagnole*, *anglaise*, *grecque*.

Le Livre des Médiums (partie expérimentale). Guide des médiums et des évocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations. — 1 vol. in-12, 11e et 12e édition, 3 fr. 50 c.; relié, 4 fr. 50 c.
Editions en langues *espagnole*, *anglaise*.

L'Evangile selon le Spiritisme (partie morale), contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application, et leur concordance avec le Spiritisme. — 1 vol. in-12, 7e et 8e édit. 3 fr. 50 c.; relié, 4 fr. 50 c.
Editions en langues *espagnole*, *grecque*.

Le Ciel et l'Enfer, *ou la Justice divine selon le Spiritisme*, contenant de nombreux exemples sur la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre. — 1 vol. in-12, 5e et 6e édit., 3 fr. 50 c.; relié, 4 fr. 50 c.
Edition en langue *espagnole*.

La Genèse, les Miracles et les Prédictions, *selon le Spiritisme*. — 1 vol. in-12, 6e édit., 3 fr. 50 c.; relié, 4 fr. 50 c.
Edition en langue *espagnole*.

ABRÉGÉS

Qu'est-ce que le Spiritisme? Introduction à la connaissance du monde des Esprits. — 1 vol. in-12, 7e édit., 1 fr.
Editions en langues *polonaise*, *anglaise*, *hollandaise*.

Le Spiritisme à sa plus simple expression. — Broch. in-18 de 36 pages, 15 c.; vingt exemplaires, 2 fr.; par la poste, 2 fr. 60 c.
Editions en langues *allemande*, *anglaise*, *espagnole*, *portugaise*, *polonaise*, *italienne*, *russe*, *grecque moderne*, *croate*.

Résumé de la loi des phénomènes spirites. — Brochure in-18, 10 c.; vingt exemplaires, 1 fr. 75 c.; par la poste, 2 fr. 10 c.

Caractères de la révélation spirite. — Brochure in-18, 15 c.; vingt exemplaires, 2 fr.; par la poste, 2 fr. 60 c.

Voyage spirite en 1862. — Brochure in-8o, 50 c.; par la poste, 65 c.

REVUE SPIRITE

JOURNAL D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

FONDÉ PAR ALLAN KARDEC

Publié sous la direction de la Société.

Paraissant du 1er au 5 de chaque mois, depuis le 1er janvier 1858, par deux feuilles au moins grand in-8o. — Prix : pour la France et l'Algérie, 10 fr. par an; Etranger, 12 fr.; pays d'outre-mer, 14 fr. — On ne s'abonne pas pour moins d'un an, à partir du 1er janvier de chaque année.

On peut se procurer tous les numéros séparément depuis le commencement. Prix de chaque numéro, 1 fr.

Collections de la Revue spirite depuis 1858. Chaque année forme un fort volume grand in-8o broché, avec titre spécial, table générale et couverture imprimée. — Prix de chaque année séparément, 5 fr., port payé; la collection complète prise ensemble, même prix pour chaque année, 5 fr. — L'année qui précède l'année courante, prise séparément, même prix que l'abonnement, 10 fr. Pour l'étranger, port en plus

Reliure, 1 fr. 50 c. par volume.

La Société a réduit à 5 fr. au lieu de 7 fr. le prix de chaque revue ancienne, désirant ainsi mettre cette œuvre encyclopédique à la portée de tous.

PORTRAITS ET BUSTES D'ALLAN KARDEC

Grand portrait, 3 fr. au lieu de 5 fr. — Portrait-carte, 1 fr.

Buste en bronze de 0m sur 30 cent. de hauteur : 50 fr., emballage 2 fr.

Buste en bronze de 0m sur 20 cent. de hauteur : 30 fr., emballage 2 fr.
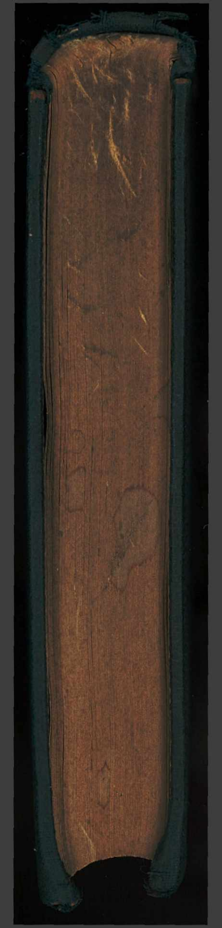
Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.

